

■ Une nouvelle inédite de **Chriss Offut**
■ Un livret de 16 pages



Quinquennat : 24 septembre

■ Jacques Chirac choisit le référendum pour ramener à cinq ans la durée du mandat présidentiel

■ Le président s'engage nettement pour le « oui »

■ Il souhaite que les Français soient consultés plus souvent sur de « grands sujets »

Lire page 8

Economie : la France en pleine forme

● L'économie tourne « à plein régime », dit l'Insee ● Le taux de croissance atteindra 3,5 % en 2000 et le chômage tombera à 9,2 % ● Les entreprises commencent à souffrir d'une pénurie de main-d'œuvre ● Dans les pays de l'euro, la croissance rattrape celle des Etats-Unis

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE va bien. Elle tourne « à plein régime », pour reprendre le titre de la note de conjoncture de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publiée vendredi 7 juillet. L'optimisme de l'Insee tient à quelques chiffres qui témoignent d'une bonne santé de l'économie nationale sur fond de tendance identique chez les principaux partenaires européens de la France. La croissance dans l'Hexagone sera en 2000 de 3,5 % dans un climat dépourvu de pressions inflationnistes. Elle est tirée par la consommation (en hausse de 3 %). Les consommateurs achètent volontiers des produits étrangers mais le commerce extérieur reste équilibré : la croissance des importations est compensée par la bonne tenue des exportations dans un environnement de relative faiblesse de l'euro.

Tout cela contribue à l'amélioration continue du marché du travail. Fin 2000, l'économie fran-



çaise aura créé 520 000 emplois (430 000 en 1999), le taux de chômage passant de 9,8 % à 9,2 %. Et les entreprises se plaignent de manquer de main-d'œuvre : 43 % des sociétés françaises éprouvent des difficultés de recrutement.

La situation est sensiblement la même chez nos partenaires de l'Euro-11. Pour Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), l'économie européenne s'est rarement aussi bien portée. Dans un entretien au Monde, Otmar Issing, l'économiste en chef de la BCE, y voit « une chance historique » de s'installer dans une phase de croissance non inflationniste. D'autant que, même en voie de ralentissement, l'activité aux Etats-Unis reste forte. Seul le Japon reste à la traîne, durablement, ont observé les participants à un colloque organisé à Tokyo, avec la participation du Monde et du quotidien Mainichi Shimbun.

Lire pages 2, 3 et 18



L'ÉTÉ DES FESTIVALS

Avignon

Ovation debout pour Pina Bausch

Premier spectacle de danse à ouvrir le Festival d'Avignon, *Le Laveur de vitres* (photo), de Pina Bausch, a été accueilli, jeudi 6 juillet, par une ovation du public. Autour du Festival de Salzbourg et de la retransmission par Arte des *Troyens* de Berlioz, le débat continue sur le boycottage de l'Autriche.

p. 30-31 et les points de vue p. 15

Foot : les victoires de l'argent

LE COMITÉ EXÉCUTIF de la Fédération internationale de football (FIFA) a désigné l'Allemagne, jeudi 6 juillet, pour organiser la Coupe du monde 2006. L'Afrique du Sud, pourtant favorite, a été écartée au dernier moment. Elle aurait été le premier pays africain à organiser cette compétition. Le pays a accueilli cette décision avec amertume. A Paris, l'industriel Gérard Bourgoin succède à Noël Le Graët à la tête de la Ligue nationale de football. Cette élection est une victoire pour les plus riches, partisans de l'entrée en Bourse des clubs, qui veulent profiter davantage de la manne des droits télévisés, au détriment des équipes plus modestes.

Lire page 25 et notre éditorial page 16

Péché mortel ou abstinence sexuelle pour les divorcés remariés

ÉTONNANTE Eglise catholique, capable de multiplier les appels au pardon et à la « repentance » et, au même moment, au détour d'un texte rédigé par un obscur bureau de la Curie romaine, de sortir le bâton contre les divorcés remariés. Elle rappelle qu'ils vivent en situation de péché mortel et n'ont d'autre choix que celui de la séparation ou de l'abstinence sexuelle s'ils veulent régulariser leur situation avec l'Eglise.

La note sur les divorcés remariés, publiée jeudi 6 juillet à Rome par le conseil pontifical chargé d'interpréter les textes législatifs de l'Eglise, est un modèle d'intransigeance ecclésiastique, qui rappelle le ton du *Syllabus* de... 1864, dont l'auteur, le pape Pie IX, sera béatifié le 3 septembre prochain au Vatican. D'entrée, il déclare que la « prohibition » du remariage après un divorce « dérive de la loi divine » et n'est donc pas révisable. En 1994, Jean Paul II avait déjà utilisé cet argument pour verrouiller le débat sur l'interdiction de la prêtrise pour les femmes. Des théologiens avaient déjà parlé d'abus de pouvoir.

Le remariage des divorcés est ensuite qualifié de « péché grave » et de « scandale ». Les

divorcés-remariés sont des « personnes publiquement indignes » qui, comme telles, doivent être écartées de l'accès au sacrement. Divorcé, le fidèle reste marié aux yeux de l'Eglise, puisque le mariage est indissoluble, et il peut donc encore pratiquer les sacrements. Mais remarié civilement - puisque le remariage à l'église n'est jamais possible -, il rompt le lien avec Dieu établi lors de la première union, et il contrevient donc aux ordres venus d'en haut.

Cette règle ne peut souffrir d'entorse, à la seule exception des divorcés remariés qui « pour des raisons sérieuses, comme l'éducation des enfants, ne peuvent satisfaire à l'obligation de la séparation » d'avec leur nouveau conjoint. Dans cette hypothèse, la dernière note du Vatican leur demande de s'abstenir de toute relation sexuelle. Et le prêtre peut encore leur accorder le bénéfice de la communion eucharistique *remoto scandalo* (si cela ne provoque pas de scandale parmi les autres fidèles).

Ce faisant, les auteurs de ce court libelle ne se font pas d'illusions : ils savent que les divorcés se multiplient, que les remariages de

divorcés suivent la même courbe ascendante, y compris parmi les catholiques. Ils concèdent que « ce comportement n'étonne plus » guère dans la société d'aujourd'hui. Mais c'est précisément pour faire face à la « déformation des consciences » et pour résister aux prêtres accusés de mollesse que le Vatican publie ce rappel à la discipline la plus stricte. Une discipline qui, toutefois, fait de plus en plus de vagues chez les fidèles et dans le clergé lui-même, pour qui cette disposition n'est plus praticable dans les conditions du monde actuel. Sans remettre en cause l'indissolubilité du sacrement du mariage, un nombre croissant de prêtres et d'évêques, aux Etats-Unis, en France, en Allemagne en particulier, se prononcent en faveur d'un assouplissement et d'un examen au cas par cas de cette règle. C'est précisément pour stopper la dérive qu'il pressent que le Vatican verrouille aujourd'hui une de ses lois les plus violemment contestées, même si elle est susceptible de nuire à la crédibilité de ses appels à la tolérance et au repentir.

Henri Tincq

L'ami perdu de Microsoft



CRAIG BARRETT

IL S'EN EST FALLU de peu qu'Intel ne se retrouve dans la même situation judiciaire que Microsoft. Malgré une vieille complicité, Craig Barrett, le PDG du géant des microprocesseurs, a choisi de se dissocier de Bill Gates en diversifiant ses activités.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal COV, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Soudan, 15 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 708 - 7,50 F

Corse : l'âpre résistance de M. Chevènement

DES « LUNDIS de Matignon », qui réunissent chaque semaine une vingtaine d'élus corses, rue de Varenne, on a surtout retenu la présence, coude à coude, des élus du RPR ou du Parti radical, comme l'ancien ministre de la fonction publique Emile Zuccarelli, et des nationalistes. On a moins remarqué,

de l'autre côté de la table, le trio de préfets chargés d'accoucher de propositions de réforme susceptibles de recueillir un « large consensus » chez les élus corses. Pourtant, la partie serrée qui se joue en ce mois de juillet entre le premier ministre et les élus de Corsica Nazione, demandeurs de quel-

ques « gestes » forts, masque une autre bataille, plus discrète, mais tout aussi âpre : celle que livre depuis sept mois la Place Beauvau contre le « processus » engagé par l'hôtel Matignon.

Jean-Pierre Chevènement a toujours été hostile à l'idée d'ouvrir un dialogue avec les nationalistes,

fussent-ils, comme l'a décidé M. Jospin, « noyés » au milieu des autres élus, pour éviter toute comparaison avec des négociations à l'irlandaise ou à la calédonienne. Il était de ceux, comme M. Zuccarelli, qui jugent qu'on ne discute pas avec des amis des poseurs de bombes, avec des complices d'assassins. De ceux qui estimaient qu'on ne serre pas la main de Jean-Guy Talamoni et Paul Quastanaet, qu'on ne s'assied pas à la même table qu'eux, s'ils n'ont pas, au préalable, condamné la violence. Le ministre de l'intérieur avait fait valoir ses arguments à M. Jospin, qui n'y était pas insensible. Mais, comme l'a parfois confié le premier ministre à ses proches, « comment imposer la politique de fermeté lorsque que la police ne parvient pas à mettre la main sur les assassins du préfet Erignac ? »

Le 13 décembre 1999, M. Chevènement doit donc accueillir les nationalistes rue de Varenne, avec le premier ministre. Il voit d'un très mauvais œil la consultation proposée par M. Jospin aux élus corses de l'assemblée territoriale, le 10 mars, pour « entendre ce qu'ils ont à [lui] dire ». Jean-Pierre Chevènement fait de la résistance.

Ariane Chemin

Lire la suite page 16 et nos informations page 9

JULES ROY
Les Chevaux du soleil

Lire cet été
La grande saga algérienne de Jules Roy

L'aventure commune de la France et de l'Algérie, une aventure inouïe, un rêve qui n'a pas fini de hanter les mémoires...

omnibus



SÉRIES DE L'ÉTÉ

Animaux en balade

5. La tortue luth, éternelle mortelle

La tortue luth ne vieillit pas, c'est un miracle génétique. Mais elle meurt quand même, et souvent à cause des hommes, qui la prennent par erreur dans leurs filets de pêche ou l'éventrent pour lui voler ses œufs.



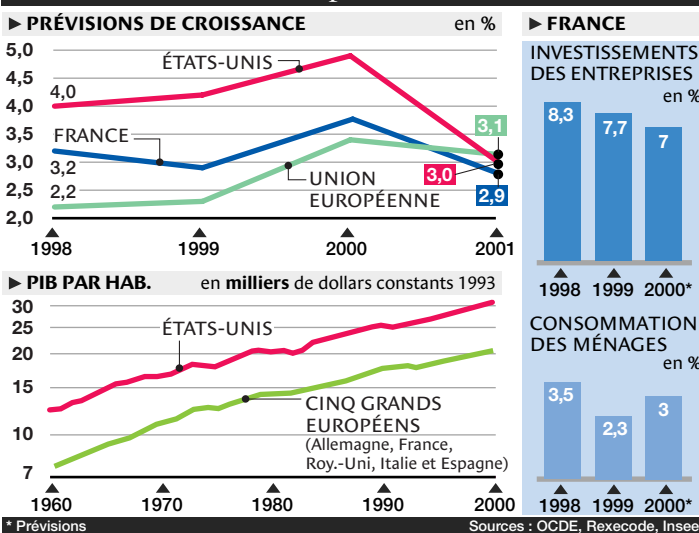
DISPARITION

« Le grand Simon »

Ancien directeur adjoint de la rédaction du Monde, directeur de la rédaction du Monde des débats lors de sa création en 1992, Jacques-François Simon est mort, jeudi 6 juillet, à l'âge de soixante et onze ans. Celui que nous appelions « le grand Simon » était entré dans ce journal en mai 1960. p. 29

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	8	Aujourd'hui.....	24
Société.....	11	Météorologie.....	28
Régions.....	13	Jeux.....	28
Horizons.....	14	Carnet.....	29
Entreprises.....	18	Culture.....	30
Abonnements.....	18	Guide culturel.....	32
Communication.....	20	Radio-Télévision.....	33

2001 : la croissance européenne devant l'américaine



Otmar Issing, économiste en chef de la BCE

« L'Europe dispose d'une chance historique »

« L'actuelle phase de croissance va-t-elle permettre à l'Europe de combler son retard sur les États-Unis ?

— Je préférerais dire oui, mais il est trop tôt pour l'affirmer. Je suis d'accord avec les prévisions des principales organisations internationales, qui estiment que la zone euro peut atteindre une croissance de 3 % et plus cette année et l'année prochaine. Le grand défi est de transformer le retournement cyclique en une période de forte croissance non inflationniste. Nous pouvons y parvenir, mais cela ne vient pas tout seul.

— Que faire, à votre avis, pour transformer l'essai ?

— Il faut combiner une politique macroéconomique saine et des réformes structurelles adaptées. Sur le plan macroéconomique, nous avons besoin de poursuivre l'assainissement budgétaire. Sur le plan structurel, nous devons mettre en œuvre des réformes qui rendent le marché du travail plus flexible et qui libèrent les marchés de biens et services. Il nous faut bien sûr aussi maintenir la stabilité des prix. L'Europe dispose d'une chance historique de bénéficier d'une croissance durable.

— Les États-Unis sont-ils sur la voie d'un atterrissage en douceur ?

— Ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Un ralentissement brutal de l'économie américaine est aujourd'hui le principal risque pour l'économie mondiale. Il y a une bonne chance que les États-Unis connaissent un atterrissage en douceur, mais un jugement définitif serait prématuré. Il y a des signes préliminaires qui montrent que la croissance américaine est en train de ralentir.

La récente progression de l'euro est bienvenue

— La « nouvelle économie » joue-t-elle en Europe le même rôle qu'aux États-Unis ?

— Il est difficile d'identifier l'émergence d'une nouvelle économie sur le Vieux Continent. Nous avons ici ou là des évolutions dans ce sens, mais rien de déterminant. Certes, des entreprises de haute technologie existent. Toutefois, la combinaison de la flexibilité microéconomique et de politiques macroéconomiques contribuant à la stabilité, qui caractérise la nouvelle économie aux États-Unis, n'existe pas encore en Europe. Nous n'observons donc pas d'augmentation substantielle de la productivité sur une période prolongée. Pour cela, nous avons besoin d'une période de forts investissements, en particulier dans les hautes technologies, ainsi que de déréglementation et de plus de flexibilité. Cela a pris du temps aux États-Unis.

— La croissance européenne va-t-elle s'accompagner d'une reprise de l'inflation ?

— Les risques pour la stabilité des prix ont évolué à la hausse. C'est pourquoi la Banque centrale européenne a décidé d'augmenter ses taux d'intérêt à plusieurs reprises, et à nouveau de 0,5 point le 8 juin. A moyen terme, l'inflation devrait rester inférieure à 2 %, notre seuil de référence. Mais cela va prendre du temps avant que ces décisions n'aient l'impact escompté. Il n'est pas à exclure que l'inflation dépasse ce seuil pendant quelques mois.

— L'euro oscille autour de

0,95 dollar ces dernières semaines. Est-ce suffisant pour limiter l'impact du taux de change sur les hausses de prix ?

— Certainement pas. La récente progression de l'euro est bienvenue mais sa baisse reste substantielle comparée au niveau de l'an dernier. L'actuel taux de change de l'euro ne va pas ajouter de pression supplémentaire sur les prix. Sa longue phase de baisse a généré des pressions qui demeurent sensibles, en particulier sur les prix à l'importation. Cet élément a joué un rôle important dans notre décision de remonter les taux.

— Après la dernière hausse des taux, le premier ministre portugais, Antonio Guterres, dont le pays présidait l'Union européenne jusqu'en juin, a estimé qu'un tel mouvement n'était « pas nécessaire » pour la croissance européenne. Que pensez-vous de ces commentaires ?

— Ils ne me laissent pas indifférent mais ne me perturbent pas. Tout le monde devrait admettre qu'une banque centrale, dont le premier objectif est de garantir la stabilité des prix, se devait de remonter les taux dans les circonstances actuelles.

— Allez-vous attendre avant de prendre une nouvelle décision à la hausse ?

— M. Duisenberg [président de la BCE] a dit, début juin, qu'il s'agissait d'une décision destinée à éclaircir l'horizon pour une certaine période de temps. Cela demeure vrai. Nous ne menons pas une politique activiste. Nous continuons à observer la situation de manière à agir en temps voulu et n'avons pas de calendrier fixe pour les décisions à venir.

— L'évolution de l'euro face au dollar a relancé le débat sur un gouvernement économique de l'Europe. Faut-il renforcer le Conseil de l'Euro II, comme le suggèrent les dirigeants français ?

— Toutes les réformes réalisées par les politiques pour renforcer la croissance vont renforcer l'euro. C'est leur plus importante contribution. Au sein de l'Euro II, si la discussion sur l'assainissement budgétaire est approfondie, c'est une très bonne chose. Le rythme de l'assainissement budgétaire s'est en effet ralenti, malgré un phase de forte relance économique. C'est contre l'esprit du Pacte de stabilité et de croissance. La plupart des gouvernements sont encore loin de l'objectif d'un budget à l'équilibre ou en surplus.

— Mais l'euro n'a-t-il pas un problème de représentation internationale ?

— L'Europe n'est pas un Etat. Nous devons vivre avec cela. Le plus important, c'est que les hommes politiques donnent les bons signaux en mettant en œuvre une bonne politique. M. Duisenberg est le « monsieur euro » de la zone. Je ne vois pas la nécessité d'un deuxième M. Euro.

— Que pensez-vous de l'actuel débat sur l'avenir de l'Union européenne ? (Lire aussi page 4.)

— Le discours de M. Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères, sur l'Europe fédérale, est une présentation d'idées, une nouvelle impulsion qui devrait être bienvenue. Le président de la République française a prononcé récemment devant le Parlement allemand un important discours qui a été très bien reçu. Nous verrons prochainement des discussions intensives et intéressantes. Ce sont des sujets qui sont importants, particulièrement dans le contexte d'un élargissement. Nous devons savoir où nous allons. »

Propos recueillis par Philippe Ricard

La France à « plein régime »

TOUT va bien pour l'économie française. Et il n'y a aucune raison que cela change d'ici à la fin de l'année. Le message de l'Insee, qui a publié, vendredi 7 juillet, sa dernière note de conjoncture, est sans ambiguïté. « Plein régime », tel est d'ailleurs le titre du document. « La situation conjoncturelle est excellente. Il n'y a pas de véritables pressions inflationnistes, car l'offre s'adapte à la demande », résume Nicolas Sobczak, de l'institut.

La croissance atteindra 3,5 % en 2000. Elle sera d'abord soutenue par la consommation des ménages, dont la vigueur ne se dément pas et qui devrait encore progresser de 3 % cette année. Les créations d'emplois devraient se poursuivre à un rythme soutenu cette année : l'Insee prévoit qu'ils seront 520 000 à être créés en 2000, dont 150 000 du fait des politiques d'aides à l'emploi, au premier rang desquelles la mise en place des 35 heures. Ces créations d'emploi stimuleront l'appétit des Français pour les automobiles, les téléphones portables et autres produits.

A la fin 2000, l'Insee prévoit que le taux de chômage sera de 9,2 %, contre 9,8 % actuellement. La bonne tenue de la consommation des ménages devrait également se traduire par une forte hausse des importations, de 10,2 % selon l'Insee, cette année. Mais comme les exportations seront également en forte croissance, compte tenu d'un environnement international favo-

nable et de la relative faiblesse de l'euro, le commerce extérieur restera sans effet sur la croissance française.

Dans ce contexte de forte demande, intérieure et extérieure, l'Insee ne prévoit toutefois pas de trop fortes tensions sur l'appareil productif et sur l'emploi, à l'image de ce qui s'est passé lors de la phase de croissance de la fin des années 1980. Les entreprises, en tout cas, ne s'attendent pas à être bridées par leur incapacité à répondre à la demande. Pour preuve, « les perspectives de production des entreprises sont aujourd'hui à des niveaux historiquement élevés dans tous les secteurs de l'industrie », affirme l'Insee.

INFLATION SOUS CONTRÔLE

D'ailleurs, si le taux d'utilisation des capacités (TUC) a sensiblement progressé pour atteindre 86 % fin 1999, soit 2,5 points au-dessus de sa valeur moyenne depuis quinze ans, il reste inférieur de 2 points au niveau record de 1990. Les carnets de commande, eux, n'ont jamais été autant remplis. Le TUC « pourrait continuer de progresser au cours de l'année 2000 mais ne gagnerait pas plus d'un point d'ici la fin de l'année », estime Michel Devilliers, de l'Insee. « Les gains de productivité du capital ainsi que l'important effort d'investissement des entreprises devraient en effet occasionner une production soutenue des capacités de production », explique l'institut.

Du côté du marché du travail, les

tensions se sont également accrues, mais elles restent inférieures à celles enregistrées à la fin des années 1980, « sauf dans les secteurs du BTP et de l'automobile », précise l'Insee. « Le taux de chômage demeure encore à un niveau tel que les entreprises devraient pouvoir recruter sans tensions généralisées sur les salaires », estime l'Insee. Depuis 1998, la baisse du taux de chômage s'est accompagnée d'une hausse des salaires qui est restée limitée à

moins de 2,5 % par an. Au début de la précédente décennie, où les niveaux de chômage étaient comparables, les salaires augmentaient de plus de 6 % par an. La modération salariale, qui a accompagné la mise en place des 35 heures, explique en grande partie ce phénomène. Toutefois, de manière plus structurelle, « ce constat atteste que le taux de chômage à partir duquel la croissance se traduit par des tensions fortes sur les salaires a baissé depuis dix ans », conclut M. Sobczak.

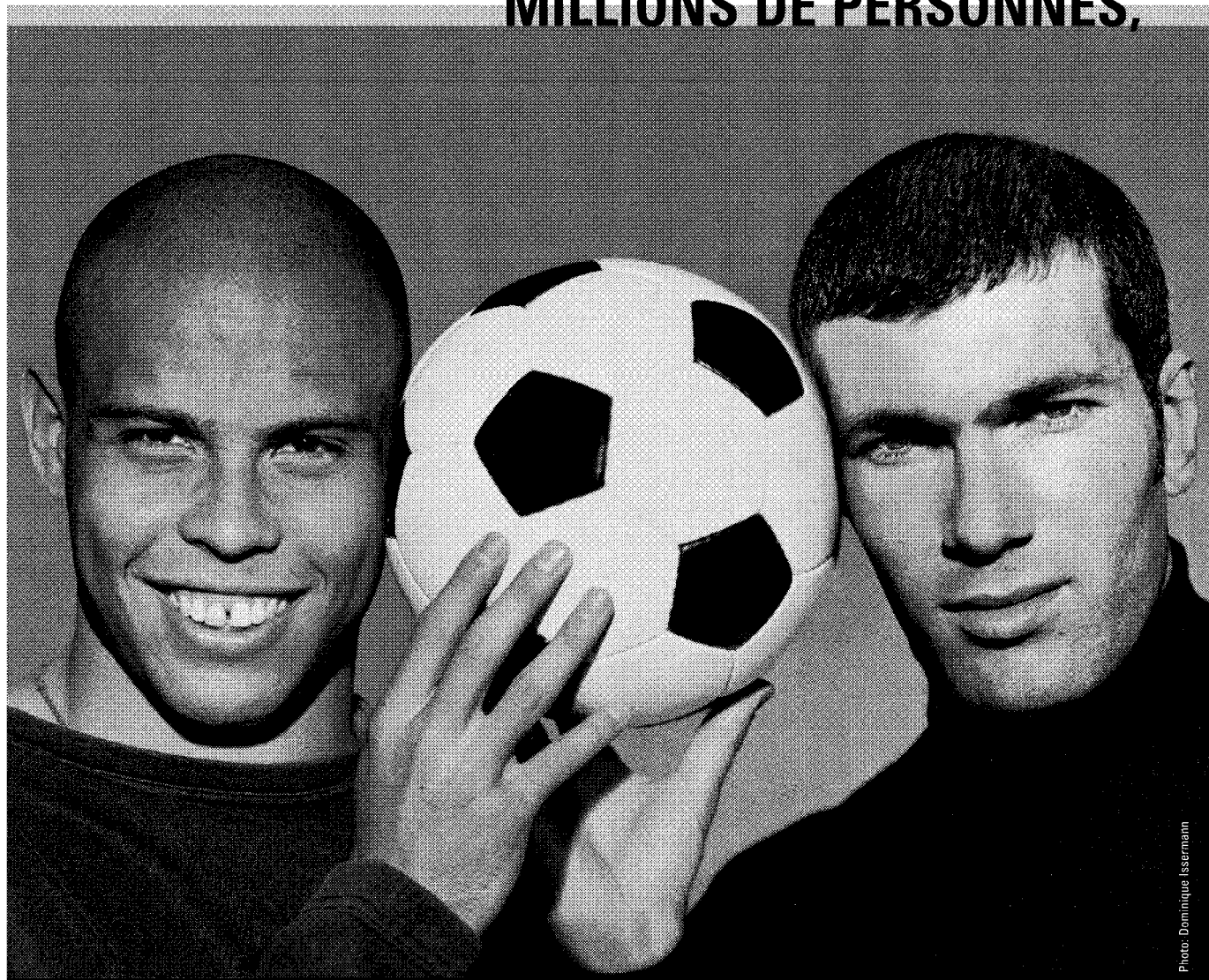
L'offre permet donc de répondre à la demande et l'inflation reste sous contrôle. « A court terme, la principale source de l'inflation reste donc l'inflation importée », via la dépréciation de l'euro et le renchérissement des prix du pétrole. « Ni la reprise de l'activité ni la forte amélioration de la situation sur le marché du travail ne semblent occasionner encore de pressions internes significatives », estime encore l'Insee, qui prévoit que l'inflation, en décembre 2000, sera, en glissement annuel, de 1,2 %. « A terme, néanmoins, la forte amélioration de la situation sur le marché du travail et le mouvement de réduction de la durée du travail (qui renchérit le coût horaire du travail) pourraient entraîner une accélération des coûts salariaux et rehausser les perspectives d'inflation », prévient l'Insee. En clair, les tensions ne devraient pas être au rendez-vous, du moins pas en 2000.

Virginie Malingre

L'OCDE critique les 35 heures

La forte croissance attendue en France cette année et en 2001 pourrait être freinée par des tensions sur le marché du travail, notamment en raison des 35 heures. C'est l'un des principaux messages du rapport annuel sur la France de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), publié jeudi 6 juillet à Paris, qui, plus optimiste que l'Insee, prévoit une croissance française à 3,7 % en 2000, mais à 2,9 % en 2001. Elle estime aussi que « l'économie française pourrait être freinée par des phénomènes de surchauffe » et que « la durée du travail et la gestion du salaire minimum doivent être menées avec prudence et pragmatisme afin de (...) ne pas freiner les créations d'emplois ».

LA PAUVRETE AFFECTE LA VIE DE MILLIONS DE PERSONNES,



Y COMPRIS CELLE DE DEUX JOUEURS DE FOOTBALL PARMIS LES MIEUX PAYES AU MONDE.

Quoi de plus surprenant : que dans notre monde, désormais près d'une personne sur quatre vit dans la plus extrême pauvreté ? Ou que pour la toute première fois nous disposons maintenant de la richesse, des connaissances et des moyens technologiques pour créer un monde sans pauvreté en moins d'une génération ?

Ronaldo et Zidane soutiennent des programmes d'éducation au Kosovo et en Albanie dans le cadre de la campagne du PNUD "Faire équipe pour vaincre la pauvreté". Développer l'accès à l'instruction contribue à éliminer la pauvreté. L'enseignement et la formation professionnelle facilitent la création d'emplois et l'embauche, améliorent l'hygiène et les soins de santé, font progresser l'agriculture et le commerce, et multiplient les chances offertes à tous - hommes, femmes et enfants.

Nous sommes bien plus près de mettre fin à la pauvreté que vous ne le pensez. Pour savoir comment vous-même, votre entreprise ou votre organisation pouvez faire la différence, renseignez-vous auprès du PNUD ou connectez-vous à son site web à www.undp.org/teams (site multi-lingue) ou au site www.netaid.com (site en anglais).

Nous serons tous plus riches sans la pauvreté



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

PNUD, PALAIS DES NATIONS, CH-1211, GENÈVE 10, SUISSE.

Le gouvernement prépare un projet de loi limitant la protection des mineurs étrangers

Les jeunes de seize à dix-huit ans seraient traités comme les majeurs

Plusieurs associations de soutien aux étrangers ont rendu public et dénoncé, jeudi 6 juillet, un projet du ministère de l'intérieur visant à accor-

der le droit d'agir en justice aux mineurs étrangers. Confirmée par Matignon, cette réforme permettrait de maintenir les jeunes plus long-

temps en zone d'attente et de favoriser leur reconduite à la frontière, alors que se multiplient les arrivées de mineurs isolés.

UNE MODIFICATION de la loi Chevènement sur l'immigration pourrait bientôt faciliter le placement en zone d'attente et la reconduite à la frontière de mineurs étrangers. Lors de la conférence de presse sur le sort des jeunes mineurs étrangers isolés, organisée jeudi 6 juillet au siège de la Ligue des droits de l'homme (LDH), par cinq organisations (LDH, Groupe d'information et de soutien des immigrés [Gisti], Syndicat de la magistrature [SM], Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers [Anafé] et Association des magistrats de la jeunesse et de la famille [AMJF]), la présidente du Gisti a révélé l'existence d'un projet de correction de la loi Chevènement du 11 mai 1998 sur l'immigration allant en ce sens.

Le texte, mis au point lors d'un comité interministériel début juin, amende l'article 35 *quater* qui organise le placement et le maintien en zone d'attente pour les étrangers dont l'entrée sur le territoire a été refusée. Comme leurs aînés, les jeunes de moins de dix-huit ans arrivant à la frontière, dans un aéroport, un port ou une gare, sont - dès lors qu'ils ne sont pas en situation régulière ou qu'ils demandent à bénéficier du droit d'asile - placés en zone d'attente pendant quatre jours. Là où les majeurs voient généralement ce placement prolongé, les mineurs sont, pour des motifs de procédure, remis en liberté lors de leur passage devant le juge chargé de statuer sur leur maintien dans

cette zone d'attente. Le projet de texte autoriserait dorénavant les mineurs de plus de seize ans « en l'absence d'un représentant légal [les] accompagnant » à « agir en justice ». Pour les moins de seize ans, le juge saisi du maintien en zone d'attente serait autorisé à désigner « un administrateur ad hoc chargé de le représenter ». En clair, le texte accorderait une nouvelle capacité juridique aux mineurs qui, au passage, permettrait au juge de les maintenir en zone d'attente, puis, éventuellement, d'organiser leur reconduite.

« On est en train de tordre les textes afin de pouvoir renvoyer des jeunes sans état d'âme », juge Marianne Bolon de l'AMJF

Cet amendement à l'ordonnance de 1945 romprait ainsi avec le droit civil, qui interdit aux mineurs toute capacité juridique avant l'âge de dix-huit ans (article 488 du code civil), et créerait une dérogation pour les seuls mineurs étrangers. Les associations ont immédiatement dénoncé un texte « discriminatoire ». « On est face à une disposition qui ne concernera

que les mineurs étrangers, les Français restant incapables d'ester en justice avant dix-huit ans sans tutelle », assure Gilles Sainati, secrétaire général du Syndicat de la magistrature. « Si ce texte passe, c'est à la fois une première brèche dans le droit des étrangers et une remise en cause du régime de protection des droits de l'enfant », estime, de son côté, Nathalie Ferré, présidente du Gisti. « On est en train de tordre les textes afin de pouvoir renvoyer des jeunes sans état d'âme », juge Marianne Bolon, de l'AMJF.

Le dossier des mineurs étrangers arrivant sur le territoire français sans parents empoisonne le gouvernement depuis plusieurs mois. L'alerte avait été donnée mi-mars par le conseil général de Seine-Saint-Denis. Le département, qui abrite l'aéroport de Roissy, doit en effet gérer l'arrivée de centaines de jeunes demandeurs d'asile, lâchés dans la nature après leur maintien en zone d'attente (*Le Monde* du 7 mars). Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, 843 mineurs sont arrivés à Roissy en 1999. On évalue à plus d'un millier le nombre de mineurs isolés arrivant en France, par mer, air ou terre, pour échapper à la guerre, aux persécutions ou à la misère.

Une fois sortis de zone d'attente, la plupart sont remis en liberté sans qu'un foyer leur ait été trouvé et une tutelle organisée pour les assister. « Nous avons fait une recherche sur 400 jeunes passés par Roissy pour savoir ce qu'ils étaient devenus : nous n'avons trou-

vé aucune trace et avons de fortes craintes qu'ils n'aient alimenté les réseaux de prostitution ou de travail clandestin », constate Claude Roméo, chargé de l'enfance et de la famille au conseil général de Seine-Saint-Denis. Dans une lettre adressée à Lionel Jospin, le 5 juin, les associations de défense des étrangers s'en alarmaient et réclamaient pour tout mineur arrivant sur le territoire la saisine du procureur « afin qu'il désigne une juge des enfants [pour une mesure de placement] et un juge de tutelle afin d'organiser sa représentation », et que des « dispositions soient prises afin que l'aide sociale à l'enfance offre un accueil adapté à ces mineurs ».

Poussé par les associations et les élus locaux, le ministère de l'emploi et de la solidarité étudiait, fin mai, la mise en place d'une structure d'accueil d'urgence pour ces mineurs. Le gouvernement semble avoir choisi une méthode plus radicale en alignant le droit des mineurs étrangers sur celui des adultes, suivant ainsi l'avis du ministère de l'intérieur. Il s'agit de « donner aux mineurs la possibilité d'ester en justice. Y compris de contester leur maintien en zone d'attente », explique-t-on dans l'entourage du premier ministre. Malgré les réticences du cabinet de Martine Aubry, et avec « l'accord de principe » de Matignon, le projet de texte devrait être présenté dans le cadre de la loi de modernisation sociale en janvier 2001.

Sylvia Zappi

Remise en liberté d'un homme accusé du meurtre d'une fillette

Pascal Foki faisait figure de coupable idéal

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Pascal Foki, incarcéré depuis le 11 avril pour le meurtre de la petite Océane dans un camping de Pamiers (Ariège), a été libéré de la prison Saint-Michel de Toulouse, jeudi 6 juillet, sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel. Le rapport d'autopsie, transmis au mois de juin, établit que la petite Océane, âgée de vingt-six mois, est morte par hydrocution après être tombée le 8 avril dans les eaux froides de l'Ariège, qui borde le camping, et qu'elle ne portait aucune trace de violences ou de strangulation. De plus, contrairement à ce qui avait été retenu contre Pascal Foki lors de sa mise en examen, la petite fille n'a pas été violée.

Les conclusions de ce rapport, contradictoires avec les premières observations faites à la morgue et les charges retenues contre Pascal Foki, ont été confirmées par un médecin-expert. Elles établissent en particulier que les anomalies anales constatées sont d'origine naturelle et qu'il n'y a pas de lésions sur les muqueuses. Tout laisse penser désormais que ce drame sur lequel les pires horreurs ont été dites se présente comme un navrant accident : le 8 avril, la petite Océane a échappé à la surveillance de sa mère et est tombée dans la rivière, où elle s'est noyée.

Ouvrier électricien de vingt-neuf ans, réservé et solitaire, Pascal Foki a toujours protesté de son innocence. Il vit dans un mobile home dans le camping plutôt accueillant de Pamiers, lieu de résidence de nombreux travailleurs saisonniers. Il serait tombé amoureux de sa voisine, Céline, une jeune mère au chômage de vingt ans, dont l'époux est en prison, et

qui s'occupe de sa petite fille dans la caravane qu'elle occupe. Devant le juge, Céline a accusé Pascal d'avoir proféré des menaces de mort contre sa fille si elle ne cédait pas à ses désirs.

Dans le camping, où les relations de voisinage ne sont pas au beau fixe, des témoins accablent le jeune ouvrier. La rumeur naît sur un supposé comportement pédophile et enfle jusqu'à devenir réalité aux yeux des autorités policières et judiciaires. Un rapport psychiatrique d'une psychologue décrit Pascal comme « narcissique, facilement violent et déviant sexuel ». Il est devenu le coupable idéal. D'autant plus que, devant le juge, il a une phrase malheureuse : « Si c'est moi [qui ai commis ce crime], je n'en ai pas conscience. » La phrase vaut avec aux yeux des enquêteurs. Il est immédiatement incarcéré à Toulouse où, pendant trois mois, raconte-t-il dans un entretien à *La Dépêche du Midi* du 7 juillet, il culpabilise et vit un véritable enfer. « Le plus dur à supporter, c'était le poids de l'accusation », dit-il aujourd'hui.

« TROIS MOIS POUR RIEN »

Pascal Foki est toujours mis en examen pour assassinat et viol, et reste placé sous contrôle judiciaire. Mais « sa détention n'apparaît plus justifiée au regard des nécessités de l'instruction », a estimé la chambre d'accusation de Toulouse. L'absence de charges étant évidente, la justice s'orienterait désormais vers un non-lieu.

« Trois mois de prison pour rien et dans les pires conditions, c'est encore un dysfonctionnement du système judiciaire », accuse l'avocat de Pascal Foki, Christian Etelin.

Jean-Paul Besset

« Micmac » sur le retour de l'option arabe au lycée Masséna de Nice

OUVRIRA ? Ouvrira pas ? A Nice, la situation était, jusqu'à ce début de semaine, des plus confuses, après l'annonce, le 21 juin, de la réouverture de l'option arabe en classe de seconde au lycée Masséna. Depuis la publication, par *Nice-Matin*, le 26 juin, et *Le Monde* daté du 28 juin, d'articles faisant état de la décision rectoriale de relancer cette classe de langue vivante 3, supprimée en juillet 1999, des élèves se sont pressés au lycée pour s'inscrire. En vain. Le proviseur indiquait qu'il n'avait pas reçu les instructions écrites de son administration pour procéder aux inscriptions. Après deux semaines de flottement, il affirme désormais que tout est en règle et que les candidats à l'arabe pourront, à la rentrée, se faire connaître.

Questionné par *Le Monde* à plusieurs reprises sur cette affaire qui suscite une vive polémique depuis un an, le recteur, Maurice Quenet, n'a pas souhaité s'exprimer au téléphone, répondant par l'intermédiaire de son chargé de communication ainsi qu'au travers de deux communiqués de presse. Le dernier, en date du 5 juillet, s'étonnait du retentissement de l'affaire : « Le débat autour du statut de la langue arabe au lycée Masséna a pris un tour disproportionné (...). Le prestige de cet établissement, dont la moitié des élèves sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles, peut expliquer ce retentissement. » Plus loin, le communiqué tentait de préciser la décision rectoriale : « La langue arabe est inscrite dans la carte des langues du lycée en LV3 à la rentrée 2000 pour les élèves du secteur de recrutement. A titre transitoire, une scolarité aménagée est proposée aux élèves de première et de terminale qui n'auraient pas pu prendre cette option à la rentrée 99 en seconde. » Ces deux mesures « devraient être connues de tous et elles ont été notifiées le 8 décembre 1999 et rappelées le 8 juin 2000 ».

« OUVERTURE CONFIDENTIELLE »
Mais ni le proviseur, ni l'inspection académique, ni l'inspecteur pédagogique régional chargé de cette langue vivante n'ont pu obtenir de confirmation formelle de la décision. Pas plus que les associations, MRAP et Ligue des droits de l'homme, qui s'étaient récemment mobilisées sur cette affaire, ou les syndicats d'enseignants du lycée. Au final, ces derniers affirment rester méfiants. Pour eux, les élèves risquent d'être les victimes de cet éton-

nant « micmac ». Faute d'une décision claire prise en temps et en heure, les inscrits risquent d'être insuffisants. Or il faut au moins 12 élèves pour ouvrir une classe, a prévenu le recteur. En outre, l'option, qui devrait être proposée à la rentrée aux élèves de Masséna, semble désormais fermée aux jeunes des quartiers Est de Nice, qui accédaient à ce lycée du centre-ville par dérogation.

« C'est crapuleux », lance Alain Galan, secrétaire départemental adjoint du SNES des Alpes-Maritimes, qui n'a décroché de la part du rectorat qu'une confirmation orale de la réouverture de l'option en seconde le 5 juillet. « Aucune information n'est faite à destination des collégiens éventuellement intéressés. Le rectorat fait tout pour que cette ouverture soit confidentielle, et qu'elle soit réservée aux enfants inscrits dans l'établissement en refusant ceux qui ne viennent pas du secteur : à la rentrée, on va proposer aux élèves de Masséna de prendre l'arabe alors qu'ils auront déjà choisi toutes leurs options. On peut aisément prévoir que peu choisiront ainsi une surcharge de travail. »

Nathalie Guibert

Un élu du FN « piégé » pour ses propos négationnistes sur le Web

GRENOBLE

de notre correspondant
« J'ai voulu dialoguer avec le diable », explique Georges Theil, conseiller régional (FN) de Rhône-Alpes. A soixante ans, ce responsable politique a la mine faussement contrite du gamin surpris en flagrant délit.



PROCÈS

Judi 6 juillet, il a comparu devant le tribunal correctionnel de Grenoble (Isère) pour « contestation d'existence de crimes contre l'humanité ». La justice lui reproche

d'avoir tenu sur le Web des propos négationnistes, dans lesquels il conteste l'existence des chambres à gaz, parlant à leur propos de « soi-disant chambres à gaz », de « rumeur », de « fantasme ».

Militant d'extrême droite de la première heure, partisan de l'Algérie française, plusieurs fois candidat avant d'être élu (FN) aux régionales, un temps séduit par le MNR, depuis rentré dans les rangs lepénistes, M. Theil avait pourtant pris ses précautions. Le 16 janvier, il s'était connecté sur un site de ressources et de documentation sur le génocide nazi et sa négation (www.anti.rev.org.com). Il s'était inscrit sous un faux nom, y.lenor-mand, prétendant domicilié dans un cybercafé.

REMONTER À L'E-MAIL

C'était sous-estimer l'ingéniosité des techniciens du serveur Wanadoo, qui alertés par le responsable du site, ont pu remonter, grâce à la date et l'heure, jusqu'à l'e-mail émetteur des messages litigieux. Georges Theil, cadre administratif à France Télécom, a de la sorte été identifié. La perquisition effectuée à son domicile par la brigade financière a permis de découvrir une liste de sites révi-

sionnistes, des traces d'écrits - « Jean-Marie Le Pen a tort : les chambres à gaz ne sont pas un détail, c'est un bobard ». Divers documents, dont un samizdat intitulé « Le naufrage des prétendues chambres à gaz », ont également été retrouvés.

Devant le tribunal, l'élu a soutenu s'être « fait piéger ». Explications de l'intéressé : « Je me suis relié à ce site à partir d'autres sites et suis tombé sur une sorte de questionnaire, destiné à faire parler les gens, qui posait le problème de l'existence ou de la non-existence des chambres à gaz. Mais je n'ai pas tenu les propos qu'on m'attribue. » Il a toutefois reconnu la paternité d'une citation : « Les chambres à gaz pour tuer n'ont jamais existé et cela pour une raison très simple, elles étaient tout simplement et radicalement impossibles. » Mais il a prétendu l'avoir reprise « pour exciter [son] interlocuteur et le faire réagir ».

Le président du tribunal, Gérard Dubois, s'en est étonné : « On comprend difficilement pourquoi vous iriez jouer le rôle d'agent provocateur. »

Réponse : « Mon père a été tué en 1944 par un commando dont on n'a jamais su s'il appartenait à l'Occupation ou à la Résistance. »

Depuis, Georges Theil a poursuivi ce qu'il appelle « une recherche historique personnelle », qui l'amène à ne pas s'en tenir à « l'histoire officielle ». « Là, il s'agit de faits historiques », lui a retourné le magistrat.

« EN TÊTE-À-TÊTE »

L'élu du FN a semblé découvrir le Web. « Je n'avais pas conscience que ma conversation pouvait être consultée », a-t-il affirmé. « Je pensais discuter en tête-à-tête avec mon interlocuteur. » Son défenseur, M^e Eric Delcroix, conseiller régional (MNR) de Picardie, a repris l'argument pour discuter l'application, dans ce cas, de la loi sur la liberté de la presse. « M. Theil a adressé un courrier électronique privé, sans avoir l'intention d'en faire un document public. Il n'y a aucune preuve qu'il s'agisse d'un forum ouvert. Le seul à le dire, c'est [l'avocat cite le nom du responsable du site], dont on ignore même s'il existe. En tout cas, il n'a jamais été entendu, ni recherché », a-t-il plaidé en demandant la relaxe. Une peine de six mois de prison avec sursis a été requise par le ministère public.

Jugement le 27 juillet.

Nicole Cabret

Marketing - Commerce - Gestion

Sessions d'été

TEST EUROPEEN D'APTITUDE AU MANAGEMENT

Concours commun

CEFAM, EBS, ESAM, ICD, ISTE C

BAC + 4

Diplômes visés ou homologués

01 44 65 66 62

12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

Experts et élus auvergnats au secours du gour de Tazenat

L'autorisation accordée par le préfet du Puy-de-Dôme d'exploiter une carrière surplombant ce site volcanique sensible met en émoi la communauté scientifique. Le conseil régional a émis un vœu demandant d'en préserver l'« intégrité »

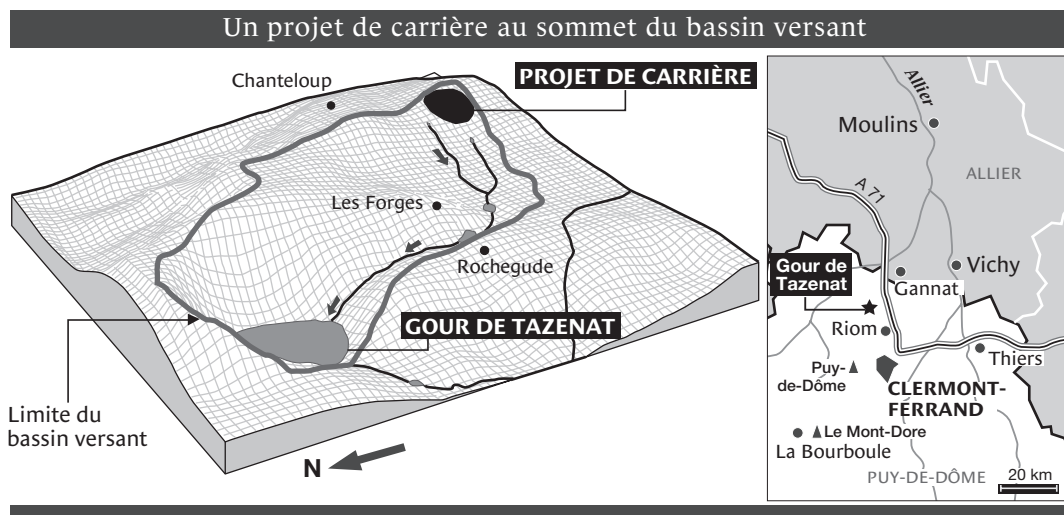
CLERMONT-FERRAND
(Puy-de-Dôme)

de notre envoyé spécial

En autorisant, le 7 février, l'ouverture d'une carrière à proximité du gour de Tazenat, la préfecture du Puy-de-Dôme a-t-elle pris une décision qui pourrait menacer un site décrit par les volcanologues comme une curiosité scientifique de premier plan ? C'est ce que pensent de nombreux familiers du lieu, persuadés d'une « bavure » préfectorale.

Le gour (« gouffre ») de Tazenat est situé à trente minutes de Clermont-Ferrand, à 700 mètres d'altitude. C'est le volcan le plus septentrional de la chaîne des puys auvergnats, en bordure du plateau des Combrailles. Le lac s'est formé sans doute voilà trente mille ans, à la suite d'une explosion volcanique, comme d'autres lacs de cratère auvergnats (Pavin, le Bouchet). Une forme parfaitement circulaire, des eaux sombres mélancoliques, des rives boisées sur lesquelles est venu rêver Maupasant. Baignade et pêche, autorisées, en font un lieu de détente fréquenté.

Dans la perspective de l'ouverture du chantier de l'autoroute A 89 (Clermont-Ferrand/Bordeaux), la société Cerf-Centre, dont le siège social est à Bransat (Allier), a déposé, le 30 décembre 1997, au nom de son gérant, Jean-Yves Cluzel, une demande d'exploitation d'une carrière à proximité du lac. Le périmètre d'extraction se trouve à moins de 1 500 mètres du lac, au sommet du



bassin versant où naît le ruisseau qui, après avoir drainé les prairies environnantes et traversé deux petits étangs, se déverse ensuite dans le gour.

La carrière prévue est d'importance – trois étages de fouille à ciel ouvert, installation de traitement des matériaux –, comme la durée d'exploitation demandée – trente ans. Le préfet en poste à l'époque, François Leblond, apparaît d'abord réservé. C'est que la plupart des services de l'Etat consultés lors de l'étude d'impact émettent des avis défavorables, notamment la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass), le 15 mai 1998, qui note que la qualité des eaux du gour « est l'une des meilleures du département ». La direction régio-

nale de l'environnement (Diren), évoque, le 17 juin de la même année, « l'inconsistance du chapitre de l'étude d'impact consacré à l'eau, compte tenu de la sensibilité du site ». Enfin, la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), souligne, le 19 novembre, la situation de la carrière « en tête du bassin versant ».

La communauté scientifique, qui s'est mobilisée, ajoute ses craintes, notamment le professeur Etienne Juvigné, de Liège, sommité de la volcanologie, ou Bernard Valadas, à l'époque enseignant de géomorphologie à Clermont-Ferrand, qui estime aujourd'hui que le gour de Tazenat « est incontestablement un des grands sites d'Auvergne » et que « ce lac profond, logé dans un

maar [cratère explosif], fait partie du patrimoine volcanique mondial ». Pour M. Valadas, le principe de précaution doit être appliqué, compte tenu de la petite taille du bassin versant ; par ailleurs, selon lui, le granit du sous-sol présente ici un aspect fissuré qui augmente les risques d'infiltration des hydro-

carbures qui pourraient être rejetés par l'installation et rejoindre les eaux du lac.

A l'issue d'études complémentaires, la Diren donne un avis favorable, mais assorti de réserves. Lorsque le préfet Leblond quitte le Puy-de-Dôme, en décembre 1999, aucune décision n'a été prise. Son successeur, Didier Cultiaux, ne traîne pas. Le 7 février 2000, l'arrêté d'ouverture est accordé au carrier. Les scientifiques renouvellent aussitôt leurs inquiétudes. Le professeur clermontois Nicole Lair, hydrobiologiste, parle d'une « absurdité ». Le 29 mars le propriétaire privé du gour a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Mais il n'y a pas que la communauté scientifique qui soit en émoi. Le 29 mai, le conseil régional a émis un vœu, adopté à l'unanimité, à droite comme à gauche, demandant que soit préservée l'« intégrité » d'un site naturel « reconnu internationalement ». Déjà, le 3 avril 1998, Valéry Giscard d'Estaing, en tant que président du

parc naturel régional des Volcans, avait émis un avis défavorable au projet. Les responsables du parc mettent en avant le fait que, parmi les trente-quatre sites d'extraction de remplacement potentiels étudiés à la demande du préfet, pas moins de vingt-six, dont quatre dans la commune de Charbonnières-les-Vieilles, où est situé le gour, présentent de meilleures caractéristiques que le projet de Tazenat.

« Ce lac profond logé dans un maar fait partie du patrimoine volcanique mondial »

Bernard Valadas

« Il y a un double problème d'écologie et d'économie à concilier. L'arrêté du 7 février comporte douze à treize pages de prescriptions, rappelle le préfet Cultiaux. J'ai pris ma décision après avoir consulté les dossiers, tenu trois réunions du comité départemental d'hygiène, examiné les études complémentaires, et m'être rendu sur le site. » Il souligne que le schéma départemental des carrières recommande à présent le prélèvement des granulats dans les zones granitiques et non plus dans la plaine alluvionnaire. Si le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, constatant « les insuffisances que comporte l'étude d'impact », a ordonné, le 20 juin, le sursis à exécution de l'arrêté préfectoral du 7 février, le projet reste encore en suspens.

Régis Guyotat

Le jardin lillois où « on fait pousser de la solidarité »

LILLE

de notre correspondante

Il s'appelle le jardin des (Re)trouvailles et se situe à Lille, en plein cœur du quartier populaire de Moulins. A l'origine, c'était un terrain délaissé, une petite friche urbaine comme il en existe encore beaucoup dans la métropole lilloise, issue de la démolition de bâtiments vétustes, des logements, peut-être même des garages... Ici, personne ne se souvient plus très bien. « Pour éviter le développement d'une végétation sauvage, la mairie, propriétaire du terrain, y avait semé de la pelouse et tracé une allée de schistes rouges destinée aux joueurs de boules, lesquels ne sont jamais venus », rappelle René Penet, président de l'Association des jardins communautaires ouverts et néanmoins clôturés (Ajonc), porteuse de la démarche.

En deux ans, grâce à une poignée de militants et à la volonté des habitants du quartier, la friche de mille mètres carrés, demeurée si longtemps sans affectation, s'est métamorphosée en un jardin à nul autre pareil, voué aux bons soins quasi quotidiens d'une cinquantaine d'« habitants-jardiniers ». « Les gens se sont réellement appropriés le projet et le lieu », commente Jérôme, permanent d'Ajonc. Pour ce faire, une convention de mise à disposition du terrain a été signée avec la mairie, laquelle a vu bien vite le parti qu'elle pourrait tirer de cette expérience : un jardin vivant, lieu de rencontres, de convivialité et d'animations pour un coût extrêmement réduit pour la collectivité.

« OUVRIR L'ESPACE SUR LE QUARTIER »

Dans le jardin de Moulins, directement inspiré des jardins communautaires de New York, où il existe près de huit cents réalisations de ce type, certaines vieilles de vingt-cinq ans, on vient seul ou en famille quand on en a envie. Le samedi, adultes et enfants sèment, bêchent, binent, plantent fleurs et légumes... Toutes les décisions d'aménagements – mise en place d'un chemine-

ment, création d'une mare –, de plantations, d'animations et de gestion du jardin sont prises par l'ensemble des jardiniers. A la différence des jardins familiaux et des jardins ouvriers, si populaires dans la région, on n'y trouve pas de parcelle individuelle, même si chacun s'attache plus ou moins à tel ou tel petit coin du jardin.

Si le jardin est protégé par une clôture, c'est « pour permettre une pérennité des plantations et aménagements effectués par les habitants, mais l'objectif premier est d'ouvrir l'espace sur le quartier aussi souvent que possible », rappelle la charte élaborée pendant plus d'un an par les fidèles du jardin. Ainsi chaque habitant-jardinier possède-t-il une clé qui lui donne un accès privilégié au jardin ; mais sitôt qu'un jardinier y est présent, la grille est grande ouverte...

« L'idée est de créer un lieu de brassage social, d'écoute et de respect », expliquent, pêle-mêle, des habitants. « Dans ce jardin, on fait pousser avant tout de la solidarité », lance Jérôme, qui entre autres talents exerce aussi celui de poète. Des actions de sensibilisation à la nature en direction des écoles, des centres sociaux ou des maisons de quartier y sont également menées, sans oublier l'organisation de concerts, de repas de quartier – comme cette soupe au potiron récolté au jardin en 1999 –, de soirées-contes, d'anniversaires.

Tout est prétexte pour se retrouver. L'état d'esprit n'est pas très loin des désormais fameux repas de quartier impulsés, dès le début des années 90 à Toulouse, par la mouvance proche des musiciens du groupe les Fabulous Trobadors, avec la dimension nature en plus. Aujourd'hui, l'objectif est de faire éclore d'autres jardins communautaires, sur d'autres friches, dans d'autres quartiers de Lille. Une belle idée à creuser dans une ville qui bat tous les records en matière de déficit en espaces verts.

Nadia Lemaire

Le fioul de l'« Erika » va être analysé

LES OPÉRATIONS de pompage de l'Erika se poursuivaient normalement, jeudi 6 juillet, au large du Finistère sud, sur la moitié avant de l'épave du pétrolier, où un huissier de justice a prélevé un échantillon de fioul afin de confirmer la nature de la cargaison, ont indiqué la cellule Erika, gérée par la préfecture maritime et le ministère des transports, et TotalFinaElf dans leurs communiqués quotidiens.

Cet huissier a été nommé à la demande du groupe pétrolier, affrèteur de l'Erika et chargé du pompage, par le tribunal de grande instance de Brest. Le groupe pétrolier avait expliqué que cette action visait à « faire cesser toute polémique sur la nature de la cargaison ». Des doutes avaient été émis lorsqu'un laboratoire privé, Analytika, avait affirmé que le

pétrolier maltais transportait des résidus de distillation hautement toxiques, et non du fioul numéro 2 comme l'affirmait TotalFinaElf.

Toujours selon la cellule Erika et TotalFinaElf, environ 1 650 tonnes de mélange fioul lourd/diluant EMC (ester méthylique de colza) avaient été remontées à bord du bateau de pompage, le Crystal Ocean, jeudi matin. Ces deux sources ont indiqué que de « légères traces d'irisation (en surface) ont été observées à proximité des épaves », distantes d'environ 10 kilomètres l'une de l'autre, et qui reposent par quelque 120 mètres de fond à 70 kilomètres au sud de Penmarc'h (Finistère).

Ces irisations sont régulièrement observées depuis des mois, après le colmatage de premières fuites plus importantes sur les

épaves et avant le début des opérations de préparation du pompage, début juin, malgré les interventions des plongeurs mobilisés sur le chantier, qui ont dû boucher plusieurs suintements, notamment sur l'arrière, avant de commencer à installer le dispositif. Parallèlement, les plongeurs ont poursuivi la préparation de l'épave arrière.

Le secrétaire général de la mer, Paul Roncière, était en visite à Brest jeudi. Le premier ministre, Lionel Jospin, doit quant à lui survoler samedi le chantier de pompage. Auparavant, il se rendra sur des plages bretonnes du Morbihan souillées par la marée noire. Il achèvera son déplacement à Brest par l'inauguration du centre de connaissances de la mer Océanopolis. – (AFP).

« Des enregistreurs du passé »

« Des crises éruptives ont affecté la région depuis cent mille ans. Une crise a eu lieu vers trente-cinq mille ans, d'où est issu le lac de Tazenat ; une autre s'est déroulée entre onze mille et six mille ans, date de la formation du lac Pavin », explique le professeur Etienne Juvigné, de Liège, qui préside la Commission internationale de téphrochronologie et de volcanisme. Il rappelle que la place de Jaude, à Clermont-Ferrand, est située au fond d'un ancien cratère d'explosion, vieux de cent mille ans : « Ces volcans sont des dépressions fermées. Tout ce qui y tombe y reste. Les sédiments accumulés ont enregistré l'évolution de l'environnement. Les volcans sont des enregistreurs du passé. » A Tazenat, il a pu ainsi reconstituer l'évolution de la végétation, du climat, et même de l'activité humaine depuis quatorze mille ans. « C'est un devoir pour moi de défendre la préservation de tous les volcans qui dans le monde constituent des références scientifiques. Le gour de Tazenat est un de ces sites », a-t-il écrit au préfet.

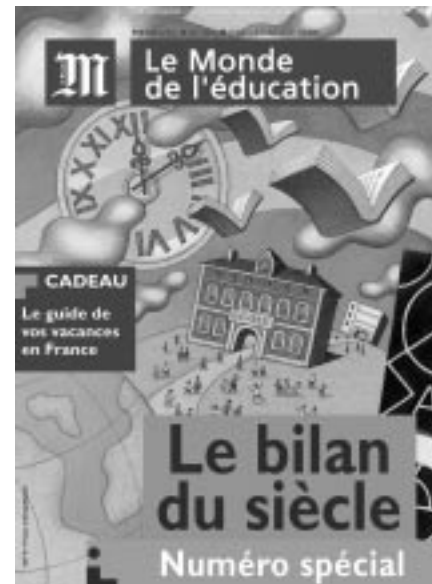
Le bilan du siècle

En cadeau : le guide des vacances familiales en France

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT

Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Juillet-Août

1900-2000, un siècle d'éducation.

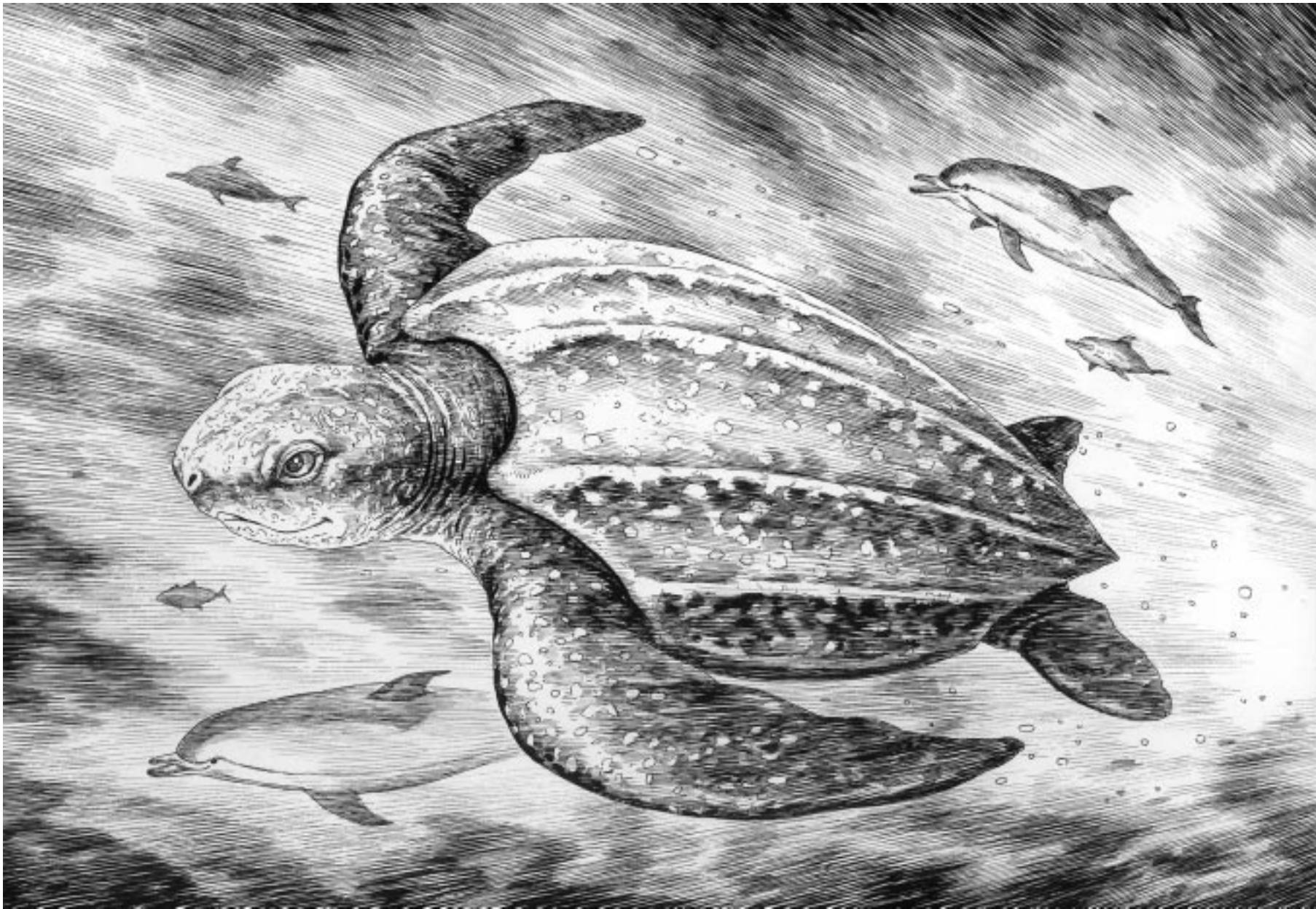
Héritage : des grands fondateurs à nos jours.

Laïcité, mixité, école pour tous : des premières conquêtes aux défis de demain.

Diplômes, disciplines, élèves, formation des enseignants : tout a changé...

Entretien avec Alain Touraine : « L'inégalité vient surtout de ce qui se passe dans l'école. »

Les nouvelles missions de l'école, selon Philippe Meirieu.



SUR la côte de Guyane, on quitte Cayenne l'horrible, ses maisons coloniales lépreuses, ses toiles ondulées, sa chaleur d'enclume, on file en voiture vers le Nord-Ouest. Le loueur de voitures vous a conseillé de ne rien laisser à l'intérieur par la suite, les amateurs de crack volent n'importe quoi dans leur état d'exaspération. La route excellente, luxueuse même pour ce département d'outre-mer inhospitalier, passe devant Kourou, les îles du Salut, dont celle du Diable, où Dreyfus fut incarcéré en attendant que Zola ne déclenche la foudre en France. On ne voit pas de fusée en l'air, mais on sait qu'elles sont là, les impeccables et riches Ariane. Plus tard, la route se creuse de nids de poule, à mesure qu'on s'éloigne de Sinnamary. On traverse Jojo, Trou Poissons, Trou Caïmans, Dégrad Savane, et en effet la chaussée se dégrade jusqu'à Mana. C'est un panneau délavé, presque illisible, qui donne dans un dernier souffle la direction d'Awala Yalimapo, et de la plage des Hattes, terminus des curieux et de quelques autres grosses bêtes qui viennent s'échouer là, exténuées elles aussi.

La plage des Hattes, celles d'Awala et de Yalimapo sont la destination traditionnelle des tortues luth, *Dermochelys coriacea*. Les tortues sont même mentionnées sur la carte routière, entre parenthèses, tant le phénomène de leur retour saisonnier apparaît comme certain. Et c'est vrai, on le voit de jour parce que la plage est sens dessus-dessous, complètement chamboulée. Elles sont fidèles au rendez-vous, dès la tombée du jour, toute la nuit et jusqu'à l'aube, ces puissantes et silencieuses musiciennes. On les surnomme « luth » parce que leur dos convexe est partagé en sept longs plis qui donnent à l'ensemble l'aspect d'un luth ou d'une grosse mandoline renversée. Elles ne chantent pas pour autant comme les baleines ou les dauphins, elles sont totalement muettes. On ne peut pas non plus en faire des guitares après leur mort en tendant des cordes en travers de leur carapace. Elles n'ont pas de carapace.

Entre autres singularités, la luth est une tortue molle. Pas aussi molle qu'une montre molle dalinienne, mais elle n'a pas ce grand bouclier d'écaïlles qui met ses cousines à l'abri des rapaces sinon des fabricants de montures de lunettes. Elle n'a pas non plus cette boîte osseuse dans laquelle d'autres cousines replient la tête et les pattes à la moindre alerte. La luth est une tortue exposée et vulnérable. Elle a un squelette à l'intérieur, au-dessus de ses organes, et sur le dos une grosse couche de graisse de 5 centimètres d'épaisseur, recouverte d'un cuir

assez solide mais souple (on la nomme « leatherback » en anglais), d'un beau bleu sombre taché de clair. Cette couche de graisse autorise la luth à aller dans des eaux beaucoup plus froides que les autres tortues marines, et sa dossière de cuir lui a permis de grossir plus que les autres espèces confinées dans le dur. Elle fait en moyenne entre 1,80 mètre et 2,10 mètres de long, et pèse de 300 à 500 kilos. On en a pesé un jour une de 916 kilos.

Pendant la saison de ponte, la femelle ne s'alimente pas et sa couche de graisse diminue, on voit ses côtes. On connaît la tortue sur la plage, son protocole de ponte, mais en mer, c'est le Grand Bleu. Depuis les années 60 on la marque, avec des bagues en métal ou en plastique qu'elle perd assez vite. Au Mexique, avec les tortues à écaïlles, on prélève une écaïlle du ventre blanc pour la greffer sur le dos sombre du même sujet, évitant ainsi tout risque de rejet, et selon la disposition de l'écaïlle claire sur le dos on peut indiquer la provenance ou la date de l'opération, etc. Avec la luth, impossible, faute d'écaïlle. Récemment, on a mis au point des puces électroniques, dites « pits », comme les codés-barres des supermarchés, que l'on injecte sous le cuir de la tortue et qu'on lit au moyen d'une parabole, mentionnant le lieu et le jour du « pitage ». Pour le reste, on sait que sa maturité sexuelle se situe entre treize et vingt ans, et qu'une luth femelle pond un peu moins de 1 000 œufs en trois mois, d'avril à juillet.

MAIS en dehors des mois de ponte, que fait-elle ? Le CNRS a mis au point des balises Argos spécifiques et des harmais qui ne gênent pas les mouvements de la tortue : ils se disloquent au bout d'un certain temps pour la libérer. Parties de Guyane, certaines luths sont allées vers le Cap-Vert et dans laquelle d'autres cousines replient la tête et les pattes à la moindre alerte. La luth est une tortue exposée et vulnérable. Elle a un squelette à l'intérieur, au-dessus de ses organes, et sur le dos une grosse couche de graisse de 5 centimètres d'épaisseur, recouverte d'un cuir

L'éternité menacée de la tortue luth

On la trouve dans les eaux de Guyane ou dans le perthuis charentais, où elle se nourrit de méduses. Tortue molle au dos convexe et dépourvue d'écaïlles, elle est la proie des braconniers qui se moquent de son étonnant secret : la « luth » ne vieillit pas

tile n'a pas les mêmes besoins énergétiques qu'un poisson ou un vertébré, et ignore le chauffage central. Elle se rencontre ainsi dans le Perthuis charentais, très riche en méduses. En sacs plastiques aussi, que la tortue, qui ne pense pas à mal et est myope comme une chauffelette, confond avec son repas préféré, ce qui lui vaut une occlusion intestinale mortelle.

La tortue luth respire, c'est un reptile marin. En allant à l'eau pour la première fois, elle n'adopte pas le mouvement ondulatoire des reptiles mais rame dans le sable avec ses nageoires-pattes aux phalanges énormes. Elle respire par ses poumons, mais on pense qu'elle bénéficie aussi d'un système de captation de l'oxygène par les muqueuses. Car si elle descend en apnée à 300 mètres couramment, et revient à la surface respirer toutes les cinq minutes, elle est capable au besoin de plonger en un quart d'heure à 1 000 mètres de profondeur, et là, il y a un truc.

Entre Awala et Yalimapo, le bâtiment de la réserve naturelle de la Mana se dresse entre les cocotiers, près de la plage. Vincent Liardet, trente ans, ancien de la campagne Kawana lancée par le Word Wide

Found pour la protection des tortues en 1992 et 1994, coordonne un petit groupe de jeunes bénévoles en relation avec une institution américaine, Kulalasi. La réserve est d'un confort spartiate, on y dort dans des hamacs suspendus à l'intérieur d'un enclos grillagé où digèrent les moustiques, tandis qu'au dehors, dès 6 heures du soir jusqu'à l'aube, c'est

les enfants, au respect des tortues. Les mâles sont très discrets et restent au large. On n'assiste jamais à un accouplement de luths, même si l'on sait que le mâle dispose d'une espèce de pénis qu'il ne doit sortir qu'à l'abri des flots bleus. La femelle, qui fait tout le travail, comme d'habitude, est pourvue d'une spermathèque, un réservoir qui lui permet de réaliser plusieurs séries d'œufs sans solliciter son partenaire inconstant. A vrai dire, tout ce schéma est un peu imaginé, parce qu'impossible à observer exactement. Les luths ne passent sur la plage qu'une infime partie de leur existence. Avec les balises Argos, on commence à les suivre en haute mer, mais c'est encore peu.

On ne sait pas leur durée de vie. Il serait tentant de penser qu'elles font, comme les autres tortues, de braves centenaires, mais ce n'est pas prouvé. On ne connaît pas de specimen intermédiaire entre le bébé tortue et l'adulte, ce qui laisse penser qu'elle suit une croissance très rapide. Et ensuite ? En revanche on a des preuves de sa fidélité aux sites de reproduction, autrefois l'Indonésie, la Malaisie et le Mexique, côté Pacifique, où les filets des pêcheurs chi-

Elle traverse les océans sans problème, fait des pointes à 50 km/h, et se dirige on ne sait comment, au flair, aux étoiles. On pense qu'elle a des cristaux dans la tête qui la rendent sensible aux nuances du champ magnétique terrestre

le « mosquito-blitz », des escadrilles d'affamés patrouillent sans relâche, contraignant les hommes à une gestion permanente. Sur 3 kilomètres de plage et 45 kilomètres de littoral, l'équipe assure un suivi scientifique et marque les femelles. C'est ainsi que l'on sait qu'une tortue revient sept fois en une saison déposer ses centaines d'œufs. Une grande partie du travail consiste aussi à sensibiliser le public, les touristes et

liens l'ont exterminée, aujourd'hui encore l'Atlantique, la Guyane française et les côtes africaines. Pour le reste, elle est taillée pour la nage, traverse les océans sans problème, fait des pointes à 50 km/h, et se dirige on ne sait comment, au flair, aux étoiles. On pense qu'elle a des cristaux dans la tête qui la rendent sensible aux nuances du champ magnétique terrestre, et qu'elle utilise aussi l'odeur des courants sous-marins.

Selon Vincent Liardet, il n'est pas facile de faire l'éthnologie de la tortue. « Sur 1 000 œufs pondus, un seul deviendra une tortue adulte. C'est dire le rôle alimentaire de la tortue dans son environnement. Les œufs sont attaqués dans le sable, pendant les deux semaines de leur incubation, par les courtilières, grosses fourmis fourmeuses. A la sortie, les crabes et les chiens errants attaquent les minuscules tortues naissantes. Celles qui arrivent à l'eau se heurtent à des rangées de poissons-chats qui les attendent à moitié échoués sur le bord, la gueule ouverte. » Au demeurant, dans les airs planent d'autres intéressés, les bihoreaux, les urubus, et les grand-ducs de Virginie. En pleine mer, le requin blanc ou le requin-tigre lui taillent volontiers des croupières et la privent de quelques membres utiles. A terre, il arrive que le jaguar sorte des buissons et vienne lui arracher la tête, scène digne de Delacroix dont l'homme n'a jamais pu filmer que les conséquences lamentables.

IL faut aussi tenir compte de l'érosion, certaines tortues, trop fatiguées ou étourdis, venant pondre trop bas sur la plage dans des zones que la mer attaque. Sans oublier que, certaines nuits de grand arrivage, plusieurs centaines de tortues viennent pondre ensemble, les unes sur le nid des autres et entr'etouffent ainsi leurs œufs. Car il est temps de le reconnaître à présent : la luth, cette majestueuse beauté, n'est pas ce qu'on appelle une lumière. Elle semble moins douée d'initiative qu'un ancien tourne-disque. Quoi qu'il arrive, elle creuse soigneusement son trou de ponte à 80 centimètres de profondeur, en alternant les mouvements de pelle avec ses pattes postérieures droite et gauche. Et si elle a été amputée d'une ou deux de ces pattes, elle fait quand même les gestes. Si elle rencontre un obstacle, une branche échouée, sur le chemin du retour à la mer, elle ne le contourne pas, elle butte dessus et meurt d'insolation sur place.

Daniel William, chef coutumier amérindien de la région d'Awala, qui participe à la protection de l'espèce, dit que les tortues ne représentent rien pour ses semblables, que des esprits venus de la mer. Et qu'en en mangeant, on court le risque de devenir aussi bête qu'elles, ce qui n'est pas rien. Les Amérindiens ont toujours mangé des œufs de luth, riches en protéines, mais en proportion raisonnable. Aujourd'hui les braconniers volent les œufs sur la plage et les revendent 2,50 francs l'unité au Surinam, de l'autre côté du Maroni. Pour aller plus vite, ils retournent une tortue sur le dos, lui découpent le ventre avec un couteau, comme un couvercle, et emportent la centaine d'œufs, de quoi se payer quelques doses de crack et faire exploser leur cerveau de bipèdes supérieurs. Et les autres luths, celles qui nagent encore, se prennent la tête dans les mailles des filets de pêche surinamiens, longs de plusieurs kilomètres, et meurent noyées.

Il ne reste plus que 25 000 tortues dans la région. La luth pourrait cependant devenir un jour un sujet d'étude très convoité et précieux pour l'homme, de manière très égoïste évidemment. On a remarqué que les luths ne mouraient pas de vieillesse mais d'usure. C'est-à-dire qu'elles meurent mangées, noyées, érodées, râpées, mais pas vieilles. Chez l'homme, les cellules se divisent et perdent progressivement leur information. Chez la luth il n'y a aucune déperdition de ce genre. A sa mort, ses chromosomes contiennent le même enzyme de départ, le segment ADN est parfaitement transcrit. On voit des tortues blessées, mortes. On n'a pas d'image de tortues vieilles. Si Hollywood percevait le secret...

Mais le sort des luths n'est pas ce qui inquiète le plus Daniel William, quand il s'inquiète. Il redoute bien davantage le développement des sectes religieuses nord-américaines qui viennent détruire le tissu social indigène des Amérindiens en offrant de l'aide « gratuite », des dons d'argent et la fameuse bonne nouvelle du rachat de nos âmes. « On serait bien plus heureux sans les Blancs. Même les Français. Les fusées, les satellites, on s'en fout. A la télé, on n'a qu'une chaîne et les téléphones mobiles ne marchent pas ici. »

Michel Braudeau
Dessins : Tanaka

Demain : L'esturgeon et son bagage de caviar

Contre « la montée de l'insignifiance »

par Gérard Mortier

DANS *Les Troyens* de Berlioz, ce sont les femmes qui sont les héroïnes ; comme toujours dans le monde des guerriers et des ambitions du mâle. Personnalités par Cassandra et Didon, celles-ci contiennent la tradition d'Antigone, d'Iphigénie et d'Alceste.

Prétendre, comme les auteurs du point de vue « Salzbourg, cet été, comme si de rien n'était... » (page « Débats » du *Monde* du 21 juin), que l'opéra de Berlioz serait une épopée douteuse sur la fondation d'un ordre impérial, c'est mal connaître, une fois de plus, les intentions de ce compositeur depuis toujours maltraité en France au bénéfice d'Adolphe Adam ou de Charles Gounod. Il suffirait aux signataires de vivre la scène finale de la *Prise de Troie* et le suicide collectif des Troyennes comme arme contre la brutalité de l'invasisseur grec pour qu'ils comprennent de quelle façon Berlioz rend hommage à toutes les femmes qui, à travers l'histoire de l'humanité, se sont défendues contre la violence des guerriers et la brutalité des dictateurs et de leurs bourreaux : que ce soient les femmes juives devant les nazis, les Coréennes face aux Japonais ou les femmes musulmanes de Sarajevo devant les Serbes. C'est donc bien par la foi d'Antigone que Berlioz

est fasciné plutôt que par la loi de Créon.

Jean Kahn, Philippe Olivier et Gottfried Wagner méconnaissent non seulement les intentions de Berlioz, mais aussi la pratique de

Je crois être en droit de prétendre avoir redonné au Festival de Salzbourg l'âme et l'essence même de ce qu'une telle manifestation peut et doit être

la programmation d'un festival comme celui de Salzbourg, en supposant que j'aurais programmé *Les Troyens* il y a quelques mois, à l'occasion de la nouvelle coalition de l'Autriche. Les professionnels – et probablement donc ni Philippe Olivier ni Gottfried Wagner – savent qu'une programmation se fait au minimum quatre ans à l'avance.

La création des *Troyens* de Berlioz au Festival de Salzbourg fait

partie d'un projet que j'ai consciencieusement développé dans le contexte de la montée angoissante de l'extrême droite en Europe. Ce projet se réfère à une des périodes les plus importantes de l'histoire de cette Europe, entre la fin de l'ancien Régime, le siècle des Lumières, l'articulation des droits de l'homme et le déclin de l'utopie de la citoyenneté pendant le Second Empire, dans le nationalisme, le colonialisme et l'impérialisme.

Un trajet politique et sociologique dont la conscience nous aide à comprendre beaucoup mieux les malheurs du XX^e siècle.

Une période qui, dans l'opéra, se situe entre le triomphe du réformateur Gluck à Paris en 1774 et le Ring à Bayreuth en 1876 – l'année même où le Palais-Garnier fut ouvert, alors qu'Offenbach ironise sur ce monde de nouveaux riches dont M^{me} Verdurin fera partie dans son théâtre des Bouffes-Parisiens, en passant par l'apogée de l'opéra seria avec *Idomeneo*, qui préfigure l'essentiel de l'opéra romantique, et donc aussi des *Troyens* de Berlioz.

En programmant sur la courte durée de cinq semaines la nouvelle production de quatre opéras-clés de cette période : *Iphigénie en Tauride*, *Idomeneo*, *Les Troyens* et *La Belle Hélène*, j'ai essayé de donner un visage charnel à l'idée drama-

turque développée ci-dessus. En y ajoutant trois autres opérations qui traitent du thème de l'amour aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, des portraits de compositeurs qui se trouvent à la charnière du XXI^e siècle comme Pierre Boulez, Peter Eötvös et Wolfgang Rihm, et en invitant des poètes comme Christophe Ransmayr et Amin Maalouf, librettiste de l'opéra *L'Amour de loin*, à écrire de nouvelles œuvres, j'essaie de redonner au mot « festival » la valeur spirituelle et sensuelle que les Grecs y cherchaient en organisant leur « théâtre » à Athènes.

C'est ainsi que je crois être en droit de prétendre avoir redonné au Festival de Salzbourg l'âme et l'essence même de ce qu'une telle manifestation peut et doit être, face à la commercialisation de ce qu'on appelle déjà un « produit artistique » et non plus une « œuvre d'art ».

Qu'un homme estimable comme Jean Kahn signe naïvement le texte du 21 juin avec de si faux et pauvres arguments, développés par des dilettantes, ne peut que prouver la triste vérité de ce que Castoriadis appelait la « *montée de l'insignifiance* ».

Gérard Mortier est directeur artistique du Festival de Salzbourg.

Pitié pour le vrai Berlioz !

par Peter Bloom

SOUHAITANT que la présence du parti de Jörg Haider dans le gouvernement autrichien amène artistes et spectateurs à boudier le Festival de Salzbourg, craignant que la chaîne Arte n'inflige à un public international « l'idéologie pour le moins ambiguë d'une épopée douteuse inspirée à Berlioz – qui n'y pouvait mais – par l'Énéide de Virgile », Jean Kahn, Philippe Olivier et Gottfried Wagner se montrent deux fois mal avisés : ignorant que cette programmation a été envisagée bien avant que l'extrême droite n'arrive au pouvoir en Autriche et – pis encore – peu informés (malgré la nuance que semble vouloir introduire leur sibyllin « qui n'y pouvait mais ») sur le chef-d'œuvre de Hector Berlioz qui est à l'affiche du Festival cet été.

L'idéologie de l'*Enéide*, lecture préférée de Berlioz depuis son enfance et source de son opéra des années 1850, est – sauf pour ces trois maîtres du politiquement correct culturel – fort débattue. Mais, même si l'on concède que l'épopée de Virgile est conçue pour honorer son protecteur, l'empereur Auguste, même si l'on concède que Berlioz a peut-être voulu honorer par une épopée lyrique un protecteur espéré, l'empereur Napoléon III (extrapolation qu'on ne trouve nulle part dans la presse de l'époque et qui est loin de faire l'unanimité des spécialistes actuels de Berlioz), il faut tout de même reconnaître qu'en fondant la 1^{re} partie de son ouvrage sur la tragédie de Cassandra (personnage animé par Berlioz à partir de quelques allusions chez Virgile) et la 2^e partie sur la tragédie de Didon (dont l'histoire d'amour avec le perfide Énée est relatée au chant IV du poème classique), Berlioz a fait un choix tout à fait extraordinaire.

« C'est beau parce que c'est Virgile ; c'est saisissant parce que c'est Shakespeare », disait-il de son ouvrage. S'il avait voulu célébrer « un gouvernant soi-disant providentiel, fondateur d'un ordre du monde prétendu impérial », comme le supputent MM. Wagner, Olivier et Kahn, pourquoi Berlioz aurait-il préféré nous montrer sur scène, avec force contrastes et oppositions musicales, aux couleurs et résonances shakespeariennes, non pas la fondation de la Ville éternelle mais plutôt l'anéantissement de deux femmes remarquables et par là le terrible prix humain de tels projets « impériaux » ?

« Quel grand compositeur que Virgile ! quel mélodiste et quel harmoniste ! » Voilà le fond de la pensée de Berlioz. Dans sa correspon-

dance, il confesse surtout son amour pour sa « noble Cassandre », son « héroïque vierge » ; à son amie, la princesse Sayn Wittgenstein, il écrit : « *Croirez-vous que je suis tombé in love, mais tout à fait, pour ma reine de Carthage ? Je l'aime à la fureur, cette belle Didon !* » Ayant provisoirement médité une évocation de la domination française en Afrique – oui, il en parle dans une lettre – Berlioz revient rapidement sur cette idée qu'il juge « une pure puérité chauvinique », et la remplace par celle d'un « glorieux vengeur » ; de la souffrance de sa Didon bien-aimée. Quant au sentiment de Berlioz sur la divine mission fondatrice des Troyens (à laquelle il est

Se montrer vigilant face à l'antisémitisme et à la xénophobie d'hier et d'aujourd'hui, oui. Suggérer que « Les Troyens » véhicule une idéologie fascisante, non

fait allusion dans la partition, mais dont il est rarement question dans les écrits du compositeur), je crois distinguer le sentiment de Berlioz dans la voix de la première sentinelle, au V^e acte de l'opéra : « *Par Bacchus ! Ils sont fous avec leur Italie !* »

Se montrer vigilant face à l'antisémitisme et à la xénophobie d'hier et d'aujourd'hui, oui. Glorifier ceux qui, comme Toscanini, ont résisté au nazisme, oui. Suggérer que *Les Troyens* de Berlioz véhicule une idéologie fascisante, non. M. Wagner n'a-t-il donc rien appris de l'hagiographie, du dilettantisme, de la prétention intellectuelle et d'autres « *maléfices* », comme disait Adorno, qui nuisent à la recherche wagnérienne ? Voit-il toujours les questions délicates de l'art et de la vie en noir et blanc, comme si de rien n'était ?

Fondons tout d'abord nos conceptions de Berlioz sur le témoignage de ses textes, avant de les encombrer de la politique des époques ultérieures.

Peter Bloom est professeur de musique et musicologie au Smith College (Northampton, Massachusetts).

Pourquoi Arte retransmet « Les Troyens » de Salzbourg

par Jérôme Clément et Jobst Plog

NOUS sommes particulièrement surpris par le ton du point de vue collectif que *Le Monde* a publié le 21 juin. L'Autriche mérite un débat, un débat permanent : Arte y prend sa part depuis le mois de janvier et en France a été lancé un appel aux intellectuels sur ce thème. En programmant des émissions sur l'extrême droite en Autriche, en proposant sur Arte Info des sujets sur l'actualité autrichienne, en diffusant un petit nombre de spectacles montés dans ce pays pour soutenir les artistes locaux, la chaîne assume une responsabilité importante, difficile, et qui mérite discussion. Mais cet échange doit être digne. Il ne nous semble pas que crier à l'infamie et en appeler aux victimes de la Shoah et aux résistants au fascisme soit de natu-

débat : à Arte, nous sommes convenus de tenir pour inefficace un gel systématique des relations culturelles avec l'Autriche. En effet, il ne nous est pas paru opportun de rompre les liens avec nos « interlocuteurs naturels », les artistes, ceux qui protestent contre l'entrée du parti de Haider au gouvernement, au moment où ceux-ci ont besoin de notre solidarité dans les actes de résistance intellectuelle qu'ils mettent en œuvre. Ce débat a trouvé une large place parmi les intellectuels français. Nous avons choisi une politique de fermeté, pas de fermeture.

La politique éditoriale née de ces discussions, qui nous semble à la fois digne et vigilante, passe par : la diffusion de nombreux documentaires, les 22 mars et 9 mai sur les conséquences de la montée de l'extrême

Cette position est commune. Il est vain d'argumenter, comme le font MM. Kahn, Olivier et Wagner, sur la provenance de tel ou tel programme. Arte France a proposé à l'antenne la retransmission des *Troyens*, comme l'ORF a proposé la diffusion de *La Flûte enchantée*. Dans ces deux cas, la décision de diffuser a été lourde et difficile, nous l'avons prise ensemble.

Concernant *Les Troyens*, Arte France a engagé une collaboration avec Gérard Mortier depuis quatre ans, en sachant qu'il avait déjà de nombreuses difficultés avec les conservateurs autrichiens. A sa façon, Gérard Mortier, aujourd'hui, résiste en défendant une conception artistique aux antipodes des idées de Haider. Nous le soutenons. Nous aurions cessé de le faire si nous avions senti la moindre ingérence de l'extrême droite dans le festival.

Nous ne nous étendrons pas sur les critiques formulées dans l'article sur l'opéra lui-même. Nous pensons que le thème du gouvernement providentiel sera certainement traité par le metteur en scène, Herbert Wernicke, d'une manière certainement moins conforme à l'idéologie de Haider que ne semblent le croire Jean Kahn, Philippe Olivier et Gottfried Wagner. Cette mise en scène donnera à réfléchir, là-bas, à Salzbourg, de même que le spectacle de Christoph Schlingensiefel, *Bitte, liebt Österreich*, qui présente de manière provocante le sort des réfugiés en Autriche, a fait réfléchir à Vienne.

La présence de Gérard Mortier, comme celle de Luc Bondy d'ailleurs, sont difficiles, mais courageuses. A condition d'être exigeantes, comme l'est Luc Bondy lorsqu'il défend la pièce de Schlingensiefel face aux attaques violentes du FPÖ et d'une partie de la presse autrichienne. A condition d'expliquer sa position, encore et encore, comme

nous le faisons aujourd'hui lorsque nous diffusons des programmes sur la situation en Autriche et comme Gérard Mortier le fera sur l'antenne d'Arte lors d'un entretien précédant la diffusion des *Troyens*. A condition enfin d'être toujours vigilant.

C'est là – c'est vrai – que notre responsabilité est lourde. Il est facile d'être vigilant lorsque tous les contacts sont rompus. Mais lorsqu'on les maintient, il faut veiller, à chaque instant, à l'évolution des rapports de forces politiques et savoir adapter notre position. Sans faiblesse, cela va de soi. Et dans la clarté !

Ce sont nos trois lignes de conduite. Nous nous y tiendrons aujourd'hui et demain.

Jérôme Clément est vice-président d'Arte.

Jobst Plog est président d'Arte et intendant de la radio Norddeutscher Rundfunk.

Tabac et publicité : nouvelle alerte

par Albert Hirsch, Henri Pujol et Maurice Tubiana

FAUT-IL sacrifier chaque année un Européen sur 1 000 pour sauvegarder un pour 100 du budget de la publicité ? Les ministres de la santé des quinze pays de l'Union européenne viennent de se réunir pour adopter une position commune sur la directive qui régleme l'étiquetage des produits du tabac, adoptée par le Parlement européen le 14 juin.

Mais le tabac est également de nouveau dans l'actualité en Euro-

pe à la suite de l'avis rendu il y a peu par l'avocat général de la Cour de justice de Luxembourg. D'après cet avis, la directive de 1998 interdisant la publicité pour le tabac aurait été adoptée sur une base juridique erronée. L'avocat général propose rien moins que son annulation pure et simple. Si cet avis ne met pas en péril l'adoption d'une position commune pour la nouvelle directive, il illustre néanmoins le risque que court l'UE de redevenir une communauté économique qui fait fi de la santé des populations.

L'opinion de l'avocat général de la CJCE est en effet que la directive aurait pour seul effet d'entraver le commerce du tabac et l'activité des services qui lui sont liés, la publicité en particulier. Selon lui, interdire une activité commerciale est incompatible avec la promotion du marché intérieur. Mais s'agit-il réellement de l'interdiction d'une activité commerciale, et si oui laquelle ? Certes, l'objectif est bel et bien de réduire la consommation du tabac, première cause de mortalité prématurée évitable.

Quant au secteur de la publicité, ne peut-il pas survivre à une interdiction de la publicité pour le tabac ?

En revanche, l'avocat général reconnaît que la Communauté se fondeait sur des bases raisonna-

bles pour juger qu'une interdiction totale de la publicité pourrait entraîner une diminution sensible de la consommation du tabac et sauver ainsi la vie de plusieurs milliers de personnes par an en Europe.

Les effets désastreux du tabac pour la santé des Européens ne sont plus niés : 550 000 morts chaque année dans l'UE jalonnent ce bilan. Alors que six sur quinze des Etats membres de l'UE appliquent d'ores et déjà une interdiction de la publicité pour le tabac, va-t-on, pour des raisons strictement commerciales qui n'affecteront pas le secteur florissant de la publicité, revenir en arrière et ouvrir l'espace européen à l'agressivité d'une industrie du tabac dont le marché est à l'échelle de la globalisation ?

Le professeur Albert Hirsch est chef de service (pneumologie) à l'hôpital Saint-Louis (Paris).

Le professeur Henri Pujol est président de la Ligue nationale contre le cancer.

Le professeur Maurice Tubiana est membre de l'Académie des sciences et de l'Académie nationale de médecine, président de l'Alliance pour la santé-Coalition contre le tabagisme.

Nous sommes convenus de tenir pour inefficace un gel systématique des relations culturelles avec l'Autriche. Nous avons choisi une politique de fermeté, pas de fermeture

re à permettre un débat ouvert, transparent : c'est, à l'inverse, une manière de désorienter, à l'avance, toute discussion.

Quant à la liberté d'expression, elle est d'abord celle de la chaîne qui est, fort heureusement, indépendante. Les chefs d'Etat allemand et français n'ont pas d'avis à donner sur la programmation d'une émission ! Cette indépendance a une contrepartie : la responsabilité qui incombe au diffuseur lorsqu'il décide de programmer une émission. Cette responsabilité implique une transparence, un débat, que nous souhaitons ouvert.

Arte est une chaîne franco-allemande ; la décision de diffusion, pour chacun des programmes de la chaîne, est prise par une équipe franco-allemande. La situation de l'Autriche préoccupe tout le monde dans notre chaîne, Allemands comme Français. Mais de même que le maintien des sanctions diplomatiques contre l'Autriche fait l'objet de discussions franches entre deux pays qui n'apportent pas forcément la même réponse à cette question grave, de même la politique éditoriale de la chaîne donne lieu à des débats nourris, parfois vifs, entre les partisans d'un boycottage et ceux qui souhaitent soutenir les artistes et la démocratie de l'intérieur. Rappelons qu'un débat similaire a eu lieu, en France, sur l'attitude qu'il convenait de tenir vis-à-vis des événements culturels dans les villes dirigées par le Front national. Dans un espace démocratique, un compromis doit naître de ces

me droite en Autriche et un « Thema » le 28 mars sur Haider et les artistes autrichiens avec Luc Bondy et Elfriede Jelinek, artiste vigoureusement condamnée par l'extrême droite autrichienne ; la poursuite de relations culturelles, via la diffusion de spectacles, comme *Les Troyens* à Salzbourg les 16 et 23 août ou *La Flûte enchantée* à Vienne le 17 juin ; le maintien de relations entre Arte et l'ORF, chaîne de télévision publique autrichienne, en restant particulièrement vigilants sur l'évolution de cette chaîne qui fait face aujourd'hui à des pressions de plus en plus fortes de la part de l'extrême droite.

AU COURRIER DU « MONDE »

JUSTICE POUR LE FESTIVAL

Dans *Le Monde* du 21 juin, Jean Kahn, Philippe Olivier et Gottfried Wagner s'en prennent au Festival de Salzbourg, aux musiciens et à son public cosmopolite avec une violence et une stupidité rares. Ceux-ci seraient coupables de banaliser et de légitimer les nouveaux maîtres de Vienne qu'ils comparent par ailleurs aux officiers SS. Personne n'en réchappe, Karajan est accusé d'avoir mis le festival en coupe réglée durant quatre décennies (!) et Gérard Mortier, son actuel directeur, d'avoir réalisé une modernisation factice. Certaines attaques dépassent les bornes. Reprocher au chef Daniel Barenboim de se produire à Bayreuth en dépit de ses origines est

plutôt malsain : considérer que le comportement d'un individu est régi par ses origines, mais c'est justement cela le racisme ! Il faut être inculte ou de mauvaise foi pour considérer que ce chef puisse se prêter à un quelconque jeu politique dangereux. Et en quoi le Festival de Bayreuth (qui se trouve en Allemagne) est-il concerné par la situation politique autrichienne ? (...)

Et toute cette hargne pour quoi ? Pour demander l'annulation du festival ? Pour manifester bruyamment et gêner les représentants ? Non. Seulement pour demander l'annulation de la retransmission télévisée des *Troyens* de Berlioz prévue sur Arte. On croit rêver. (...)

Bjorn Hanssen courrier électronique

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Football, danger

QUATRE jours après le triomphe de l'équipe de France au championnat d'Europe des Nations, deux scrutins ont montré, jeudi 6 juillet, la volonté actuelle des instances du football de poursuivre dans la voie du « foot-business ». Le premier, à Zurich, a désigné l'Allemagne pour organiser la Coupe du monde 2006 ; le second, à Paris, a vu l'élection de l'industriel Gérard Bourgoin à la tête de la Ligue nationale de football.

A l'issue d'un vote dramatique (une voix de majorité au troisième tour), la Fédération internationale a moins décidé de choisir l'Allemagne que d'écarter la candidature de l'Afrique du Sud, défendue pourtant par le président de la FIFA, Sepp Blatter. Les membres du comité exécutif ont préféré la sécurité et le conservatisme à l'audace, indifférents à l'influence grandissante de l'Afrique, follement amoureuse du ballon rond et qui fournit de plus en plus de joueurs de qualité venant grossir les rangs des clubs européens, bienheureux de se servir dans ce creuset.

La déception est énorme en Afrique du Sud. Elle frappe un pays impatient de prouver au monde son savoir-faire ; impatient de redonner le goût de l'espoir au continent africain. D'autant que l'Afrique du Sud n'avait pas que son « africanité » à faire valoir. Le pays, déjà organisateur d'une Coupe du monde de rugby, est bien équipé en stades. Cet échec est ressenti comme une nouvelle injustice, une entente des plus riches contre les moins nantis. La règle, non écrite, de l'al-

ternance entre les continents n'a pas été suivie. Les Jeux olympiques de 1996 s'étaient déroulés à Atlanta, capitale de Coca-Cola et de CNN. Le Mondial 2006 aura pour théâtre la patrie d'Adidas...

En France, les clubs professionnels ont refusé un nouveau mandat à Noël Le Graet. Le maire de Guingamp est partisan d'un développement du football qui ferait une certaine place à la morale ; il prône une répartition équitable des droits télévisuels entre les clubs riches et les moins riches. Ses adversaires, emmenés par le président de l'Olympique lyonnais (propriété de Pathé), Jean-Michel Aulas, et celui de l'AS Monaco (propriété du Rocher), Jean-Louis Campora, ont imposé, pour le remplacer, Gérard Bourgoin, président de l'AJ Auxerre et industriel, en difficulté, du poulet. Son élection consacre la victoire de l'entente des plus prospères qui veulent l'être encore plus afin, disent-ils, de pouvoir concurrencer les plus grands clubs européens. Ils veulent mettre un terme au système qui assurait à l'ensemble des clubs professionnels une part équitable de la manne des droits télévisuels. Quitte à laisser en chemin ceux qui font moins d'Audimat.

Le jour approche où le football ne répondra plus qu'à la loi de l'argent. Le magazine américain *Time* titrait récemment : « Le suicide du football ». Et posait la question : « L'argent est-il en train de détruire le sport le plus populaire du monde ? » Il est étonnant que la question vienne d'Amérique. Il ne faut pas moins y répondre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhorneau
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jureau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Kollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Double marathon à Wimbledon

LE TEMPS était très frais, hier, à Londres, et une limaille tombait par moments d'un ciel fuligineux. Cela n'empêcha pas les parties d'être jouées à Wimbledon. Plus exactement de 15 heures à 19 heures, fut en effet occupé par le match marathon auquel se livrèrent, pour la qualification aux demi-finales du double messieurs, l'équipe américaine Patty-Trabert et l'équipe australienne Sedgman-Mac Gregor. Le score est éloquent : 6-4, 31-29, 7-9, 6-2 en faveur des Américains.

Jamais de mémoire de *sportsman* on n'avait enregistré pareille marque à Wimbledon, et le tableau d'affichage (le *scoreboard*) en fut lui-même débordé. Ce quart de finale étonnant fut disputé sur le court n° 1, dont les tribunes sont couvertes et autour duquel la foule s'entassa. Du point de vue technique le match, autant qu'on peut le concen-

trer en quelques mots, se résuma en une furieuse bataille de services et de volées.

Si collectivement les deux équipes, séparées par une marge infime, se montrèrent égales à elles-mêmes, c'est-à-dire de première qualité, individuellement le jeune Trabert y gagna ses galons de grand joueur de double. Sedgman, par moments, joua sur les sommets, bien épaulé par Mac Gregor. Mais ce fut encore Patty qui, sur la fin, fit étalage de la plus extraordinaire classe. Telle est la souplesse du sol de gazon que les quatre hommes sortirent du court peu fatigués et qu'ils négligèrent même le plateau de thé qu'une barmaid prévenante était venue leur apporter au nom du comité de l'All England Club.

Olivier Merlin
(8 juillet 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La politique en trompe-l'œil de M. Aznar

LA CROISSANCE économique espagnole a subi un coup d'accélérateur, atteignant 4,1 %, grâce à la bonne tenue de la consommation. Revers de la médaille : l'inflation est désormais la grande préoccupation du gouvernement de José Maria Aznar. En mai, l'indice des prix, pour la première fois depuis 1996, a grimpé de 3,1 % sur douze mois, glissant essentiellement en raison de l'augmentation des prix du pétrole. Pour limiter la surchauffe de l'économie, le gouvernement espagnol a annoncé, vendredi 23 juin, un plan choc de mesures visant à ouvrir davantage à la concurrence les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des services. Il s'agit de soutenir la croissance tout en combattant la poussée inflationniste.

Le gouvernement de José Maria Aznar veut présenter ce plan de mesures contre l'inflation comme une lettre d'intention en matière de politique économique. En apparence, le discours est celui d'un néolibéral forcené. Rodrigo Rato, ministre de l'économie, parle de mettre fin au système protégé des prix de l'électricité et du gaz (qui demeurent fixés par l'Etat). Mais ces mesures ne seront effectives qu'à moyen terme. C'est pour cela qu'il faudra attendre pour voir leur efficacité contre l'inflation. Au lieu de casser immédiatement les monopoles, le gouvernement se contente d'anticiper la date d'ouverture à la concurrence. C'est le cas dans le gaz et l'électricité. Le programme présenté à Madrid contient des décisions importantes, comme le libre choix de son opérateur dans la téléphonie fixe à partir de janvier 2001, l'instauration d'un tarif fixe mensuel de 16,53 euros pour les connexions à Internet, le développement de la concurrence dans la distribution de carburants en mettant fin à une politique d'entente illicite entre les compagnies sur le prix des produits pétroliers ou, finalement, la fin de la liberté accordée aux municipalités de décréter des terrains non constructibles pour accroître l'offre de terrains constructibles et faire baisser les prix du foncier.

MANQUE D'AUDACE

A travers nombre de déclarations d'intention, ce deuxième gouvernement Aznar, qui dispose d'une majorité absolue au Parlement, a confirmé son caractère libéral. Mais il est exagéré de présenter son programme, comme le font le Parti populaire (PP, la formation majoritaire) et le vice-président et ministre de l'économie, M. Rato, comme l'un des plus importants qu'ait connus l'économie espagnole depuis le plan de stabilisation franquiste (1959). Au moins, ce plan permettra au gouvernement de faire oublier celui de son prédécesseur, le socialiste Pedro Solbes, actuel commissaire européen pour l'économie.

Le problème du gouvernement est que les Espagnols ne le créditent pas des créations d'emplois générées par l'économie. Or l'Espagne est un des pays de l'Union européenne qui crée le plus d'emplois. Les succès de M. Rato se sont estompés au fil de ses quatre dernières années de gouvernement conservateur. Les Espagnols ont été sensibles aux bonnes nouvelles sur la croissance et l'amélioration du chômage, mais ils savent que leur pays a encore les pires résultats d'Europe en matière d'emploi.

En dépit de succès déjà non négligeables - l'ajustement budgétaire, l'entrée éclatante dans l'euro en ayant rempli avant terme les critères de Maastricht -, on attendait des mesures économiques plus audacieuses de la part de M. Rato et son équipe. Seuls les spécialistes savent que le gouvernement espagnol a révisé, de manière

courageuse, son objectif de réduire le déficit public, pour l'année 2000, à 0,4 % du produit intérieur brut. Au ministère de l'économie, M. Rato - qui, selon certains, se verrait bien un jour premier ministre - a souvent pris des décisions importantes, mais toujours nuancées. Par exemple, la promesse électorale d'abaisser les impôts sur les revenus du travail d'un maximum de 56 % à 40 %, et qui, au final, n'ont été réduits qu'à 48 %.

La même chose s'est répétée quand le gouvernement a décidé d'ouvrir le marché de l'électricité à la concurrence dès 1997. Dans les faits, cette liberté est restée théorique. Les compagnies Endesa - privatisée à part entière en 1998 - et Iberdrola produisent toujours 80 % de l'énergie électrique espagnole. Pour la distribution, quatre compagnies se répartissent tout le pays. Si les prix de l'électricité ont diminué ces dernières années, le consommateur n'en a pas bénéficié. Il doit même payer une nouvelle taxe (4,5 %

sur le tarif) pour fournir aux dites compagnies quelque 52 milliards de francs destinés à faciliter la transition vers la concurrence ! Du coup, l'Espagne se maintient comme un des pays où l'énergie reste l'une des plus chères du monde.

Le PP ne peut pas non plus se présenter comme le père des privatisations à l'espagnole, car de nombreux monopoles restent en place. Comme l'étrange monopole qu'exercent deux compagnies privées pour la distribution du gaz. De même, l'ancienne compagnie publique Telefonica, aujourd'hui privatisée, garde son monopole dans la téléphonie fixe. Cette entreprise, la plus importante de la Bourse de Madrid, est présidée par Juan Villalonga, ami d'école du premier ministre et actuellement soupçonné de délit d'initié...

Xavier Horcajo
(journaliste au quotidien espagnol « El País »)

Les « Fables » de La Fontaine par Lionel Koechlin



Corse : l'âpre résistance de M. Chevènement

Suite de la première page

« N'en déplaise aux naïfs », glisse ainsi le ministre aux fonctionnaires de la place Beauvau en leur présentant ses vœux, « la Corse n'est pas la Nouvelle-Calédonie ». Puis, alors que le débat sur la reconnaissance du peuple corse fait rage, il juge que cette « notion heurte celle du peuple français ». « La Corse avait - ne l'oublions pas - sa délégation à la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, que nous fêtons chaque 14 juillet comme la fête de l'unité nationale », ajoute-t-il.

M. Chevènement s'inquiète, aussi, du rôle d'aiguillon que joue alors le président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, dans le débat qui s'engage. « Je suis très préoccupé par le changement complet du gouvernement » sur la gestion du dossier corse, indique, pour son patron, le président délégué du Mouvement des citoyens, Georges Sarre. Quand le premier ministre, *volens nolens*, lance le débat sur l'amnistie qui accompagnerait le « processus », et notamment celle des assassins de Claude Erignac, M. Chevènement flaire le bon épouvantail, et s'en saisit aussitôt. « C'est clair, non ? Il n'y a pas d'amnistie, il n'y en aura pas », assure-t-il, le 11 février, dans la cour de l'Élysée, après que M. Jospin a clairement fait comprendre, dans un avion qui le ramenait du

Japon, que, si un accord est signé, on aborderait alors la question, « comme pour le paiement des jours de grève ».

Le débat s'est déjà éloigné lorsqu'Emile Zuccarelli prend la tête des « vingt-six élus » qui s'opposent à une évolution institutionnelle de l'île, le 10 mars, à Ajaccio. Ouf ! M. Chevènement respire. La Place Beauvau laisse accroître - alors qu'il n'en est rien - que l'engagement chevaleresque du maire de Bastia à la tête des « résistants » s'est fait à la demande et avec le soutien de Lionel Jospin.

« La majorité, c'est la majorité », martèle le ministre de l'intérieur, qui veut croire qu'il ne sera plus question d'autonomie et de pouvoirs législatifs pour l'Assemblée de Corse. Pour « Matignon 2 », Jean-Pierre Chevènement suggère - avec succès - au premier ministre de reconcer à un référendum en Corse, « double citation à la revendication d'autres consultations autonomistes et qui institue de fait le peuple corse en sujet politique ».

VEILLE VIGILANTE

Las ! Voilà que maintenant se réunissent des groupes de travail. Jean-Pierre Chevènement est contre, encore : n'y a-t-il pas une motion majoritaire, qui a dit clairement « non » à tout transfert de compétences législatives pour l'Assemblée de Corse ? Pour le ministre de l'intérieur, dont dépend la direction générale des collectivités locales, Jean-Paul Proust, son directeur de cabinet, veille avec vigilance sur ces réunions.

Place Beauvau, on fait mine de s'étonner de l'« accord politique global » que souhaite Alain Christnacht : est-ce à dire, insinue-t-on,

soupçonneux, que l'homme mandaté par M. Jospin ne négocierait plus avec les élus si les « nationalistes » quittaient la danse ? Voudrait-il les pousser à quitter la table des négociations, en tout cas, que, parfois, M. Chevènement et ses amis ne s'y prendraient pas autrement.

Lorsque, le 26 juin, le groupe clandestin FLNC revendique l'attentat manqué contre le Centre international de l'avenue Kléber, à Paris, Georges Sarre peste contre les « indépendantistes » et dit tout haut ce que le président du Mouvement des citoyens pense tout bas. « La République ne supporte pas le chantage. Les interlocuteurs diurnes ne peuvent rester les complices tactiques des plastiques nocturnes. » Haut ou bas, de jour ou dans l'ombre, Jean-Pierre Chevènement compose avec le « processus » du premier ministre. « Comme homme

PRÉCISION

LA TORTURE EN ALGÉRIE

En évoquant, dans l'éditorial de nos éditions du 22 juin, les organes de presse ayant bravé la censure afin d'informer sur la torture durant la guerre d'Algérie, nous avons omis de mentionner l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* et la revue *Esprit*. Nous prions leurs animateurs de bien vouloir nous en excuser.

RECTIFICATIFS

PIERRE VIDAL-NAQUET

Le livre *La Torture dans la République*, de Pierre Vidal-Naquet, n'a pas été interdit en France pendant dix ans, comme nous l'avons écrit par erreur dans une page

politique, Jean-Pierre Chevènement comprend la nécessité d'ouvrir un débat, avait confié Lionel Jospin, avec l'indulgence traditionnelle qu'il réserve à son ministre de l'intérieur (*Le Monde* du 15 janvier). « Comme esprit conceptuel, il est plus réservé », ajoutait-il dans un bel euphémisme. Aujourd'hui, en effet, seul l'« esprit conceptuel » semble régner place Beauvau. Après le long aveuglement dont il avait fait preuve sur les errements du préfet Bernard Bonnet - largement responsable de la radicalisation de l'Assemblée et de la société corse -, il n'est pas sûr que le ministre de l'intérieur ait grand bénéfice à tirer de la sourde résistance qu'il mène à la conclusion, avec les nationalistes, d'un accord sur l'avenir de la Corse.

Ariane Chemin

consacrée au témoignage de Louissette Ighilahriz, militante algérienne torturée en 1957 (*Le Monde* du 26 juin). Il n'a pas été publié en France parce qu'« après la paix, le problème n'intéressait plus personne », nous prie de préciser son auteur. Publié d'abord en Angleterre puis en Italie, l'ouvrage n'a finalement paru en France qu'en 1972, à la suite de celui du général Massu, *La Vraie Bataille d'Alger*.

NOMINATIONS

Dans la rubrique nominations, parue dans *Le Monde* du samedi 24 juin, le titre principal indiquait : « Jean-Paul Parayre devient président de Vallourec. » Comme le précisait l'article, M. Parayre est devenu président du conseil de surveillance de Vallourec.

EMPLOI Après avoir créé 430 000 emplois dans le secteur privé en 1999, l'économie française devrait en générer près de 600 000 cette année. ● **LES ENTREPRISES**

doivent faire face à des difficultés de recrutement, dans tous les secteurs, quel que soit le niveau de qualification. ● **LES EXPERTS** ne pensent pas qu'il y ait une véritable

pénurie, mais sont convaincus que les entreprises devront modifier en profondeur leur politique de l'emploi. ● **DANS L'INFORMATIQUE**, les entreprises n'hésitent pas à organi-

ser de coûteux « événements » pour séduire les futures recrues. ● **EN ALLEMAGNE**, le Bade-Württemberg connaît une situation proche du plein-emploi. Pour attirer les talents

étrangers, les industriels et les pouvoirs publics viennent de construire un centre de formation qui délivre des diplômes internationaux et où les cours se font en anglais.

Les employeurs ne sont plus les maîtres du marché du travail

Près de 600 000 postes devraient être créés en 2000. Les entreprises font face à des difficultés de recrutement, dans tous les secteurs, quel que soit le niveau de qualification. Pour éviter une véritable pénurie, elles doivent adapter leur politique de l'emploi

LE CHÔMAGE baisse, les carnets de commandes sont pleins, la durée d'utilisation des équipements n'a jamais été aussi élevée depuis 1990 : tous les clignotants de l'économie sont au vert (lire pages 2 et 3). Après avoir créé 430 000 emplois en 1999, les experts du ministère de l'emploi s'attendent à ce que 2000 soit une nouvelle année record. En raison, selon eux, d'une croissance plus forte et d'une réduction du temps de travail davantage appliquée, le secteur marchand devrait créer, cette année, entre 500 000 et 600 000 emplois. Rien qu'au premier trimestre, 140 000 emplois ont été créés : 10 000 de plus que prévu.

Depuis plusieurs mois, les entreprises se plaignent de manquer de main-d'œuvre. Quel que soit le niveau hiérarchique : « Impossible de trouver un cariste, même intérimaire », se plaint un fabricant d'électroménager. Une difficulté accrue par une rotation des effectifs de plus en plus élevée. « On voit même des opérateurs démissionner. Certes en nombre très faible, mais, néanmoins, le phénomène est nouveau », témoigne le directeur des ressources humaines d'un grand groupe industriel. « Les jeunes que nous embauchons ne nous interrogent pas seulement sur leur salaire et les 35 heures, mais sur les différents avantages maison que nous leur accordons. C'est plutôt sain, mais nous n'y étions plus habitués », reconnaît ce directeur industriel de la région Rhône-Alpes.

Résultat : « 43 % des entreprises ont des difficultés sérieuses de recrutement, ce qui freine une croissance qui pourrait être encore plus brillante », estimait Jean-Claude Trichet dans un entretien au Monde (daté du 30 juin). Le gouverneur de la Banque de France reprenait à son compte les chiffres publiés par l'Insee, qui interroge régulièrement non pas l'ensemble des chefs d'entreprise mais uniquement les industriels. « On peut penser que le chiffre est supérieur dans le BTP mais inférieur dans les services », confient les économistes du ministère de l'emploi.

« En ce début d'année 2000, le marché du travail s'est plus spécialement tendu dans certains domaines industriels. Dans le secteur tertiaire, ce ratio progresse plus spécialement dans le tourisme et les transports, et pour les banques et assurances, domaine jusque-là peu soumis à des tensions », résumait, en juin, une étude de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère de l'emploi.

Mais certains experts sont sceptiques. Dans un travail intitulé « Métiers pénuriques ou pénuries dans les métiers ? », Lab'Ho, l'institut de recherche du groupe de travail temporaire Adecco, s'interroge : « En toute logique, une pénurie devrait logiquement répondre à au moins deux caractéristiques : un réel déséquilibre en terme de stocks et/ou de flux entre l'offre et la demande de compétences, et une tension plus ou moins forte sur les rémunérations. » Or, note Adecco, à l'exception des informaticiens, « la flambée des salaires n'a pas eu lieu en France ».

Du coup, Adecco voit plusieurs causes au sentiment de pénurie actuel. D'abord, tout le monde cherche le même profil en même

temps. Les organismes de formation ne peuvent répondre à la demande en temps réel. Dans certains secteurs, les changements technologiques accroissent les difficultés des formateurs. Exemple, les informaticiens. « La technologie allant très vite, les institutions de formation ne peuvent s'adapter "en temps réel" et produire les milliers d'ingénieurs réseau et autres programmeurs Java réclamés, au même moment, par les entreprises. Dans ces conditions, nous pouvons parler de difficultés d'ajustement sur le marché du travail, mais il ne s'agit en aucun cas de pénurie ! » analyse Adecco.

DÉSÉQUILIBRE STRUCTUREL

A ce déséquilibre quantitatif conjoncturel s'en ajoute un structurel. Soit parce que le système de formation ne produit pas les compétences dont les entreprises ont besoin - c'est en particulier le cas de certains BTS -, soit parce que les jeunes ne veulent pas travailler dans les secteurs qui ont licencié leurs parents, de peur d'être rapidement à leur tour victimes

VISITE privée d'une exposition à Beaubourg, location du Parc des Princes... les entreprises ne réservent plus ces privilèges à leurs meilleurs clients mais, pénurie de l'emploi oblige, en font bénéficier leurs futures recrues. En particulier dans l'informatique. La société de services Steria cherche à pourvoir un millier de postes. Pour accélérer ses recrutements, elle a tout simplement décidé de louer le musée Georges-Pompidou pour « une journée Art et Emploi », mardi 4 juillet. Au programme, rencontres avec des responsables du groupe, entretiens d'embauche et, clou de la journée, visite privée de l'exposition « Picasso sculpteur ». « Jusqu'ici, nous n'avons eu aucun mal à recruter, mais le marché est de plus en plus tendu », constate Dominique Lambert, directrice de la communication de Steria, les candidats sont sollicités bien avant leur sortie de l'école. » Steria recrute à un rythme effréné : un millier de personnes sont embauchées

chaque année depuis trois ou quatre ans, alors que la société ne compte que 4 000 salariés. « Petites annonces, forums de l'emploi ou même recrutements par Internet sont surexploités par nos concurrents. Si l'on veut attirer les bons candidats, il faut utiliser autre chose », souligne Delphine Perin, responsable du recrutement.

COURSE À L'ORIGINALITÉ

D'où la course à l'originalité. « On revient à des pratiques qu'on ne voyait plus depuis dix ans. Nous avions organisé le "train de l'emploi", une opération itinérante qui visait 10 000 recrutements », se souvient Frédéric Bedin, directeur général de LePublic système, une agence de communication spécialisée en « événements ». Aujourd'hui, les thèmes changent. Surfer sur la « football-mania » en louant le Parc des Princes est très tendance. Récemment, la SSII Unilog y a organisé un match entre ses salariés et les

futures recrues. Pour Coframi, une autre SSII, pas de match au programme ce vendredi 7 juillet, mais des entretiens d'embauche à même les gradins. « Les SSII font très peu de publicité destinée au grand public. Ces journées permettent d'élargir notre cible de recrutement car on commence à se rendre compte que l'offre que l'on trouve dans les forums emploi à tendance à s'appauvrir », souligne Marie-Agnès Le Nouveau, responsable du recrutement.

Coût de l'opération : 450 000 francs contre à peine 30 000 francs pour un forum de recrutement classique ou 15 000 francs pour une campagne de presse. Pour s'offrir Beaubourg, il faut compter dans les 400 000 francs.

Le jeu en vaut-il la chandelle ? Les recruteurs refusent de parler de retour sur investissement. Pour Coframi, une journée organisée au Parc des Princes devrait permettre de réaliser environ 25 % de ses besoins an-

nuels en recrutement. Un gain de temps qui n'a pas de prix. « L'investissement n'est jamais perdu, explique M. Bedin, même si ça ne débouche pas sur un recrutement, les candidats gardent un bon souvenir de ce type d'opération et peuvent se représenter à un moment ultérieur. »

Par ailleurs, les entreprises y trouvent également des avantages qualitatifs. « Dans les Salons, on draine plus de CV, mais les candidatures sont moins ciblées que pour une journée comme celle organisée à Beaubourg », explique Delphine Perin, de Steria. Pour sa journée à Beaubourg, Steria a accueilli 200 personnes dont les deux tiers étaient vraiment adaptés aux besoins de l'entreprise. Les petits malins qui voudraient se faire une expo à l'œil sont systématiquement éliminés au cours d'un entretien téléphonique préalable.

Stéphane Lauer

RATIO OFFRES SUR DEMANDES ENREGISTRÉES		Emplois janvier 1999 en milliers
■ OCTOBRE 1998-MARS 1999	□ OCTOBRE 1999-MARS 2000	
INFORMATIQUE	1,2	357
HÔTELLERIE, RESTAURATION	0,9	798
FINANCE	0,7	567
SANTÉ, ACTION SOCIALE	0,7	1 493
BTP	0,6	1 536
INDUSTRIES DE PROCESS	0,6	1 032
TOURISME, TRANSPORTS	0,6	1 683
MAINTENANCE	0,6	610
COMMERCE	0,6	313
ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE	0,5	2 211
MÉCANIQUE, MÉTALLURGIE	0,5	1 259
GESTION, ADMINISTRATION	0,5	2 296
SERVICES AUX PARTICULIERS	0,4	2 464
ENSEMBLE	0,6	18 213

Source : Ministère de l'emploi et de la solidarité

des restructurations. Dans le dernier numéro de la revue Futuribles (juin 2000), Arnaud du Crest, responsable de l'observatoire régional de l'emploi des Pays de la Loire,

fournit un exemple éclairant. « Un secteur peut être à la fois en décroissance d'effectifs et en difficultés de recrutement : depuis 1997, l'industrie de l'habillement a un taux de

Picasso et le Parc des Princes à la rescousse des recruteurs

chées chaque année depuis trois ou quatre ans, alors que la société ne compte que 4 000 salariés. « Petites annonces, forums de l'emploi ou même recrutements par Internet sont surexploités par nos concurrents. Si l'on veut attirer les bons candidats, il faut utiliser autre chose », souligne Delphine Perin, responsable du recrutement.

COURSE À L'ORIGINALITÉ

D'où la course à l'originalité. « On revient à des pratiques qu'on ne voyait plus depuis dix ans. Nous avions organisé le "train de l'emploi", une opération itinérante qui visait 10 000 recrutements », se souvient Frédéric Bedin, directeur général de LePublic système, une agence de communication spécialisée en « événements ». Aujourd'hui, les thèmes changent. Surfer sur la « football-mania » en louant le Parc des Princes est très tendance. Récemment, la SSII Unilog y a organisé un match entre ses salariés et les

futures recrues. Pour Coframi, une autre SSII, pas de match au programme ce vendredi 7 juillet, mais des entretiens d'embauche à même les gradins. « Les SSII font très peu de publicité destinée au grand public. Ces journées permettent d'élargir notre cible de recrutement car on commence à se rendre compte que l'offre que l'on trouve dans les forums emploi à tendance à s'appauvrir », souligne Marie-Agnès Le Nouveau, responsable du recrutement.

Coût de l'opération : 450 000 francs contre à peine 30 000 francs pour un forum de recrutement classique ou 15 000 francs pour une campagne de presse. Pour s'offrir Beaubourg, il faut compter dans les 400 000 francs.

Le jeu en vaut-il la chandelle ? Les recruteurs refusent de parler de retour sur investissement. Pour Coframi, une journée organisée au Parc des Princes devrait permettre de réaliser environ 25 % de ses besoins an-

nuels en recrutement. Un gain de temps qui n'a pas de prix. « L'investissement n'est jamais perdu, explique M. Bedin, même si ça ne débouche pas sur un recrutement, les candidats gardent un bon souvenir de ce type d'opération et peuvent se représenter à un moment ultérieur. »

Par ailleurs, les entreprises y trouvent également des avantages qualitatifs. « Dans les Salons, on draine plus de CV, mais les candidatures sont moins ciblées que pour une journée comme celle organisée à Beaubourg », explique Delphine Perin, de Steria. Pour sa journée à Beaubourg, Steria a accueilli 200 personnes dont les deux tiers étaient vraiment adaptés aux besoins de l'entreprise. Les petits malins qui voudraient se faire une expo à l'œil sont systématiquement éliminés au cours d'un entretien téléphonique préalable.

Stéphane Lauer

Stuttgart cherche à attirer les talents étrangers

timement les économistes de la CCI. Le Land, célèbre pour ses fleurons industriels, souffre encore plus fortement de la pénurie d'ingénieurs qui frappe l'Allemagne depuis le milieu des années 90. Les jeunes diplômés, après avoir boudé les filières techniques, ne sont plus assez nombreux pour couvrir les besoins des employeurs. Siège mondial, avec Detroit, du constructeur DaimlerChrysler, Stuttgart est un des hauts lieux de

l'industrie automobile allemande. Dans les environs, Porsche et l'équipementier Bosch sont de véritables locomotives pour un tissu très dense de petites et moyennes entreprises. « Le marché de l'emploi est devenu plus étroit. Nous ne pouvons pas dire que nous avons de véritables difficultés, mais il est vrai que la concurrence est de plus en plus forte pour attirer les meilleurs candidats », indique Marianne Ih-ring, de l'usine DaimlerChrysler

de Sindelfingen. Cet établissement, situé à la périphérie de Stuttgart, est le plus important site de production et de développement du groupe, avec quelque 36 000 salariés. La situation est encore plus tendue pour les PME, qui ne peuvent offrir les mêmes perspectives de carrière.

Du coup, les industriels cherchent à trouver la parade. « Les permis de travail ne vont pas régler tous les problèmes, il faut

améliorer le système de formation professionnelle et continue », estime M. Engelhardt. Priorité est donnée au développement des places d'apprentis dans les métiers de l'informatique. Cinq cents postes supplémentaires ont été créés l'an dernier dans la couronne stuttgartoise.

UN NOUVEL INSTITUT

Dans ce contexte tendu, une initiative tombe à point : industriels, Land et ville de Stuttgart ont soutenu la création, en 1998, d'un institut de management et de technologie, le SIMT. Cet établissement privé a pour vocation d'offrir des troisièmes cycles à des étudiants de toutes nationalités. Des diplômés de type MBA, reconnus dans le monde entier, sont attribués à l'issue d'une formation en langue anglaise. A l'origine, le projet n'était pas censé répondre aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre. « Il s'agissait d'attirer des étudiants étrangers en Allemagne pour en faire des ambassadeurs de notre industrie, au lieu de les voir s'orienter vers les Etats-Unis et l'Australie », explique Ingo Schnaitmann, du constructeur d'équipements industriels Trumpf, une entreprise familiale associée au projet aux côtés des DaimlerChrysler, HP, Bosch et autres. La première promotion du SIMT compte 25 étudiants ; à terme, ils devraient être 300, dans les bâtiments en cours de construction sur les hauteurs de Stuttgart. Des cadres ultraqualifiés, qui auront toutes les chances, ensuite, d'être embauchés dans la région. Surtout si la pénurie perdure.

Philippe Ricard

115.000 F

petite chambre à 100 mètres de République. Indépendante : WC, coin cuisine et douche. 6^{ème} étage sans ascenseur. Sur cour clair. Idéal pied à terre ou étudiant.

Tél. soirée : 06.08.09.10.11

Partez en vacances avec Le Monde

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0.99 TTC le minute)

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

Vous êtes abonné(e)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DUREE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64 €
3 semaines (19 n°)	139/21,19 €
1 mois (26 n°)	173/26,37 €
2 mois (52 n°)	378/57,63 €
3 mois (78 n°)	562/85,68 €
12 mois (312 n°)	1 980/301,85 €

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint Carte bancaire n° : _____

Date et signature obligatoires : _____

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Intel cultive une stratégie à l'opposé de celle de son allié Microsoft

Le fabricant de microprocesseurs a pris le virage de l'après-PC. Après avoir signé un armistice judiciaire avec les autorités antitrust américaines, Intel se diversifie dans les serveurs, les réseaux de télécommunications et les solutions Internet

L'armistice judiciaire signé avec la justice américaine en 1999 a permis à Intel de se consacrer à son repositionnement stratégique. Même si les microprocesseurs représentent encore 85 % de son chiffre d'affaires,

leur déclin relatif est inévitable. Intel se désolidarise progressivement de Microsoft, dans les ordinateurs personnels et les serveurs. La multiplication des nouveaux appareils électroniques et les besoins des réseaux de télé-

communications en puces électroniques ouvrent de nouveaux débouchés au géant mondial du silicium. Intel a consacré plus de 6 milliards de dollars, l'an dernier, au rachat d'entreprises dans le domaine des réseaux de

télécommunications et des services Internet. Intel, qui avait fait main basse sur les 150 millions de microprocesseurs vendus chaque année, vise désormais un marché de milliards de puces électroniques en tout genre.

IL S'EN EST FALLU de peu qu'Intel ne se retrouve dans la même situation judiciaire que le fabricant de logiciels Microsoft. L'histoire des deux groupes est intimement liée : ensemble, ils ont révolutionné le marché de l'ordinateur personnel (PC). Intel a imposé son microprocesseur Pentium au cœur des ordinateurs (le fameux « Intel inside ») et Microsoft son système d'exploitation Windows comme interface entre l'utilisateur et les différents logiciels. Intel équipe plus de 80 % des ordinateurs individuels, Microsoft plus de 90 %. Et ils caracolent tous les deux aux premiers rangs des plus grandes entreprises mondiales en termes de capitalisation boursière. De quoi éveiller la suspicion des autorités américaines et européennes de la concurrence.

Contrairement à Microsoft, Intel a su apaiser les inquiétudes des juges, en admettant que sa position dominante sur le marché lui conférerait des devoirs supplémentaires. En 1999, Intel a signé un armistice avec les autorités judiciaires, au prix d'un accord qui lui interdit certaines pratiques commerciales. Intel, qui n'a pu empêcher la déroutante de son concurrent National Semiconductor, a fait en sorte de laisser une place à AMD, son dernier

concurrent dans le domaine des microprocesseurs pour PC, et Motorola, qui fabrique les microprocesseurs pour Apple. Microsoft n'a pas eu ces prévenances : il a été épinglé pour avoir systématiquement tenté d'étouffer tout concurrent potentiel.

PLACE À DE NOUVEAUX VENUS

Le cessez-le-feu judiciaire a probablement permis à Intel de se consacrer plus tôt à la préparation de l'après-PC et à la fin de la toute-puissance du couple « Wintel » (Windows-Intel) sur l'informatique mondiale. Pour éviter d'être entraîné dans l'entêtement judiciaire de Microsoft, Intel s'est désolidarisé de son ancien complice et a fait une place à des nouveaux venus, comme le logiciel libre de droits Linux.

Dans le domaine des serveurs, devenus les éléments-clés du réseau Internet, Intel avait, là aussi, commencé par emboîter le pas à son allié Microsoft. Il a largement profité de la montée en puissance de Windows NT et est parvenu à accaparer plus de la moitié du marché mondial dans les serveurs à moins de 10 000 dollars. Pour asseoir sa suprématie sur les très gros serveurs, il fallait s'affranchir de Microsoft. « Intel est le premier

constructeur à fabriquer, pour les serveurs, des microprocesseurs compatibles avec tous les systèmes d'exploitation », se réjouit Rob Eckelmann, directeur général d'Intel pour l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique. Sa puce de nouvelle génération, Itanium, qui démultipliera la puissance des serveurs, se dispute les faveurs de Windows 2000, le système d'exploitation haut de gamme de Microsoft, de Linux et de celle d'un nouveau venu, Monterey, développé en commun par plusieurs groupes informatiques, dont IBM.

Pour asseoir sa présence dans l'ensemble du monde Internet, Intel a récemment élargi ses activités à deux autres domaines : les ré-

seaux de télécommunications et les solutions Internet. « Nous voulons devenir un fournisseur de silicium », explique M. Eckelmann. La multiplication des appareils électroniques et numériques dopent les ventes de semiconducteurs et de processeurs moins évolués que les microprocesseurs d'Intel. Les combinés de téléphones mobiles, les infrastructures de télécommunications (un marché presque aussi gros que celui des ordinateurs), les modems et les disques durs des ordinateurs représentent des marchés qui explosent. Il se vend, *grosso modo*, 150 millions de PC par an, contre des milliards de processeurs moins perfectionnés mais capables de traiter une multitude d'applica-

tions différentes. « La croissance de la branche microprocesseurs est inférieure à celle des dix dernières années », admet Craig Barrett, le PDG d'Intel. Pour compenser, Intel est devenu le premier fournisseur de mémoire pour les téléphones portables. Et il vient de remporter un contrat de plusieurs milliards de dollars avec le fabricant de téléphone portable Ericsson pour les téléphones de troisième génération.

Afin de diversifier son portefeuille, Intel a investi 6 milliards de dollars dans des acquisitions en 1999, alors qu'il n'a consacré que 3,6 milliards à de nouvelles usines de microprocesseurs. Intel peut d'ores et déjà se féliciter d'avoir fait ce pari. La part de ses ventes hors des ordinateurs et des serveurs est la plus dynamique, avec 70 % de croissance annuelle en 1999 et 50 % prévus cette année. Avec 4 milliards de dollars en 1999, ces activités représentent déjà 15 % de ses revenus.

Cette phase de transition sera longue. « Si ces nouveaux marchés sont plus simples technologiquement, ils sont aussi beaucoup plus compétitifs », reconnaît M. Eckelmann. En attendant, Intel peut compter sur sa vache à lait. La famille Pentium et celle des microprocesseurs bon marché Celeron représentent environ 85 % des revenus du groupe (29,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1999 pour un bénéfice net de 7,3 milliards, en hausse de 22 %). « Dans cinq ans, les microprocesseurs seront toujours notre principale activité car ils sont toujours en croissance et disposent encore d'un bel avenir », affirme M. Barrett. « Avec l'explosion du multimédia et de l'Internet à haut débit, les utilisateurs auront toujours besoin d'ordinateurs de plus en plus puissants », complète M. Eckelmann.

Pour preuve, Intel vient d'annoncer le lancement de sa nouvelle génération Pentium IV qui commença probablement à des vitesses d'un gigahertz. Comme Microsoft, Intel sait que ses profits seront longtemps liés à l'exploitation de sa position dominante sur un de ses marchés. Mais, contrairement au géant de Redmond, Intel a compris plus vite que cette rente ne serait pas éternelle.

Les valeurs technologiques américaines toujours chahutées

N'EN DÉPLAISE à ceux qui espéraient un été clémente pour les valeurs technologiques, le marché du Nasdaq des valeurs de croissance américaines continue à traverser des turbulences. Il n'est pas resté longtemps au-dessus des 4 000 points qu'il avait franchis le 20 juin. Jeudi 6 juillet, en nette baisse au début de la séance, il s'est finalement apprécié de 2,52 % à 3 960,57 points, mais il avait chuté mercredi de 3,23 %.

Les investisseurs s'inquiètent de la multiplication des avertissements émis par les sociétés sur leurs bénéfices futurs. Jeudi, l'action du gestionnaire de trafic sur Internet Visual Networks a chuté de plus de 15 % après avoir annoncé des prévisions de résultats moins élevés que prévu pour le deuxième trimestre et le deuxième semestre 2000. Mercredi, Computer Associates et BMC Software, deux fabricants de logiciels, avaient mis en garde sur leurs performances financières. Des commentaires négatifs de la maison de courtage Salomon Smith Barney avaient pesé, le même jour, sur le secteur des semi-conducteurs.

MAUVAISES NOUVELLES

Ces annonces interviennent après le départ inattendu de Ray Laned, PDG d'Oracle, qui a été du plus mauvais effet sur les investisseurs. JP Morgan a abaissé son conseil sur le titre du deuxième fabricant mondial de logiciels. La semaine dernière, les valeurs des télécommunications avaient été pénalisées par les déclarations du président d'Ericsson selon lesquelles le coût exorbitant des licences de téléphonie mobile de troisième génération risquait de peser sur la rentabilité du secteur.

L'accumulation de ces mauvaises nouvelles intervient alors que le climat économique est incertain. Trop de croissance provoquerait une hausse des taux et pénaliserait la Bourse. Un ralentissement trop brusque aurait des conséquences désastreuses sur les bénéfices des sociétés. Jeudi, le département du travail a annoncé que les demandes d'allocations chômage avaient baissé et, vendredi, une statistique pourrait confirmer un recul du chômage.

Mea culpa sur la puce du futur

« Le retard annoncé pour le lancement d'Itanium vient principalement d'Intel », reconnaît Craig Barrett, le président-directeur général d'Intel. Attendu depuis plusieurs mois, le premier microprocesseur d'Intel à 64 bits, baptisé Itanium, devrait finalement être lancé d'ici à la fin de l'année.

« Dans le travail que nous menons avec nos partenaires, nous étions chargés de mettre en place l'architecture, une partie très délicate et très longue. Le retard est dû à des problèmes d'exécution interne à Intel. Mais il n'est pas insurmontable », explique M. Barrett.

Itanium est une pièce maîtresse de la stratégie Internet d'Intel puisqu'elle doit lui permettre de prendre pied dans le domaine des gros serveurs, éléments centraux du réseau mondial.

Craig Barrett, PDG d'Intel

« Le procès Microsoft n'est pas particulièrement néfaste pour l'industrie informatique »

CRAIG BARRETT est PDG d'Intel depuis mai 1998. Il est le premier à ne pas être issu du petit groupe qui avait, autour d'Andy Grove, créé l'entreprise en 1968. Professeur à l'université de Stanford, ce Californien, âgé de 51 ans, est entré chez Intel en 1974. Il a longtemps été responsable de la fabrication des produits, avant de devenir directeur général, puis de prendre la tête du groupe.

« Intel a longtemps formé avec Microsoft le tandem de choc de la micro-informatique. L'éclatement de Microsoft en deux sociétés distinctes, à l'issue de son procès antitrust, signifie-t-il la fin de l'âge d'or pour Intel ?

« Si le juge Jackson obtient un éclatement de Microsoft en deux sociétés, l'une pour les systèmes d'exploitation et l'autre pour les applications, je ne pense pas que cette décision sera déterminante pour l'ensemble des entreprises du secteur. Intel travaille étroitement avec la partie système d'exploitation de Microsoft. Windows reste le système d'exploitation le plus puissant pour les PC, et la concurrence est déjà très ouverte dans les systèmes d'exploitation pour les serveurs avec Solaris, Linux ou Unix.

En revanche, dans le domaine des applications, nous travaillons avec beaucoup de sociétés et Microsoft n'est que l'une d'entre elles. C'est pourquoi le procès n'est pas particulièrement néfaste pour l'industrie informatique. Il aurait été plus gênant que le juge Jackson décide de casser Microsoft en plusieurs branches verticales, avec différents systèmes d'exploitation et différentes applications donnant naissance à plusieurs standards. Cela aurait pu ralentir toute l'industrie.

Après le célèbre couple Win-

tel (Windows et Intel), pensez-vous former un tandem Lintel (Linux et Intel) ?

« Nous travaillons depuis longtemps sur plusieurs systèmes d'exploitation, et nous sommes notamment en contact étroit avec la communauté de développeurs du système d'exploitation Linux. Il est devenu très populaire auprès des fournisseurs d'accès à Internet et sur les serveurs Internet, dont Linux a optimisé les capacités.

« Quand avez-vous compris qu'Intel devait prendre le virage stratégique de l'Internet ?

« La première indication de l'importance d'Internet remonte à 1995, date à laquelle nous avons lancé un microprocesseur adapté, qui laissait entrevoir les nombreuses possibilités qu'Internet pouvait apporter au secteur de la communication. Deux ans plus tard, nous avons commencé à comprendre en quoi Internet pouvait être un puissant argument de marketing et faire augmenter les ventes des entreprises. En 1998, nous avons donc décidé formellement de changer notre stratégie pour l'adapter à Internet. Auparavant, nous étions reconnus comme un fournisseur de l'industrie informatique. Aujourd'hui, nous sommes perçus comme un puissant fournisseur pour l'industrie d'Internet.

« Les spécialistes estiment que d'ici quelques années, l'accès Internet se fera principalement par de nouveaux terminaux au détriment des PC. Comment envisagez-vous la diversification dans ces domaines ?

« Il y a deux ans, les spécialistes prédisaient la fin du PC, qui devait être éclipsé par la télévision interactive, puis par les « network computers », puis par autre chose encore. J'écoute toujours les prévisions, mais je regarde d'abord le marché réel. Nous sommes clairement engagés dans les « Web appliances » (terminaux simplifiés d'accès à Internet), les terminaux pour la télévision sur Internet et les terminaux de téléphonie mobile. Nous fournissons déjà des composants pour les fabricants de téléphones portables et nous nous préparons à ceux de la troisième génération, permettant d'accéder à Internet.

« Serez-vous obligé de diviser Intel en plusieurs sociétés regroupant d'un côté les activités traditionnelles du groupe, c'est-

à-dire les microprocesseurs pour PC, et de l'autre les activités nouvelles ?

« La plupart des entreprises qui ont réalisé ce genre de réorganisation, avec deux entités cotées différentes, sont des entreprises de l'ancienne économie qui ont des activités dans la nouvelle économie. Intel est dans son entier orienté vers Internet. Notre stratégie Internet se reflète déjà dans notre capitalisation boursière, qui est la deuxième ou la troisième du monde. Les investisseurs reconnaissent qu'Intel est une société de haute technologie avec une bonne croissance. Je ne pense

pas qu'en divisant la société en deux nous aurions une meilleure valorisation. Les microprocesseurs sont toujours en croissance et très rentables. De plus, il y a d'importantes synergies entre nos différentes branches, depuis le PC jusqu'au serveur, en passant par les équipements d'accès au Web et notre nouvelle activité, l'hébergement de sites Internet et les services applicatifs. Chacun de ces secteurs a besoin d'une architecture de microprocesseurs développée par Intel. »

Propos recueillis par Enguérand Renault

Christophe Jakubyszyn

Joël Morio

SOLE

Paul Smith
GANT U.S.A.
AMERICAN SPORTSWEAR
ARROW
YVES SAINT LAURENT
pour hommes
BURBERRY
LONDON

SUR 5000M²

-50%
SUR DES MILLIERS
D'ARTICLES

M A D E L I O S
P A R I S

23, BLD DE LA MADELEINE PARIS 1^{ER} TEL. 01 53 45 00 00 MÉTRO MADELEINE

DANIEL CREMIEUX
SOLDES
jusqu'à
-50%
6, bd. Maiesherbes - 75008 Paris
Tél. : 01.42.66.54.50
Aix-en-Provence, Biarritz, St Tropez

La législation sur les hébergeurs de sites Internet est vivement contestée

Les amendements Bloche à la loi sur l'audiovisuel pourraient avoir l'effet inverse à celui visé. Opposé à ces mesures, l'hébergeur associatif Altern a décidé de fermer ses serveurs, mettant hors service 48 000 sites

À L'ORIGINE, les amendements à la loi sur l'audiovisuel proposés par le député Patrick Bloche (PS) avaient pour but de protéger les hébergeurs de sites Internet contre les plaintes abusives et le zèle de certains magistrats. Les hébergeurs étaient régulièrement tenus pour responsables du contenu illicite des sites stockés sur leurs serveurs, alors qu'ils n'en étaient pas les auteurs et n'avaient aucun moyen de tout surveiller en permanence. Cette situation menaçait directement la liberté d'expression : pour éviter les ennuis, les hébergeurs étaient incités à fermer préventivement les sites controversés. Lorsque M. Bloche voulait démontrer qu'une réforme était nécessaire, il prenait souvent en exemple le sort d'Altern (*altern.org*), hébergeur associatif gratuit et ouvert à tous. Dans la mesure où Altern refusait d'exercer ce type de « censure privée », il était harcelé par des procès incessants, alors que son fondateur, Valentin Lacambre, estimait mériter au contraire la sollicitude et la protection des pouvoirs publics. Les amendements Bloche ont enfin été votés le 28 juin dernier, mais le résultat est exactement inverse au but recherché : dès le lendemain, le patron d'Altern a décidé de fermer ses serveurs, estimant que la nouvelle loi le place dans une « position intenable ». D'un seul coup, près de 48 000 sites Web francophones sont mis hors service.

Au cours de la navette parlementaire, qui a duré plus d'un an, le projet a été plusieurs fois remanié, et sa version finale contient des dispositions assez éloignées de l'esprit du projet de départ. Pour que leur responsabilité ne soit pas

engagée, les hébergeurs doivent désormais se soumettre à une série de contraintes. M. Lacambre s'insurge tout d'abord contre l'obligation faite à l'hébergeur de « procéder aux diligences appropriées » dès qu'il est saisi par un tiers « estimant que le contenu d'un site est illicite ou lui cause un préjudice » : « En clair, cela signifie que je serai obligé d'avertir la justice à chaque fois que je reçois un message anonyme reprochant n'importe quoi à n'importe qui. Lors du débat parlementaire, la ministre Catherine Tasca a précisé que par "diligences appropriées", il fallait comprendre obligation de saisir l'autorité judiciaire. C'est de la folie pure. J'y passerais tout mon temps, je connais des lobbies organisés qui me bombarderaient de plaintes nuit et jour », déplore M. Lacambre. D'autre part, les hébergeurs doivent désormais rele-

ver le nom et l'adresse des internautes désirant créer un site, afin de pouvoir les communiquer à la justice si celle-ci l'exige.

« RÔLE D'INDIC »

Or, dans le passé, M. Lacambre s'est toujours refusé à ficher les membres d'Altern, car, selon lui, l'anonymat est la seule vraie garantie de la liberté d'expression : « Si demain un nouveau procès me tombe dessus et qu'un juge exige de savoir qui sont les auteurs d'un site de sans-papiers, ou d'un site de salariés en conflit avec leur entreprise, ou d'un site parodique attaquant une personnalité influente, je ne pourrai pas fournir ces renseignements, car je ne les possède pas. Je serai constamment pris en défaut. Je sais que certains hébergeurs commerciaux n'auront aucun scrupule à constituer des fichiers-clients

et à dénoncer tous les auteurs de sites polémiques, mais moi, je ne me vois pas dans un rôle d'indic. » M. Lacambre fait aussi remarquer qu'avec cette loi la France s'éloigne des pratiques en vigueur dans les autres pays démocratiques. Le plus simple pour les internautes français voulant protéger leur anonymat est d'ouvrir des sites chez des hébergeurs gratuits étrangers...

Interrogé par *Le Monde* quelques jours avant le vote, M. Bloche avait tenu à minimiser le problème : il reconnaissait que le terme de « diligences appropriées » était vague, mais, à son avis, il signifiait simplement l'obligation de mettre en relation l'auteur du site et le plaignant, et de les laisser ensuite se débrouiller. De même, Christian Paul, député PS de la Nièvre et auteur du récent rapport sur la « co-régulation de l'Internet », se disait

satisfait de la dernière mouture des amendements et regrettait « que le débat sur la liberté d'expression se soit focalisé sur la question de l'anonymat », selon lui très secondaire. Pourtant, le projet n'avait pas fait l'unanimité au sein de la gauche plurielle, loin de là. Les radicaux de gauche et les communistes avaient publié des communiqués très critiques, accusant le projet d'être à la fois inutile et dangereux pour les libertés. Plusieurs députés Verts européens avaient manifesté leur solidarité avec les opposants au projet. De son côté, la Ligue des droits de l'homme avait adressé une lettre ouverte à M^{me} Tasca demandant un report du vote, car le texte en l'état constituait une sérieuse menace contre la liberté d'expression. Le chapitre français de l'Internet Society (ISOC) avait pris position contre les amendements, dénonçant notamment l'absence de véritable concertation.

M. Lacambre, usé par les procès à répétition, abandonne le combat, au moins provisoirement, mais d'autres n'ont pas renoncé. Plusieurs associations d'utilisateurs et de professionnels, dont Iris (*www.iris.sgdg.org*), ont lancé une pétition de protestation, qui a déjà reçu la signature de près de deux cents organisations françaises et étrangères.

L'objectif est de faire pression sur les pouvoirs publics pour que les amendements Bloche soient modifiés ou annulés par la future loi sur la société de l'information, qui doit être présentée au Parlement cet automne ou au début de 2001.

Michel Delberghe

Yves Eudes

Révision à la baisse du plan social de « L'Est républicain »

À L'ISSUE d'un moratoire de six mois, la direction de *L'Est républicain* a présenté, jeudi 6 juillet devant le comité d'entreprise, un nouveau plan de restructuration après la reprise de *La Liberté de l'Est* d'Épinal racheté à *La Voix du Nord* (*Le Monde* du 30 octobre et du 4 décembre). Contesté par les syndicats qui craignent un processus de fusion, le projet soumis par Gérard Colin, directeur général du groupe, réduit le nombre de suppressions d'emplois de quatre-vingt-dix-huit initialement à soixante-trois dans les différents services, essentiellement par des prétraitements et des reclassements internes. Parallèlement, l'accord sur la réduction du temps de travail devrait créer une trentaine de postes. « Les aspects sociaux ont été atténués, mais la philosophie du plan reste la même », constatait un délégué des journalistes.

Outre la réorganisation des services de la publicité et de l'administration, le plan ne prévoit plus la suppression de plusieurs agences de *L'Est républicain*, dans les Vosges, à l'exception de celle de Remiremont et la réduction

de celle de Saint-Dié. Le rapprochement entre les deux titres devrait, en revanche, avoir des conséquences techniques. La direction envisage en effet d'étendre le système éditorial Hermès (Unisys) de *La Liberté* aux éditions vosgiennes de *L'Est républicain*. Opposés à cette extension, les syndicats ont saisi la justice pour obtenir la nomination d'un expert. La décision devrait être rendue, le 25 juillet.

Enfin, l'impression des quelque 35 000 exemplaires de *La Liberté de l'Est* serait réalisée à Nancy tandis qu'à Épinal seraient tirés les 70 000 exemplaires des éditions du Doubs et de Haute-Saône de *L'Est républicain*. Pour l'intersyndicale, « ce plan édulcoré ne garantit pas plus le pluralisme que la première version ». Selon un de ses représentants, « la direction a choisi de procéder par étapes. Mais elle n'a pas garanti que la procédure de fusion soit abandonnée ».

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS** : les commandes industrielles ont augmenté de 4,1% en mai par rapport au mois précédent, a annoncé, jeudi 6 juillet, le département du commerce.
■ **Les demandes hebdomadaires d'allocations-chômage ont baissé** de 12 000, à 296 000 dossiers, au cours de la semaine close le 1^{er} juillet, a annoncé, jeudi, le département du travail.

■ **FRANCE** : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,7% au premier trimestre 2000, après une hausse de 0,9% au quatrième trimestre 2000, selon les chiffres révisés publiés vendredi par l'Insee.

■ **La forte croissance attendue en France cette année** et en 2001 pourrait être freinée par des tensions sur le marché du travail, conjoncturelles, mais également liées à la réduction du temps de travail, a averti jeudi l'OCDE dans un rapport, tout en confirmant ses prévisions de croissance de 3,7% en 2000 et de 2,9% en 2001.

■ **ALLEMAGNE** : le volume des entrées de commandes dans l'industrie a augmenté pour le quatrième mois consécutif en mai, comparé à avril (+1,9%), selon le ministère allemand des Finances.

■ **Le chômage a baissé en juin**, avec un taux brut de 9,1% (3,7 millions de sans-emplois), contre 9,3% en mai, a annoncé jeudi l'Office fédéral du travail.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : la production industrielle a progressé de 0,1% en mai, par rapport à avril, et de 2,3% en glissement annuel, a annoncé jeudi l'Office des statistiques nationales (ONS).

AFFAIRES

■ **PIERRE FABRE** : le groupe familial français a dévoilé ses comptes, jeudi 6 juillet, pour la première fois de son histoire. En 1999, il a enregistré un chiffre d'affaires de 7,302 milliards de francs, en hausse de 4,4%, pour

un résultat de 128 millions de francs.

■ **VIVENDI** : le groupe de Jean-Marie Messier pourrait, selon *Les Echos*, céder ses 20% dans le groupe de télévision à péage britannique BSKyB s'il n'obtient pas la gestion des sites interactifs de Sky Global (ex-Platco), qui doit réunir toutes les participations de Rupert Murdoch dans l'audiovisuel. Cette participation est évaluée à 8 milliards d'euros.

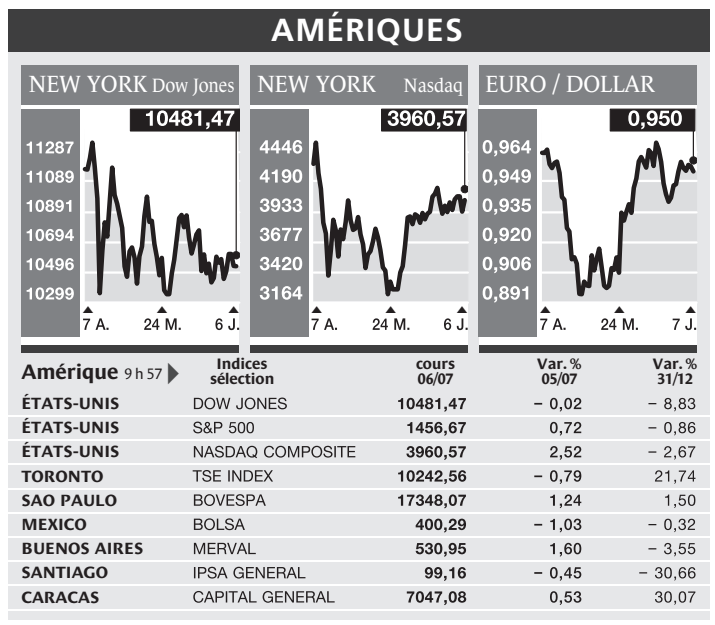
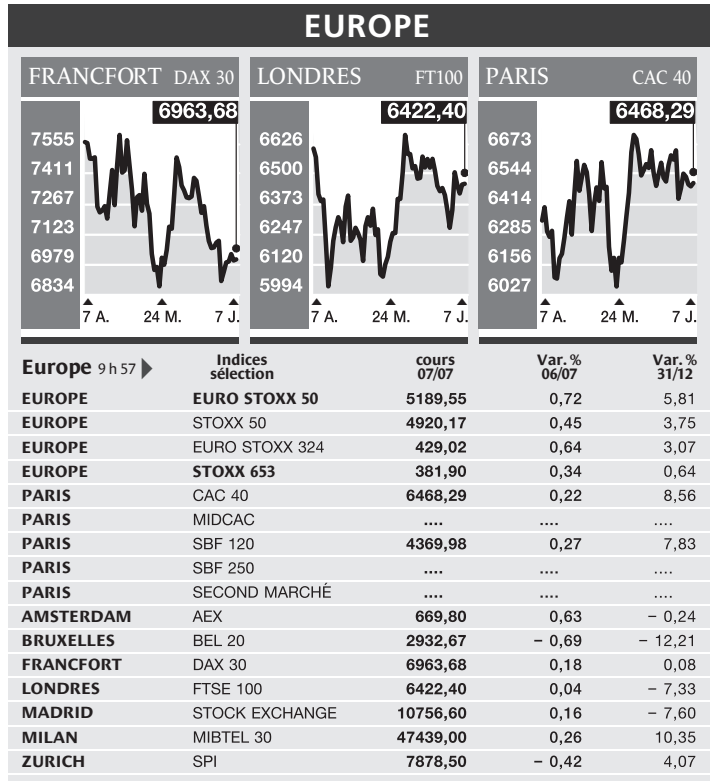
■ **ARJO WIGGINS APPLETON (AWA)** : l'assemblée générale du groupe papeter, réunie le 5 juillet, a approuvé l'offre amicale d'acquisition du groupe Worms. Ce dernier, qui possède déjà 40% du capital d'AWA, se propose d'acheter le reste au prix de 255 pence par action.

■ **PEUGEOT** : les salariés de l'usine britannique de Ryton, appartenant au constructeur automobile français, observeront une grève d'une journée le 27 juillet pour bénéficier, comme leurs collègues français, des 35 heures.

■ **MERRILL LYNCH** : la banque américaine envisage de supprimer jusqu'à 2 000 emplois dans sa division courtage, soit 5,4% des effectifs de la division, indique le *Wall Street Journal* vendredi 7 juillet dans son édition sur Internet. Par ailleurs, l'action Merrill Lynch a gagné 5,08% jeudi à Wall Street, suite à une rumeur non confirmée d'un possible rachat par la Deutsche Bank.

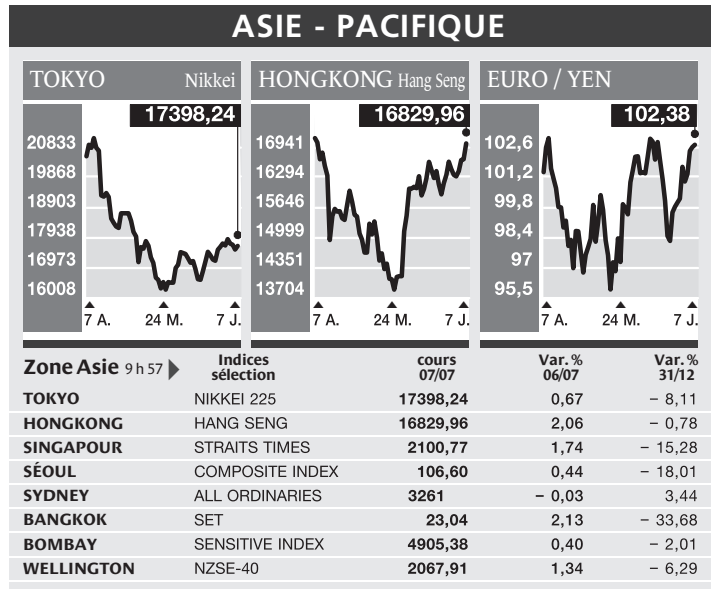
■ **GOLDMAN SACHS** : quarante millions d'actions détenues par deux actionnaires institutionnels et d'anciens partenaires vont être mises sur le marché, indique l'établissement jeudi.

■ **CRÉDIT AGRICOLE** : René Carron, âgé de 58 ans, président de la caisse régionale de Crédit agricole de Savoie, a été élu jeudi 6 juillet à la présidence de la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA), l'organe politique du groupe, succédant à Marc Bué.



Cours de change croisés

07/07 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. \$
DOLLAR	1,07	0,92872	0,95055	0,14493	1,50620	0,61485
YEN	107,67500	102,38000	15,61000	162,20000	66,19500
EURO	1,05202	0,97675	0,15245	1,58430	0,64675
FRANC	6,90010	6,40735	6,55957	10,39240	4,24245
LIVRE	0,66392	0,61655	0,63115	0,09625	0,40820
FRANC SUISSE	1,62640	1,51065	1,54680	0,23585	2,45045



Taux de change fixe zone Euro

Zone Euro	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	06/07
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4643
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1800
GDE-BRETAG.	6,75	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,4400
ITALIE	4,30	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,6880
JAPON	0,06	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6165
ÉTATS-UNIS	6,53	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR CANADIEN	1,4197
SUISSE	2,88	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0685
PAYS-BAS	4,26	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DRACHME GRECQUE	336,6700
		FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	FLORINT HONGROIS	260,1700
		FRANC BELGE (10)	1,62607	ZLOTY POLONAIS	4,1187
		MARKKA FINLAND.	1,10324		

Taux d'intérêt (%)

Taux 06/07	Taux J.-J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,32	4,23	5,48	5,68
ALLEMAGNE	4,30	4,52	5,31	5,56
GDE-BRETAG.	6,75	6,03	5,20	4,50
ITALIE	4,30	4,49	5,61	5,95
JAPON	0,06	0,21	1,74	2,22
ÉTATS-UNIS	6,53	6,01	6,03	5,89
SUISSE	2,88	3,20	3,93	4,32
PAYS-BAS	4,26	4,49	5,47	5,67

Matif

Cours 9 h 57	Volume 07/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	10416	86,23	86,04
Septembre 2000
Euribor 3 mois
JUILLET 2000

BOURSE

LA BOURSE de Paris a débuté en hausse vendredi 7 juillet. L'indice CAC 40 progressait, à l'ouverture de la séance, de 0,28% à 6 471,98 points. L'indice DAX de la Bourse de Francfort gagnait 0,09% à 6 957,01 points, lors des premiers échanges, tandis que l'indice Footsie de la Bourse de Londres s'appréciait de 0,12% à 6 427,5 points. La Bourse de Tokyo a terminé vendredi sur une hausse de 0,7% à 17 398,24 points. Jeudi, une nouvelle série d'avertissements sur les bénéfices émis par les sociétés avait perturbé les investisseurs américains. L'indice Dow Jones s'était effrité de 0,02%, à 10 481,87 points tandis que l'indice Nasdaq avait rebondi de 2,52% à 3 960,57 points après sa chute de plus de 3% mercredi.

TAUX ET CHANGES

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 5,48% vendredi 7 juillet, lors des premiers échanges, tandis que celui du bund allemand de même échéance se situait à 5,31%. Jeudi, outre-Atlantique, le taux de l'obligation du Trésor à dix ans était remonté à 6,03% contre 5,97% mercredi. Les prix des obligations évoluent en sens inverse de leur rendement. L'euro se ne parvenait pas à se maintenir au-dessus de la barre de 0,95 dollar et s'échangeait 0,9481 dollar vendredi matin. La devise européenne reculait également face à la monnaie japonaise à 102,01 yens pour un euro.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Vodafone AirTouch a fait un bond en Bourse, jeudi 6 juillet, de 5,10 % à 312 pence. Le titre a profité de recommandations positives de la part des analystes financiers...

8,16 %, à 36,19 euros, jeudi, après que les analystes financiers de la banque américaine Lehman Brothers eurent relevé leur objectif de cours sur la valeur à 50 euros...

07/07 10h04 Cours en euros % Var. 06/07

AUTOMOBILE

Table listing automotive stocks like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

BANQUES

Table listing bank stocks like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

CHIMIE

Table listing chemical stocks like AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

CONGLOMÉRATS

Table listing conglomerate stocks like CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, EM.TV & MERCHAN, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table listing telecom stocks like EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

CONSTRUCTION

Table listing construction stocks like ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A/, etc.

PRODUITS DE BASE

Table listing commodity stocks like ACERALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table listing cyclical consumption stocks like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

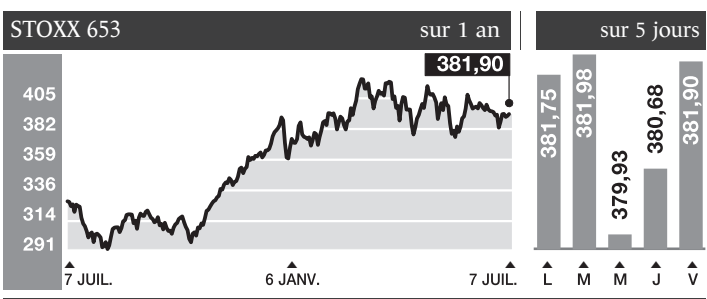


Table listing various European stocks under the heading 'ALIMENTATION ET BOISSON'.

Table listing various European stocks under the heading 'PHARMACIE'.

Table listing various European stocks under the heading 'BIENS D'ÉQUIPEMENT'.

Table listing various European stocks under the heading 'ÉNERGIE'.

Publicité: Chaque lundi avec Le Monde DATE MARDI retrouvez LE MONDE ECONOMIE et les offres d'emploi

Table listing various European stocks under the heading 'SERVICES FINANCIERS'.

Table listing various European stocks under the heading 'SERVICES FINANCIERS' (continued).

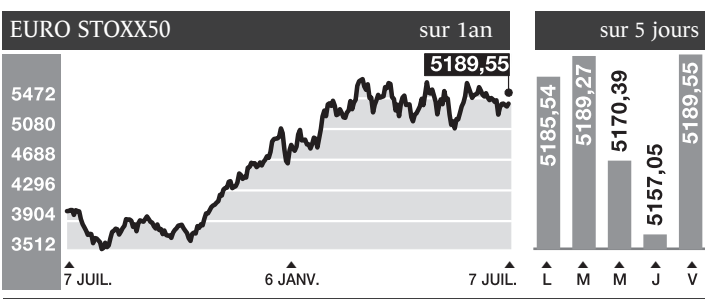


Table listing various European stocks under the heading 'VA TECHNOLOGIE'.

Table listing various European stocks under the heading 'ASSURANCES'.

Table listing various European stocks under the heading 'VA TECHNOLOGIE' (continued).

Table listing various European stocks under the heading 'SERVICES COLLECTIFS'.

Table listing various European stocks under the heading 'MEDIAS'.

Table listing various European stocks under the heading 'MEDIAS' (continued).

Table listing various European stocks under the heading 'BIENS DE CONSOMMATION'.

Table listing various European stocks under the heading 'BIENS DE CONSOMMATION' (continued).

Table listing various European stocks under the heading 'COMMERCE DISTRIBUTION'.

Table listing various European stocks under the heading 'COMMERCE DISTRIBUTION' (continued).

Table listing various European stocks under the heading 'HAUTE TECHNOLOGIE'.

Table listing various European stocks under the heading 'HAUTE TECHNOLOGIE' (continued).

EURO NOUVEAU MARCHÉ

07/07 10h04 Cours en euros % Var. 06/07

Table listing European stocks under the heading 'AMSTERDAM'.

BRUXELLES

Table listing European stocks under the heading 'BRUXELLES'.

FRANCFORT

Table listing European stocks under the heading 'FRANCFORT'.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

VALEURS FRANÇAISES

Le cours de Bourse de Vivendi était en légère hausse de 0,88 %, à 91,9 euros, vendredi 7 juillet dans les premiers échanges. Selon le quotidien Les Echos, Jean-Marie Messier aurait déclaré à des analystes qu'il n'apporterait ses 20 % dans BSKyB à la nouvelle entité Global One que s'il en obtenait un rôle actif, avec principalement la gestion des services interactifs.

L'action Aérospatiale-Matra s'inscrivait en hausse de 1,51 % à 20,2 euros, vendredi matin. EADS pourrait être introduit, selon le Financial Times, entre 19 et 20 euros, un niveau nettement plus bas que prévu.

Le titre Dassault Systèmes profitait de l'annonce de l'intérêt de Microsoft Corp. pour ses systèmes de productions numériques. Il s'appréciait de 0,58 %, à 104,5 euros, vendredi matin.

La valeur Carrefour gagnait 2,34 % à 76,55 euros, vendredi matin. Le groupe de distribution a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 98,9 % en juin sur un an. Pro forma, la progression du chiffre d'affaires est de 27,2 %.

Le titre Bouygues progressait de 0,76 % à 72,45 euros, vendredi matin. Le groupe de travaux routiers Colas, qui fait l'objet d'une offre publique d'échange de la part de sa maison mère Bouygues, a reporté au mercredi 12 juillet sa décision sur cette opération.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 7 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 juillet

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists various French companies and their stock prices.

Table with columns: AZEO(EXG.ET EAUX), BAZAR HOT. VILLE, BIC, BIS, BNPPARIBAS, BOLLORE, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFFS., BULL#, BUSINESS OBJECTS., CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE LORRAINE, CARREFOUR, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHADP, CASTORAMA DUB.(LI), C.C.F., CEGID (LY), CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DALLOZ, CHRISTIAN DIOR, CIC-ACTIONS A, CIMENTS FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CNP ASSURANCES, COFACE, COFLEXIP, COLAS, COLSON, CPR, CRED.FON.FRANCE, CFF.RECYCLING, CREDIT LYONNAIS, CS SIGNAUX(CSEE), DAMART, DANONE, DASSAULT-AVIATION, DASSAULT SYSTEMES, DE DIETRICH, DEVEAUX(LY)#, DMC (DOLLFUS MI), DYNAC, EFFAGE, ELIOR, ENTENAIL(EX CDE), ERAMET CA EX DTDI, ERIDANIA BEGHIN, ESSILOR INTL, ESSO, EULER, EUROFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA CA, FIVES-LILLE, FONCLYON#, FRANCE TELECOM, FROAGERIES BEL, GALERIES LAFAYETTE, GAUMONT#, GEACUNO, GEFIPHYSIQUE, GFI INFORMATIQUE, GRANDVISION, GROUPE ANDRE S.A., GROUPE GASCOGNE, GR.ZANNIER (LY)#, GROUPE GTM, GROUPE PARTOUCHE.

Table with columns: NRI GROUP, GUYENNE GASCOGNE, HAVAS ADVERTISING, IMERYS(EXMETAL), IMMEUBLES DE FCE, INFOGRAMMES ENTER, INGENICO, ISIS, KAUFMAN ET BROAD, KLEPIERRE COMP.FI, LABINAL, LAFARGE, LAGARDE, LAPREVRE, LEBON (CIE), LEGRAND, LEGRAND ADP, LEGRIS INDUST, LIBERTY SURF, LOCINDUS, L'OREAL, LVMH MOET HEN, MARINE WENDEL, METALEUROPE, MICHELIN, MONTUPET SA, MOULINEX, NATEXIS BQ POP, NEOPOST, NORBERT DENTRES#, NORD-EST, OLIPAR, PECHINEY ACT ORD, PENNAULIE POLY.CB, PERNO-RICARD, PEUGEOT, PINAULT-PRINT.RED, PLASTIC OMN.(LY), PUBLICIS#, REMY COINTREAU, RENAULT, REXEL, RHODIA, ROCHETTE (LA), ROYAL CANIN, RUE IMPERIALE (LY), SADE (NY), SAGEM SA, SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTHELABO, SCHNEIDER ELECTRI, SCOR, S.E.B., SEITA, SELECTIBAL(EXSEL), SILIC CA, SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXHO ALLIANCE, SOGEPARC (FIN), SOMMER-ALLIBERT, SOPHIA, SOPRA#, SPIR COMMUNIC.#, SR TELEPERFORMANC, STUDEOCANAL (M), SUEZ LYON.DES EAU, TFI, TECHNIP, THOMSON-CSF.

Table with columns: THOMSON MULTIMEDI, TOTAL FINA ELF, TRANSFICIAL, UBI SOFT ENTERTAL, UNIBAIL, UNILOCA, USINOR, VALCO, VALLOUREC, VIA BANQUE, VINCI, VIVENDI, WORMS (EX.SOMEAL), ZODIAC.

Table with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Lists international companies and their stock prices.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 6 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists various companies on the New Market and their stock prices.

Table with columns: CAST, CEREP, CHEMUNEX#, CMT MEDICAL, COALA, COHERIS ATIX, COIL, CONSODATA#, CONSORS FRAN, CONSS SYSTEM, CRYO INTERAC, CYBERDECK, CYBER PRES.P, CYRANO, DALET#, DALE, DESK#, DEVOTEM#, DMS#, D INTERACTIV, DIOSOS#, DURAND ALLIZ, DURAN DUBOI, DURAN BS 00, EFFIK#, EFFIGE#, EMMEJCE 1/1, ESI GROUP, ESKER, EUROFIN SCI, EURO.CARGO S, EUROSTAT#, FIBAMASTER, FIMATEX#, FI SYSTEM#, FLOREANA MED, GAMELOFT COM, GAMEDRIOT#, GENERIX#, GENESYS#, GENESYS B500, GENSET, CL TRADE.

Table with columns: OPTIMA DIREC, OPTIMS#, OXIS INTL RC, PERFECT TECH, PIONE SYS.NE, PICOPIA, PROSODIE#, PROSODIE BS, PROLOGUE SOF, PROXIDIS, QUANTEL, QUANTUM APPL, R2I SANTE, RECIF#, REPONSE#, REPONSE DS 0, REGINA RUBEN, RIBER#, RIGIFLEX INT, SAUVREURS DE F, GUILLEMET BS, SELF TRADE, SILICOMP, SITICOM GROU, ALES GPE EX, ALGECO, ALTEA, ALTEN (SVN), APRIL S.A.(H).

Table with columns: ARKOPHARMA#, ASSUR.BQ.POP, ASSYSTEM#, AUBAY, BENETEAU CA#, BOIRON (LY)#, BOIZEL CHANO, BONDELLE, BOQUE TARNEAU, BRICE, BRICORAMA#, BRIOCHE PASQ, BUFFALO GRIL, C.A. MIDI CE, C.A. PARIS I, C.A. SOMME C, C.A.LOIRE/H, C.A.PAS CAL, CEGEDIM#, CERG-FINANCE, CIE FIN.ST-H, CNIM CA#, COFITEM-COFI, CRA.G.SUD RH, CROMETAL, DECAN GROUPE, DU PAREIL AU, ENTRELEC CB, ETAM DEVELOP, EUROP.EXTINC, EUROPEENNE C, EXEL INDUSTRI, EXPAND S.A., EXCEL.PARC, FACTOR.EXTD, FINATOR, FINATIS(EXL), FINIFINO, FLO (GROUPE), FOCAL (GROUPE), GENERALE LOC, GEODIS, GRIJ INDUSTRI.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 7 JUILLET

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists various companies on the Second Market and their stock prices.

SICAV et FCP

Table with columns: Une sélection, Cours de clôture le 6 juillet, Émetteurs, Valeurs unitaires, Euros, francs, Date cours. Lists various SICAV and FCP products and their values.

Table with columns: CAISSE D'ÉPARGNE, Sicav en ligne, 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn). Lists various CAISSE D'ÉPARGNE products and their values.

Table with columns: CRÉDIT AGRICOLE, 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn). Lists various CRÉDIT AGRICOLE products and their values.

Table with columns: LCF E. DE ROTHSCHILD, AMÉRIQUE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, ST-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE, ST-HONORÉ MAR. ÉMER, ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA, ST-HONORÉ VIE SANTÉ, ST-HONORÉ WORLD LEAD.

Table with columns: LEGAL & GENERAL BANK, SÉCURITAIRES, STRATÉGIE IND. EUROPE, STRATÉGIE RENDEMENT, SIVAC Info Poste, 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn). Lists various LEGAL & GENERAL BANK products and their values.

Table with columns: Fonds communs de placements, SG ASSET MANAGEMENT, Serveur vocal, 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn). Lists various investment funds and their values.

Table with columns: BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, www.bpam.fr, 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn). Lists various BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT products and their values.

Table with columns: INDOCAM, www.indocam.fr, 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn). Lists various INDOCAM products and their values.

Table with columns: CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, www.clamdirect.com. Lists various CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT products and their values.

Table with columns: LA POSTE, 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn). Lists various LA POSTE products and their values.

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

TOUR DE FRANCE Laurent Jalabert (ONCE) a perdu son maillot jaune, jeudi 6 juillet, au terme de la 6^e étape Vitré-Tours (199 km), au profit de l'Italien Alberto Elli (Telekom).

● **LE NOUVEAU MAÎTRE** de la course a bâti son succès à la faveur d'une échappée - fleuve de plus de 180 km accomplie en compagnie de onze autres aventuriers. ● **MANOLO SAIZ,**



le directeur sportif de l'équipe ONCE, semblait ne pas trop regretter la perte du maillot, à l'approche des Pyrénées, où Telekom devra batailler pour sauver son bien. ● **DES**

CONTROLES ANTIDOPAGE INOPINÉS devraient bientôt être effectués sur le Tour après accord entre le ministère de la jeunesse et des sports et l'Union cycliste internationale (UCI).

A la faveur d'une échappée-fleuve, Telekom déleste ONCE du maillot jaune

Douze hommes ont faussé compagnie au peloton, peu après Vitré (Ille-et-Vilaine), pour rouler seuls durant près de 180 km sans que les coéquipiers du maillot jaune, Laurent Jalabert (ONCE), réagissent. Du coup, c'est l'Italien Alberto Elli (Telekom) qui a pris la tête du classement général

TOURS (Indre-et-Loire)

de notre envoyé spécial

« Tout vient à point pour qui sait attendre. » Nul ne sait si Alberto Elli (Telekom) a pris le temps de savourer cette maxime, jeudi 6 juillet, dans l'intimité de sa chambre d'hôtel à Tours (Indre-et-Loire), mais une chose est sûre : il en vérifie la pertinence. Il lui aura fallu patienter durant quatorze années dans l'anonymat des pelotons pour décrocher enfin un authentique succès et goûter au plaisir de la gloire. Alberto Elli, coureur professionnel depuis 1987, n'a jamais rien gagné de mémorable sur le circuit international, mais a revêtu le maillot jaune du Tour au soir de la 6^e étape, disputée jeudi entre Vitré et Tours, sur la distance de 199 km et remportée par le Néerlandais Leon Van Bon (Rabobank).

« Bien sûr, je suis très satisfait, mais ce n'est pas une victoire, a commenté l'italien de l'équipe allemande Telekom. La victoire, c'est arriver en Jaune à Paris, et moi je ne peux pas. Mais ce maillot est tout de même très important. Tout le monde me regarde. Il récompense ma carrière. » Pour sa 11^e participation au Tour, le « gregario » de Jan Ulrich, considéré par son directeur sportif, Rudy Pevenage, comme « un des meilleurs "domestiques" du peloton », grimpe en haut du podium en lieu et place du Français Laurent Jalabert (ONCE), relégué à près de 6 minutes, à l'instar des principaux favoris.

Pour la troisième fois depuis le départ du Futuroscope, le maillot jaune change d'épaules. Comme en 1995, le Français ne l'aura conservé que durant deux journées. Deux journées au cours desquelles « Jaja » a pu humer le parfum de la popularité retrouvée. Les Tours passent et l'enthousiasme populaire demeure, même s'il se manifeste parfois avec un rien d'ironie (« Coureurs pensez à nos vaches, ne pissiez pas dans nos prés », demandait, jeudi, une pancarte installée à la sortie du village de Maulihérne, en Maine-et-Loire). La foule est là et à réserver un accueil chaleureux à la caravane. Vêtu de jaune, le Mazametain se taillait la part belle des encouragements, rivalisant ainsi avec Richard Virenque (Polti) et les régionaux des différentes étapes.

Hélas pour Laurent Jalabert, cette sympathie n'a pas préservé le plus espagnol des Français des renversements de situation ! Lui et sa garde de la ONCE ont laissé filer leur précieux butin. Reste à savoir pourquoi. Maladresse ? Souci de s'économiser à l'approche des Pyrénées ? Ou bien les hommes de Manolo Saiz, directeur sportif de la ONCE, se sont-ils fait piéger au détour d'un « arrêt pipi » ?

L'ÉLÈVE DE FERRETTI

Désormais l'homme fort de la course est un briscard de trente-six ans. Alberto Elli a emprunté un parcours parfois en dents de scie. Longtemps sous contrat avec des formations italiennes (Ariostea en 1989, puis GB-MG, qui deviendra par la suite MG Techno), il a croisé Giuseppe Saronni et Stephen Roche tandis qu'ils achevaient leur carrière, et côtoyé Moreno Argentin sous la houlette de Giancarlo Ferretti. C'est d'ailleurs avec ce dernier, sous les couleurs de MG Techno, que, lors du Tour d'Italie 1997, l'équipe fit l'objet d'un contrôle de police qui entraîna par la suite sa disparition. Les enquêteurs italiens avaient saisi des produits illicites dans les bagages. « Ferretti m'a tout appris », aime à répéter Alberto Elli.

Au lendemain de cet épisode trouble, l'italien fut recruté par Vincent Lavenu, au sein de la formation Casino. A peine arrivé en France avec Rodolfo Massi, un autre coureur italien, ils firent en-



JEAN-YVES RUSZIEWSKI/CORBIS-TEMPSPORT

Elli remercie Van Bon pour le service

Alberto Elli (Telekom) est le nouveau maillot jaune du Tour. Il était dans l'échappée de douze coureurs,

animée notamment par trois Rabobank, qui a pris près de huit minutes d'avance sur le peloton. Elli n'a pas disputé la victoire d'étape à Leon Van Bon (Rabobank), qui, revêtu de son maillot de champion des Pays-Bas, a devancé son coéquipier suisse, Markus Zberg.

gager le docteur Daniele Tarci par l'équipe savoyarde. Deux années plus tard, Rodolfo Massi et Daniele Tarci, soupçonnés de se livrer à un trafic de substances interdites, furent interpellés par les policiers français, puis mis en examen durant l'été 1998, avant de bénéficier d'un non-lieu au printemps 2000. Après son passage en France, c'est en Allemagne qu'Alberto Elli loue désormais ses services. Chez Telekom depuis deux saisons, l'italien dispose, même s'il s'en défend, des aptitudes nécessaires pour passer la montagne. En 1998, il accompagnait Rodolfo Massi en tête des cols pyrénéens le jour de sa victoire à Luchon (Haute-Pyrénées).

Jeudi, sur les bosses de la Touraine et des pays de Loire, Alberto Elli et ses 11 compagnons, échappés dès le 15^e km, ont réussi à creuser un écart qui est monté jusqu'à plus de douze minutes d'avance sur le peloton. L'affaire a semblé suffisamment sérieuse pour que Lance Armstrong (US Postal) réveille ses troupes et entame la poursuite avec l'aide des Polti. Au terme de cette balade champêtre, le coureur de Telekom et ses comparses ont bouleversé le classement général. Neuf des douze hommes embarqués dans cette échappée-fleuve (plus de 180 km) occupaient, vendredi 7 juillet, au matin de la 7^e étape, les premières places du classement général.

Yves Bordenave

Des contrôles antidopage inopinés sont imminents

sports en a officiellement fait la demande à l'Union cycliste internationale (UCI). « Il y a besoin d'autre chose que des contrôles prévus à l'avance », assure-t-on au cabinet de Marie-George Buffet, où l'on entend ainsi renforcer l'efficacité du test de recherche de l'érythropoïétine (EPO), dont le report de la mise en œuvre - dans l'attente de sa totale validation - a conduit l'UCI à décider de congeler les prélèvements urinaires réalisés chaque jour sur le Tour de France.

AVEC L'ACCORD DE L'UCI

L'UCI n'a certes pas accepté un remplacement pur et simple des contrôles journaliers, prévus à son règlement, par des contrôles inopinés. Mais un accord satisfaisant les deux parties a été trouvé : les tests réalisés chaque jour ont été maintenus et la possibilité de procéder à des contrôles inopinés a été entérinée.

L'entrée en vigueur de ces tests imprévisibles est désormais imminente. « Cela permettra de contrôler jusqu'à dix coureurs au total »,

explique-t-on au ministère de la jeunesse et des sports. Pas plus, car le règlement de l'UCI ne l'autorise pas. Cette extension des contrôles suppose toutefois la mise en place de moyens idoines. Car « cela implique une logistique plus sophistiquée : deuxième local, deuxième inspecteur, deuxième médecin contrôleur », ajoute-t-on, en insistant sur la nécessité de « ne pas perturber de trop les sportifs ». « Un prélèvement peut prendre une heure à une heure et demie. Si l'on accroît le nombre de coureurs contrôlés, vous imaginez les délais », relève Hubert Long, médecin contrôleur du Tour de France.

Si le renforcement des moyens est acquis, selon le ministère de la jeunesse et des sports, il reste à s'assurer que ceux-ci pourront être mis en place. « Nous avons demandé, le 4 juillet, à la Société du Tour de France, de nous communiquer les possibilités matérielles sur les étapes à venir, explique-t-on au cabinet de Marie-George Buffet, car il n'est pas certain qu'au sommet du Ventoux, par exemple, on

puisse installer une deuxième caravane antidopage. Une fois que nous aurons cela, nous choisirons des dates au dernier moment. »

« INOPINÉ, C'EST LE MATIN »

Jeudi 6 juillet, à Vitré (Ille-et-Vilaine), après s'être mépris sur la nature des contrôles à venir - « des contrôles inopinés, c'est le matin, ça » - et après explication sur la différence avec les contrôles matinaux (des prélèvements sanguins pour déterminer l'hématocrite), Jean-François Pescheux, directeur de l'épreuve, a indiqué n'« avoir rien reçu » du ministère. « Nous serions embêtés si l'on nous répondait qu'il n'y a que deux endroits possibles pour mettre en place une deuxième caravane antidopage », prévient-on au ministère de la jeunesse et des sports. « Le cas échéant, ils pourraient faire ça dans notre mobil-home », a néanmoins proposé, jeudi, un Jean-François Pescheux royal.

Philippe Le Cœur

Le vainqueur de l'étape

● **Leon Van Bon (Pays-Bas)**. Né le 28 janvier 1972 à Asperen. 1,76 m ; 71 kg. Professionnel depuis 1993.

● **Equipes**. 1993-1994 : WorldPerfect ; 1995 : Novell ; 1996-2000 : Rabobank.

● **Ses principales victoires** (20 au total) : championnat des Pays-Bas 2000 ; une étape du Tour de France 2000 (Vitré-Tours) et une étape en 1998 ; une étape du Tour d'Espagne 1997 ; une étape de Tirreno-Adriatico 1996 ; une étape du Tour de l'Avenir 1993.

Le maillot jaune

● **Alberto Elli (Italie)**. Né le 9 mars 1964 à Giussano. 1,82 m ; 71 kg. Professionnel depuis 1987.

● **Equipes**. 1987 : Remac ; 1988 : Fanini-Seven up ; 1989-1993 : Ariosteia ; 1994 : GB-MG ; 1995-1996 : MG-Technogym ; 1997-1998 : Casino-C'est votre équipe ; 1999-2000 : Telekom.

● **Ses principales victoires** (26 au total) : Grand Prix du Midi-Libre 1997 ; Tour du Luxembourg 1996 et 2000 ; Tour de Murcie 1998 ; Trophee Matteotti 1993 ; Grand Prix de Wallonie 2000. Il a par

ailleurs obtenu la médaille d'argent de la course aux points aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992 ainsi que la médaille de bronze au championnat du monde sur route à Saint-Sébastien en 1997.

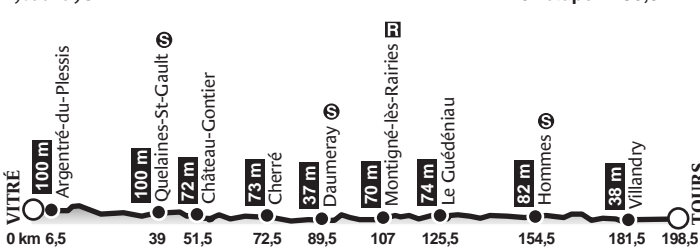
● **Classement dans le Tour de France** : abandon en 1994, 1995, 1996, 1997, 1999 ; 63^e en 1998.

● **Classement mondial UCI (fin d'année)** : 375^e en 1994 ; 163^e en 1995 ; 121^e en 1996 ; 31^e en 1997 ; 15^e en 1998 ; 55^e en 1999.

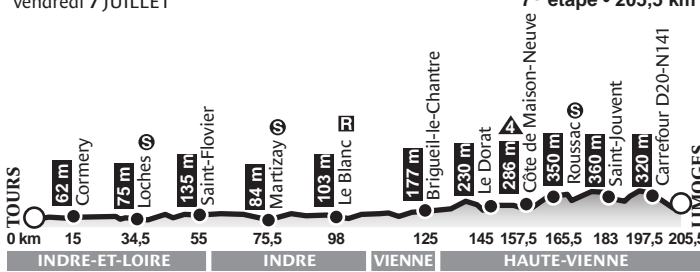
● **Classement dans le Tour de France** : 72^e en 1990 ; 91^e en 1991 ; 28^e en 1992 ; 17^e en 1993 ; 7^e en 1994 ; 33^e en 1995 ; 15^e en 1996 ; 30^e en 1997 ; 29^e en 1998 ; 17^e en 1999.

● **Classement mondial UCI** : 170^e en 1987 ; 305^e en 1988 ; 479^e en 1989 ; 155^e en 1990 ; 246^e en 1991 ; 75^e en 1992 ; 35^e en 1993 ; 34^e en 1994 ; 28^e en 1995 ; 34^e en 1996 ; 25^e en 1997 ; 19^e en 1998 ; 73^e en 1999.

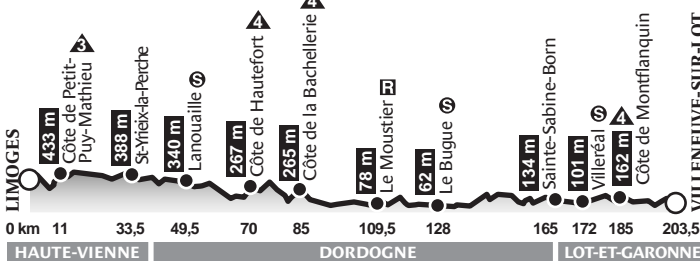
VITRÉ • TOURS
jeudi 6 JUILLET



TOURS • LIMOGES
vendredi 7 JUILLET



LIMOGES • VILLENEUVE-SUR-LOT
samedi 8 JUILLET



RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

6^e étape Vitré-Tours

jeudi 6 juillet

1. Leon Van Bon (PB/RAB), les 198,5 km en 4 h 28 min 6 s (moyenne : 44,424 km/h) ; 2. Zberg (Sui/RAB) ; 3. Magnien (Fr/FDJ) ; 4. Knaben (PB/FAR) ; 5. Piziks (Let./MCJ) ; 6. Elli (It./TEL) ; 7. Gougot (Fr./C.A.) ; 8. Comesso (It./SAE) ; 9. Durand (Fr./LOT) ; 10. Arrieta (Esp./BAN) ; 11. Chanteur (Fr./AG2), tous m.t. ; 12. Wauters (Bel/RAB) ; à 13 s ; 13. McEwen (Aus./FAR) ; à 7 min 49 s ; 14. Wüst (Aut./FES) ; 15. Backstedt (Sué./CA) ; 16. Zabel (Aut./TEL) ; 17. Koerts (PB/FAR) ; 18. D. Nazon (Fr./BJT) ; 19. Magnusson (Sué./FAR) ; 20. Steels (Bel./MAP) ; 21. Zanini (It./MAP) ; 22. Marichal (Bel./LOT) ; 23. Rittsel (Sué./MCJ) ; 24. Ekimov (Rus./USP) ; 25. Sacchi (It./PLT) ; 26. Aus (Est./AG2) ; 27. Olano (Esp./ONC) ; 28. Hoj (Dan./FDJ) ; 29. Fontanelli (It./MER) ; 30. Siboni (It./MER), tous m.t. ; etc.

● **Classement général**

1. Alberto Elli (It./TEL), 18 h 58 min 40 s ; 2. Gougot (Fr./CA), à 12 s ; 3. Wauters (Bel./RAB), à 1 min 17 s ; 4. Chanteur (Fr./AG2), à 2 min 56 s ; 5. Arrieta (Esp./BAN), à 3 min 8 s ; 6. Durand (Fr./LOT), à 3 min 27 s ; 7. Comesso (It./SAE), à 3 min 52 s ; 8. Knaben (PB/FAR), à 4 min 31 s ; 9. Piziks (Let./MCJ), à 4 min 38 s ; 10. L. Jalabert (Fr./ONC), à 5 min 40 s ; 11. Canada (Esp./ONC), à 5 min 52 s ; 12. Armstrong (EU/USP), à 5 min 54 s ; 13. Olano (Esp./ONC), à 6 min 13 s ; 14. Magnien (Fr./FDJ), à 6 min 17 s ; 15. Ekimov (Rus./USP), à 6 min 23 s ; 16. N. Jalabert (Fr./ONC), à 6 min 29 s ; 17. Gutierrez (Esp./BAN), m.t. ; 18. Lutenberger (Aut./ONC), à 6 min 31 s ; 19. Serrano (Esp./ONC), à 6 min 32 s ; 20. Pena (Esp./ONC), à 6 min 34 s ; 21. Hamilton (EU/USP), à 6 min 35 s ; 22. Ulrich (Aut./TEL), à 6 min 37 s ; 23. Van Bon (PB/RAB), à 6 min 39 s ; 24. Livingston (EU/USP), à 6 min 58 s ; 25. Voigt (Aut./CA), m.t. ; 26. Hincapie (EU/USP), à 7 min 3 s ; 27. Zabel (Aut./TEL), à 7 min 36 s ; 28. Wesemann (Aut./TEL), à 7 min 47 s ; 29. Vaugters (EU/CA), à 7 min 52 s ; 30. Julich (EU/CA), à 7 min 55 s ; etc.

● **Abandon**

Mateos (Esp./PLT).

● **Classement par points**

1. Tom Steels (Bel./MAP), 100 points ; 2. Wüst (Aut./FES), 99 ; 3. Zabel (Aut./TEL), 94 ; 4. O'Grady (Aus./CA), 72 ; 5. Koerts (PB/FAR), 68 ; 6. McEwen (Aus./FAR), 62 ; 7. Magnien (Fr./FDJ), 59 ; 8. Vainsteins (Let./VIN), 58 ; 9. Comesso (It./SAE), 56 ; 10. Durand (Fr./LOT), 49, etc.

● **Classement de la montagne**

1. Paolo Bettini (It./MAP), 13 pts ; 2. Demarbaix (Bel./LOT), 10 ; 3. Zberg (Sui./RAB), 8 ; 4. Virenque (Fr./POL), 5, etc.

● **Classement par équipes**

1. Rabobank, 56 h 57 min 55 s ; 2. Telekom, à 12 min 6 s ; 3. Crédit agricole, à 13 min 8 s ; 4. ONCE, à 15 min 40 s ; 5. US Postal, à 16 min 45 s ; 6. AG2R-Prévoyance, à 21 min 25 s ; 7. Memory Card, à 21 min 27 s ; 8. Banesto, à 21 min 55 s ; 9. Festina, à 22 min 31 s ; 10. Cofidis, à 24 min 31 s ; 11. Saeco, à 25 min 22 s ; 12. Mapel, à 25 min 54 s ; 13. Lotto, à 26 min 46 s ; 14. Farn Frites, à 26 min 46 s ; 15. Mercatone Uno, à 27 min 19 s ; 16. La Française des Jeux, à 29 min 15 s ; 17. Kelme, à 32 min 40 s ; 18. Polti, à 33 min 10 s ; 19. Vini Caldirola, à 34 min 54 s ; 20. Bonjour-Toupargel, à 38 min 52 s.

● **Classement des jeunes**

1. Salvatore Comesso (It./SAE), 19 h 2 min 32 s ; 2. Canada (Esp./ONC), à 2 min ; 3. Gutierrez (Esp./ONC), à 2 min 37 s ; 4. Backstedt (Sué./CA), à 4 min 7 s ; 5. Millar (GB/COF), à 4 min 15 s ; 6. Niemann (Aut./RAB), à 5 min 26 s ; 7. Joachim (Lux./USP), à 7 min 2 s ; 8. Mancebo (Esp./BAN), à 7 min 6 s ; 9. Pieri (It./SAE), à 7 min 22 s ; 10. Trentin (It./VIN), à 8 min 14 s, etc.

● **Abréviations**

AG2 : AG2R-Prévoyance ; BAN : Banesto ; BJT : Bonjour-Toupargel ; CA : Crédit agricole ; COF : Cofidis ; FAR : Farn Frites ; FES : Festina ; FDJ : La Française des Jeux ; KEL : Kelme ; LOT : Lotto ; MAP : Mapel ; MCJ : Memory Card-Jack et Jones ; MER : Mercatone Uno ; ONC : ONCE ; RAB : Rabobank ; POL : Polti ; SAE : Saeco ; TEL : Deutsche Telekom ; USP : US Postal Service ; VIN : Vini Caldirola.

Les clubs les plus riches portent Gérard Bourgoïn à la tête de la Ligue nationale de football

L'ancien président, Noël Le Graët, a été éconduit

INSTALLÉ discrètement à une extrémité du salon d'un hôtel parisien, Roger Lemerre a suivi les débats d'un air détaché. Quatre jours après le triomphe continental de ses Bleus, la famille du football professionnel français s'est déchirée, jeudi 6 juillet, à l'occasion de l'élection du président de la Ligue nationale (LNF). La fracture aura été fatale à Noël Le Graët, qui dirigeait l'institution depuis le mois d'octobre 1991. Contesté par de nombreux présidents de club de division 1, il a perdu de justesse la majorité au conseil d'administration, qui regroupe 23 élus émanant de huit collèges (clubs de D1, de D2, membres indépendants, représentants des joueurs, des entraîneurs, des arbitres, du corps médical et du personnel administratif).

Proposé par le nouveau conseil d'administration le jour de son 61^e anniversaire, Gérard Bourgoïn, issu de la mouvance des indépendants, a été élu d'une courte tête par l'assemblée générale regroupant les 38 clubs professionnels en réunissant sur son nom 45 suffrages, alors que 43 voix s'opposaient à cette nouvelle donne. Malgré le soutien officiel de Michel Platini et la bienveillance du ministre de la jeunesse et des sports, Noël Le Graët n'a pas résisté à l'activisme de son principal adversaire, Jean-Michel Aulas. Le président de l'Olympique lyonnais avait lancé sa campagne (*Le Monde* du 1^{er} février) en militant pour une négociation club par club des droits télévisés au détriment de la centralisation fondée sur une redistribution des revenus (8,1 milliards de francs pour la période 2001-2004).

Les tenants de cette ligne libérale, inspirés par le grand argentier du football français, Jean-Claude Darnon, ont, par la suite, multiplié les griefs, déplorant notamment « l'immobilisme » de Noël Le Graët et « un goût avéré pour le pouvoir solitaire ». Ses détracteurs auraient souhaité qu'il s'investisse davantage auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir une réduction de la fiscalité qui pèse sur les clubs professionnels.

Autre reproche adressé au maire (PS) de Guingamp (Côtes-d'Armor) : son absence sur la scène européenne de Bruxelles où s'échafaudent les grandes lignes du football international. « Il n'a pas compris qu'il fallait servir la majorité des clubs », a déclaré Gérard Bourgoïn, qui, après avoir quitté ses fonctions politiques (président du Centre national des indépendants et paysans d'avril 1999 à mars 2000), a démissionné de ses

fonctions de vice-président d'Auxerre, le 17 juin, pour se consacrer à la compétition électorale. « La Ligue manquait de collégialité. Nous avons pris du retard tant au niveau des structures que des statuts par rapport à nos concurrents anglais, italiens ou espagnols. »

Noël Le Graët, dont l'action a permis d'assainir les finances des clubs, a tenté de s'opposer à l'alternance en rassemblant la grande majorité des représentants de la D2 et quelques fidèles de la D1 (Auxerre, Bastia, Guingamp, Metz, Sedan et Toulouse), mais la défection de dernière minute de Troyes a pesé sur l'issue du scrutin. Le président sortant, reconduit au conseil d'administration, n'envisage pas d'y siéger au-delà de l'automne. « La bataille fut rude, je souhaite à Gérard Bourgoïn de réussir », a déclaré Noël Le Graët, qui n'a pas voulu serrer la main de son successeur devant les caméras.

PROBLÈMES FINANCIERS

Gérard Bourgoïn, dont les entreprises agroalimentaires (dirigées aujourd'hui par sa fille aînée) sont en train de faire face à de sérieux problèmes financiers, a adopté un profil œcuménique : « Il ne doit pas y avoir de petits clubs ou de grands clubs. La solidarité ne sera pas remise en cause. Dans cette affaire il n'y a pas d'un côté les méchants et de l'autre les gentils, comme un membre du CA a voulu l'accréditer. » La pique vise Guy Roux (rélu à une faible majorité), ami d'enfance de Gérard Bourgoïn. Le manager d'Auxerre a résumé à sa façon la nouvelle philosophie de certains présidents de D1 : « Avant, ils cherchaient de l'argent pour leur équipe, maintenant ils cherchent des équipes pour faire de l'argent. »

Pour Jean-Michel Aulas, « la Ligue va passer d'une ambition hexagonale à une ambition européenne ». Mais, en l'absence d'une instance suprême nationale qui sanctionnerait les dérives budgétaires des clubs continentaux, les clubs français resteront défavorisés sur le marché des transferts et la centralisation des droits télévisés ne pourra pas être remis en cause sans l'aval du ministère de la jeunesse et des sports. « Nous sommes les otages de la pureté d'esprit de M^{me} Buffet », déplore Patrick Proisy, président du RC Strasbourg. Les relations entre la LNF et l'autorité de tutelle ne s'annoncent donc pas de tout repos, d'autant plus que Jean-Michel Aulas a dénoncé « les pressions politiques » qu'aurait exercées le ministère avant le vote.

Elie Barth

La Fondation Sport Santé s'ajoute à l'arsenal de la lutte antidopage

SI L'EFFICACITÉ de la lutte antidopage se mesurait au nombre d'institutions dévouées à la cause, la situation serait satisfaisante. Depuis trois ans, les institutions se multiplient. En 1997, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) avait allumé la mèche en s'engageant de façon concrète. A l'époque, l'Agence de prévention sportive et de lutte contre le dopage avait été créée pour mobiliser le mouvement sportif de différentes façons : mise en place d'un réseau d'éducateurs spécialisés, organisation d'une journée nationale de lutte contre le dopage, outils spécifiques à la prévention destinés aux jeunes (pin's, vidéo, brochures).

En 1999, la création du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), dont la mise en action a été maintes fois retardée, s'est également inscrite dans cette mouvance. « Mais il fallait absolument différencier les acteurs dans ce domaine et éviter les conflits d'intérêts », souligne Philippe Lamblin, président de la Fédération française d'athlétisme (FFA). Conséquence : après trois ans d'activité, l'Agence de prévention sportive et de lutte contre le dopage n'est plus. C'est la Fondation Sport Santé qui lui succède. La naissance de cette nouvelle institution, placée sous l'égide de la

Fondation de France, a été officialisée, jeudi 6 juillet, à Paris, par Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, Henri Sérandon, président du CNOSF, et Francis Charhon, directeur général de la Fondation de France.

Dotée d'un budget évolutif d'environ 3 millions de francs - un tiers de cette enveloppe provient du ministère -, la Fondation Sport Santé devrait permettre de mieux coordonner les actions de prévention auprès des jeunes.

RECHERCHE DE MÉCÈNES

Autre objectif : offrir une plus grande transparence aux futurs donateurs. La notoriété de la Fondation de France dans le domaine du mécénat privé devrait ouvrir de nouvelles perspectives de financement. L'un des objectifs de la Fondation Sport Santé sera d'ailleurs d'inciter les partenaires économiques du sport français à soutenir activement la lutte antidopage.

Enfin, un comité de suivi devrait bientôt se constituer pour assurer la liaison et évaluer la complémentarité des différents acteurs de la lutte antidopage. « C'est ensemble que nous gagnerons », insiste Philippe Lamblin, ou alors, c'est tout seul que nous perdrons. »

Paul Miquel

L'Allemagne retrouve le goût de la victoire en se voyant confier le Mondial 2006

Pourtant favorite, l'Afrique du Sud a été écartée par la Fédération internationale

Les membres du comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) ont décidé, jeudi 6 juillet, de confier l'organisation de la

Coupe du monde 2006 par douze voix contre onze à l'Afrique du Sud. Le continent noir qui espérait accueillir la compétition pour la pre-

mière fois de l'histoire est à nouveau déçu. On parle là-bas de « tragédie » et d'« humiliation » (lire aussi notre éditorial en page 16).

BERLIN

de notre correspondant

En apprenant que l'Allemagne avait été choisie pour organiser la Coupe du monde de football en 2006, Franz Beckenbauer, qui avait défendu, la veille, la candidature de l'Allemagne devant la Fédération internationale de football (FIFA) à Zurich (Suisse), n'a pas pu s'empêcher, jeudi 6 juillet, de faire un commentaire acerbe sur l'équipe nationale. « J'ai prévenu le nouvel entraîneur, Rudi Völler, qu'il n'aurait pas besoin de se qualifier », a-t-il lancé. Éliminée au premier tour du championnat d'Europe des nations 2000 alors qu'elle était tenante du titre, la Mannschaft est l'objet des quolibets et de la colère de la presse et des supporters.



FOOTBALL

(FIFA) à Zurich (Suisse), n'a pas pu s'empêcher, jeudi 6 juillet, de faire un commentaire acerbe sur l'équipe nationale. « J'ai prévenu le nouvel entraîneur, Rudi Völler, qu'il n'aurait pas besoin de se qualifier », a-t-il lancé. Éliminée au premier tour du championnat d'Europe des nations 2000 alors qu'elle était tenante du titre, la Mannschaft est l'objet des quolibets et de la colère de la presse et des supporters.

En obtenant à l'arraché pour son pays l'organisation de la compétition en 2006, Franz Beckenbauer emporte, à 54 ans, son troisième trophée : il avait gagné la Coupe du monde de football en 1974 en tant que capitaine, et en 1990 en tant qu'entraîneur. En 1997, il avait déclaré que celui qui « n'est pas pour le Mondial 2006 est contre notre pays ». Un an plus tard, il ajoutait que

l'Afrique n'était « pas mûre » pour organiser la compétition mais qu'elle pourrait emporter la mise à cause de la concurrence entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Beaucoup croyaient pourtant que les jeux étaient faits pour l'Afrique du Sud, qui n'a finalement recueilli que 11 voix contre 12 à l'Allemagne, au troisième tour de scrutin. Le chancelier Gerhard Schröder avait senti venir le vent de la victoire. Alors qu'il avait soigneusement évité d'assister, pendant l'Euro 2000, à l'humiliation de l'équipe nationale, éliminée par le Portugal (3-0), il avait fait le déplacement à Zurich, mercredi 5 juillet, en compagnie du mannequin Claudia Schiffer et de l'ex-champion de tennis Boris Becker.

RICHE SYMBOLIQUE

La compétition sera riche en symboles, dix ans après la réunification. Le match d'ouverture aura lieu à Munich, où l'Allemagne avait gagné, en 1974, le titre mondial (2-1, contre les Pays-Bas). Et, surtout, la finale se déroulera dans le stade olympique de Berlin, qui avait hébergé les Jeux olympiques de 1936, transformés par Hitler en hymne au nazisme. Soixante-dix ans plus tard, l'Allemagne réunifiée fera un des derniers pas vers la « normalité ». Le stade sera rénové pour un montant d'environ 270 millions d'euros, tandis que

Un profond dépit est ressenti en Afrique du Sud

Là aussi, les dernières minutes précédant la proclamation ont été tendues et silencieuses. A l'annonce du résultat, après quelques secondes de stupeur, beaucoup de gens ont fondu en larmes. Seul un homme, un sourire éclatant aux lèvres, a tapé victorieusement du poing à l'annonce du verdict : c'est l'ambassadeur d'Allemagne, accompagné du ministre sud-africain de la défense, Patrick Lekota.

« Nous méritions cette victoire mais l'Afrique du Sud aussi, dit-il en s'adressant à son compagnon. Je suis sûr qu'en 2010, ce sera votre tour. »

Dans les milieux sportifs, l'ambiance est moins joviale. L'attitude de la Confédération africaine de football (CAF) est vivement critiquée. L'organisation continentale est tenue responsable de n'avoir pas su choisir entre les candida-

tures du Maroc et de l'Afrique du Sud, précipitant ainsi l'échec de l'Afrique. Certains estiment que Nelson Mandela n'aurait pas dû paraître aussi triomphaliste dans ses dernières déclarations. Et tout le monde s'accorde pour condamner l'égoïsme des Européens, qui dit-on ici - usent et abusent de leur pouvoir pour humilier l'Afrique.

Anne Dissez

Les Britanniques s'attaquent à la « souillure » du hooliganisme

LONDRES

de notre correspondant

Encore « trop court », selon la Football Association (FA), la Fédération anglaise de football, mais déjà « alarmant pour les libertés publiques » aux yeux de « Liberty », défenseur des droits civiques en Grande-Bretagne, l'arsenal législatif proposé, mardi 4 juillet, au Parlement par le ministre de l'Intérieur pour mettre un terme à « la souillure du hooliganisme » devra subir « un attentif examen » avant d'être soumis au vote des élus. Tel est l'avis de la puissante association des magistrats britanniques, qui, elle aussi, a « de sérieuses préoccupations quant à savoir si le texte proposé est conforme à la loi sur les droits de l'homme. »

LE PASSEPORT DES « SUSPECTS »

De quoi s'agit-il ? Tout d'abord d'étendre à l'étranger l'interdiction faite aux hooligans dûment répertoriés d'assister aux matches sur le sol britannique. A présent, seuls 106 voyous sur les 400 fichés sont interdits de football hors des frontières parce qu'ils y ont été interpellés et jugés. Le ministre Jack Straw propose donc, pendant les périodes de grandes rencontres internationales, de confisquer les passeports de tous ceux qui ont été convaincus de hooliganisme au Royaume-Uni.

Mais le ministre de Tony Blair, estimant que « le hooli-

ganisme n'est plus limité à un petit nombre de fauteurs de troubles identifiés » mais que le phénomène concerne désormais un public « plus large », va beaucoup plus loin puisqu'il propose d'offrir à la police le pouvoir de confisquer le passeport des « suspects ». Bien sûr, le suspect devra être déferé devant un juge, qui décidera en dernière analyse s'il y a lieu ou non de prendre une telle mesure à son encontre. Jack Straw a précisé que cette procédure permettra aux policiers « qui repèrent une personne ayant donné matière à suspicion » dans une gare ou un aéroport « d'empêcher son départ ». Ce projet devait permettre de démontrer « la détermination du gouvernement à se débarrasser une fois pour toutes de cette insupportable souillure qu'est le hooliganisme » avant la désignation du pays hôte de la Coupe du monde 2006. Cela n'aura pas suffi.

A priori favorables à un arsenal sévère, l'opposition conservatrice a fait savoir qu'elle demanderait néanmoins que le texte soit « sérieusement examiné », notamment dans ses conséquences pour les droits civiques. Adam Crozier, responsable de la FA, lui, aurait bien aimé que le gouvernement légifère « avant l'Euro 2000 » et estime que cette législation, au reste « encore insuffisante », est « absolument vitale pour l'avenir du football ».

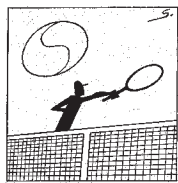
Patrice Claude

Le parcours discret de Lindsay Davenport vers la finale de Wimbledon

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Depuis deux jours, un cataclysme bouleverse sa routine parfaitement huilée : Lindsay Davenport est enrhumée. Les microbes l'ont assaillie quelque part dans un courant d'air, sur un court, le vestiaire des joueuses et plus sûrement le soir, quand elle gambadait, pimpante, vers l'un des restaurants cosy de Wimbledon. Le temps anglais est tellement imprévisible. La championne américaine traverse l'épreuve avec son flegme désormais légendaire et son si gentil sourire. « J'espère ne plus avoir cette voix, samedi », s'excuse-t-elle poliment dans des tons nasillards.



TENNIS

Jeudi, la tenante du titre s'est

qualifiée pour la finale de Wimbledon au terme d'un match épouvantable de 51 minutes, au cours duquel Jelena Dokic, tétanisée par sa première demi-finale en Grand Chelem, a commis un grand nombre de fautes.

DROIT D'AÎNESSE

La toute jeune Australienne (17 ans) s'en est allée, battue (6-4, 6-2) sous les yeux d'un public qui se remettaît à peine de l'émouvante demi-finale entre les sœurs Williams. Venus avait fait valoir son droit d'aïnesse (6-2, 7-6 [7/3]) face à Serena, qui n'a jamais pu développer son jeu, une nouvelle fois démonté par la rivalité familiale.

Samedi, l'une des joueuses les plus en vue du moment rencontrera la plus discrète des athlètes du circuit. Mais Lindsay Davenport avance, imperturbable. A Wimbledon, elle a sans doute fait

rager les journalistes des tabloïds friands de ragots. Elle n'a pas de sœur cadette qu'elle risquerait de trouver sur son chemin. Elle n'a pas vu un homme ni faire irruption pendant ses matches. Ses parents ne sont pas omniprésents, ils ne sont tout simplement pas là. Elle ne fait pas de publicité pour de la lingerie. Elle n'a pas non plus écrit de livre assassin sur le circuit. Et, si elle a un boyfriend, il est bien caché.

Les spécialistes comme les amateurs en viendraient presque à oublier que Lindsay Davenport possède déjà trois titres du Grand Chelem - l'US Open 1998, Wimbledon 1999 et les Internationaux d'Australie 2000. Cet anonymat la ravit. Elle a pu travailler et jouer tranquillement. Le public anglais l'aime bien. Elle est américaine, mais elle ferait une cousine tout à fait convenable. Sa bienséance, son bon grand sourire et l'alternance

sympathique qu'elle propose aux aventures des Anna Kournikova, Venus et/ou Serena Williams ou Nathalie Tauziat y sont pour beaucoup.

Le tennis de Lindsay Davenport n'est pas très séduisant, mais elle gagne et sa modestie plaît. A vingt-quatre ans, elle laisse les autres rappeler qu'elle a gagné 28 tournois depuis son arrivée sur le circuit en 1993 et qu'elle a largement dépassé les 10 millions de dollars de gains. Par ailleurs, il lui arrive parfois d'être n°1 mondiale. Comme lors des trois premières finales de tournois du Grand Chelem, Lindsay Davenport devrait se défaire, samedi, de sa placidité pour se muer en championne ambitieuse et déterminée. Cette grande fille toute simple n'a jamais perdu en ces occasions-là.

Bénédictte Mathieu

L'inattendu retour de la trottinette

La bonne vieille patinette des années d'après-guerre connaît une nouvelle vie. Jeunes et - surtout - moins jeunes sont de plus en plus nombreux à adopter ce mode fun de déplacement urbain

UNE TRENTAINE d'années, en costume noir de bonne coupe, la veste posée sur un tee-shirt de même couleur, sac au dos croisé avec poche réservée au téléphone mobile, l'homme descend, très cool, l'avenue Simon-Bolivar, à Paris (19^e). Pas à pied mais en trottinette. Ses mocassins en travers de la planche, dans la position coutumière aux skate-boarders, il attire des regards curieux ou goguenards. Le téléphone sonne. D'une main, notre homme contrôle le guidon de sa Micro - le modèle actuellement le plus diffusé de patinette - et, de l'autre, il tente de sortir son cellulaire. Raté ! Pas le temps de mettre pied à terre, l'engin pivote et se couche, le mobile vole sur deux mètres. Sourire des témoins d'une scène de genre de moins en moins rare à Paris.

En moins de deux ans, la trottinette a gagné de l'espace sur les trottoirs et les chaussées encombrées des grandes villes françaises, même si, selon Pascaline, responsable de rayon au magasin Go Sport des Halles, elle demeure « un phénomène circonscrit à la capitale ». A Paris, l'engouement est en tout cas bien réel. Fin juin, la boutique des Halles est provisoirement en rupture de stock : plus une seule Micro en rayon, les acheteurs devant se rabattre sur l'Urban Scooter, un autre modèle, très proche du précédent et qui se vend au même prix, 990 francs (150,92 €).

Après le vélo, le skate-board et le roller, voici un nouveau mode de déplacement urbain, inattendu mais qui, dans les grandes métropoles mondiales, est en passe de s'imposer. A Londres, il s'est ainsi vendu 30 000 Micros depuis octobre 1999, et au Japon, à en croire les professionnels du secteur, on en compterait déjà 1,5 million. En France, le succès est plus modeste, même si les magasins spécialisés se sentent dépassés par la demande. Rollerland en vend 50 à 60 par semaine, tout comme Hawai Surf ; rien qu'aux Halles, Go Sport en écoule hebdomadairement près de 80. Surtout, cet objet historiquement lié à l'enfance et au jeu se diffuse dans toutes les tranches d'âge, « du petit de dix ans au cadre portant son attaché-case », remarque Cédric Bouquet, président de l'association Mobile en ville (*lire ci-dessus*).

C'est bien cela qui a étonné les vendeurs comme Hawai Surf ou Rollerland qui, les premiers, ont parié sur l'engin. « Nous avons découvert la Micro dans un salon et nous en avons pris cinquante, que nous avons vendues 1 299 francs pièce lors de notre braderie d'hiver, il y a six mois. Le succès a été fulgurant », s'étonne encore Philippe Garnier,

Querelle de paternité

Qui est l'inventeur de la nouvelle trottinette, version aluminium léger, munie d'un frein et qui se plie ? Communément, le Suisse Wim Ouboter est désigné comme le père de l'engin. De fait, cet ingénieur zurichois est bien le propriétaire de la licence qui lui a permis de vendre 700 000 exemplaires de la Micro Scooter. Mais Sieghart Straka, un ingénieur berlinois, créateur de la *Cirol*, peut aussi légitimement entrer dans le panthéon de la planche à roulettes à guidon. Plus lourde que la Micro, la *Cirol* (4,6 kilos contre 2,7) ressemble à la Kickboard, dont la licence avait été cédée par M. Straka à M. Ouboter, lui-même devenu le fournisseur de la marque américaine K2. Passé un premier mouvement de mauvaise humeur, le Berlinois s'est avisé que sa *Cirol* bénéficiait de l'engouement pour la K2 (appellation usuelle de la Kickboard). Le marché de la trottinette est assez vaste pour accueillir Straka Sports, entreprise locale, et K2, le grand équipementier sportif d'outre-Atlantique, qui espère vendre pour 21,9 millions d'euros de matériels divers en 2000.

de Rollerland. Responsable du magasin Hawai Surf, Eric Gros confirme : « Nous avons rencontré Wim Ouboter, l'inventeur suisse de la Micro, il y a un an et demi. Il nous a envoyé son prototype, dont nous ne savions trop que faire. On s'en est servi pour aller faire nos courses. Dans la rue, les gens nous arrêtaient pour nous demander où nous l'avions trouvée. » Sans publicité, par le simple jeu des rencontres et du bouche-à-oreille, la trottinette grignote des parts de trottoir.

PLAISIR RÉGRESSIF

Plus simple d'utilisation que les rollers - « moins casse-gueule », expliquent utilisateurs et professionnels de la vente -, malgré un prix qui en fait, comme le reconnaît Pascaline, « un gadget un peu onéreux » (entre 800 francs et 1 990 francs selon les modèles), elle conquiert un public qui y trouve ou y retrouve un parfum d'enfance. Régressif, le plaisir de patiner ? Sans doute. Mais, dans ses habits neufs, la trottinette du XXI^e siècle n'a plus grand-chose à voir avec le lourd engin qu'elle était il y a trente ou quarante ans. L'intelligence de ses inventeurs, Wim Ouboter et l'ingénieur allemand Sieghart Straka, a été de l'alléger, grâce à un aluminium brossé couramment utilisé dans la construction aéronautique, de la munir d'un guidon pivotant qui permet aux plus aventureux d'effectuer des figures comparables à celles que réalisent les skaters et, surtout, « de lui donner un look explosif, d'en faire un bel objet dont un Philippe Starck ne renierait pas le design », comme le remarque Eric Gros.

En plus, l'engin est pratique : léger (2,7 kilos pour la Micro), sans grand danger - on peut mettre un pied à terre quand la vitesse devient inquiétante -, pliable et facilement transportable, il permet d'alterner les modes de déplacement en ville. « C'est un truc pour les feignants, ironise Eric Gros. Dès que la rue est en pente, on la replie, on la met dans un sac et on attrape le bus. De ce point de vue, elle est bien en phase avec notre société où chacun rechigne à faire 200 mètres à pied pour aller acheter le pain. » Plus indulgent, Guillaume Bourtourault, vingt-

quatre ans, ingénieur diplômé de l'École supérieure de physique-chimie de Paris, fondateur de l'association Vive la trottinette, estime que celle-ci « donne un sentiment de liberté et de fluidité. Elle participe de l'engouement pour les transports non polluants. Ecolo, elle autorise aussi un autre rapport à la ville, vraiment interactif. Les gens vous abordent, surpris et amusés, vous discutez, c'est sympa ». De fait, lors des randonnées-rollers qui, aux beaux jours, peuvent rassembler plusieurs dizaines de milliers de participants le vendredi soir à Paris, se

mèlent les adeptes de ce que les Anglo-Saxons ont baptisé *scooter*. Malgré le handicap de la vitesse, ils y viennent parfois en famille, les plus jeunes préférant la trottinette à deux roues, tandis que ceux d'âge mûr optent plus souvent pour la *Cirol* à trois roues, réputée pour sa plus grande stabilité et sa robustesse tout allemande.

Nul ne se hasarderait à pronostiquer l'avenir de cette planche à roulettes munie d'un guidon et d'un frein arrière. Pascaline la comprend comme « un objet à

la mode, un peu frime » qui, dès les premières gelées, pourrait être remise à la cave, tandis que Philippe Garnier prédit « des ventes records lors des prochaines fêtes de fin d'année ». Les grands enfants qui l'utilisent s'en moquent. Peut-être se souviennent-ils qu'en 1990, à peine élu président de l'ex-Tchécoslovaquie, Vaclav Havel s'en servait pour se déplacer dans les immenses couloirs du Château de Prague. On pourrait imaginer pire patronage pour le micro-scooter.

Marc Coutty



Mike Design.
Des courbes harmonieuses qui en font un objet d'art.
Pliable, poids 4,2 kg, 2 100 F.



JDbug.
Evolution du modèle Micro.
Très faible encombrement.
Poids 2,6 kg, 990 F.



Cirol.
Patinette trois roues.
Existe en modèle tout-terrain.
Poids 4,7 kg, 1 690 F.



Micro.
Le modèle original.
Pliable, très faible encombrement.
Poids 2,6 kg, 890 F.

Le « kikku bodo » emballé les Japonais

TOKYO

de notre correspondant

Même un candidat à la députation aux élections du 25 juin l'a utilisée pour sa campagne dans l'espoir d'attirer l'électorat jeune : la trottinette est la nouvelle coqueluche des adolescents nippons et de quelques autres. Il n'est pas rare, désormais, de croiser sur les trottoirs des jeunes et des moins jeunes montés sur leur planche en aluminium à deux ou trois roues munie d'un guidon dans les quartiers branchés, mais aussi dans des endroits plus inattendus, tel que Nihonbashi, un des centres d'affaires de Tokyo.

Venu des Etats-Unis, le *kikku bodo* - de l'anglais *kickboard* - a fait son apparition dans les rues des grandes villes nippones au cours de l'hiver dernier. L'engouement pour ces engins a été tel que, entre avril 1999, époque de son lancement, et avril 2000, K2 Japan, la société américaine qui les a introduits sur le marché, en a vendu dix mille unités en dépit d'un prix conséquent : 38 000 yens (soit 376 euros). K2 Japan compte passer à 30 000 unités en

2000. Bandai - l'inventeur des *tamagochi*, l'animal virtuel de poche qui fit fureur - s'est également engouffré sur ce marché et vient de lancer un *stickboard* muni de roues plus grandes lui donnant une meilleure stabilité, à un prix nettement inférieur (9 800 yens, soit 97 euros).

La trottinette répond à l'attraction des jeunes Nippons pour les sports de glisse. Elle a un autre atout à leurs yeux : elle vient des Etats-Unis. Dans un pays où la rotation des modes est fulgurante de rapidité, les jeunes sont particulièrement friands de nouveautés. Les moins jeunes trouvent aussi des avantages à la trottinette. Les Japonais se déplacent beaucoup à bicyclette, notamment pour se rendre de leur domicile à la gare la plus proche, d'où ils gagnent le centre en train. Les abords des gares sont envahis de nuées de vélos et il n'est pas toujours facile de trouver à garer la sienne. La trottinette, pliable et légère, que l'on peut prendre avec soi dans le train pour continuer à l'utiliser en centre-ville, offre un grand avantage, et des

jeunes adultes, hommes ou femmes, l'ont adoptée pour se déplacer. La plupart disent qu'elle leur permet de réduire le temps de trajet tout en leur donnant l'occasion de faire de l'exercice. Bref, la trottinette offre à son utilisateur une plus grande liberté - une nouvelle exigence des jeunes consommateurs nippons, selon une enquête de l'agence de publicité Dentsu.

Alors que le patin à roulettes ou la planche sont peu pratiqués dans les rues des villes nippones, la trottinette a eu un démarrage foudroyant. La mode est-elle appelée à retomber, comme ce fut le cas du *tamagochi*, que l'on s'arrachait après son lancement en 1996 et dont aujourd'hui les stocks d'inventus s'accumulent ? En tout cas, la vogue de la patinette cause quelques problèmes de circulation : en 1999, il y a eu dix-sept collisions à Tokyo entre ces engins et des passants, et il y en aura vraisemblablement plus cette année.

Philippe Pons

Guide

● **Quel modèle choisir ?** La trottinette la plus courante est la Micro Scooter, plus communément appelée Micro. En aluminium, munie de deux roulettes en gomme (du même type que celles qui équipent les rollers), elle coûte entre 890 francs et 999 francs (de 135,68 € à 152,29 €).

Pour le même prix, on peut lui préférer l'Urban Scooter, qui ne pèse pas plus lourd (2,7 kilos) ou la J. D. Bug. Cette dernière est munie d'une sangle de transport fixée au tube de direction, qui évitera d'avoir à se munir d'un sac pour ranger l'objet une fois celui-ci replié. Les housses conçues spécialement pour les trottinettes coûtent 100 francs (XCS Scooter) ou 119 francs (Speedo).

A la recherche d'une plus grande stabilité, on achètera la *Cirol*, munie de trois roues et qui se décline dans un modèle tout-terrain, les roulettes étant alors crantées (1 999 francs,



304,75 €). Si l'on veut dépenser le moins possible, il existe une trottinette de fabrication française - mais dont, de l'aveu des vendeurs spécialisés, la robustesse n'est pas garantie -, la Come Bike (de 800 francs à 899 francs). Les autres sont réalisées en Chine ou... en Allemagne.

● **Les magasins spécialisés.** A côté des grandes enseignes (Go Sport, Décathlon), il existe des spécialistes comme Rollerland (3, boulevard Bourdon, 75004 Paris, et 34, rue Bayen, 75017 Paris), qui propose une dizaine de modèles ainsi que des trottinettes électriques (vendues 6 000 francs, 914,69 €) et fait de la location (90 francs la journée). De l'avis même des professionnels, la trottinette à moteur à essence n'a en revanche guère séduit le public. Hawai Surf (69, avenue Danièle-Casanova, 94200 Ivry) offre aussi un grand choix de modèles, à côté des rollers et skate-boards qu'il vend depuis 1976.

● **Deux associations.** Mobile en ville (1, rue de l'Internationale, BP 59, 91002 Evry Cedex) réunit tous les adeptes de la roulette, depuis les rollers jusqu'aux... fauteuils de handicapés. L'association a dressé les plans des trottoirs de Paris, selon leur niveau d'accessibilité, dans un ouvrage intitulé *Paris comme sur des roulettes* (Dakota éditions, 49 F, 7,47 €).

Fondée en 1998, Vive la trottinette est écologique et possède un site Internet (Vivelatrottinette.free.fr). Elle milite pour un engin qui assure l'« intermodalité des transports » (48, avenue de Villepreux, 94420 Vaucresson).

Le Monde

A LA TELEVISION
ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats

FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Festivals en Muzzik

MUZZIK

Tous les jours à 9 heures, 12 heures, 19 heures, 20 h 45, 22 h 30

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du Monde

RFI

Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM

Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40

Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

PRÊT-À-PORTER HOMME ÉTÉ 2001

Le cri des couleurs

Age d'or de la coquetterie masculine, la période 1970-1980 a largement inspiré les défilés, qui se sont achevés mercredi soir 5 juillet à Paris

OÙ LES BRANCHÉS passeront-ils, l'an prochain, leurs vacances ? Promenade des Anglais, répondent les créateurs de mode, qui leur ont préparé des costumes blancs moullants, des chemisettes à gros pois roses, des boots pointues et des gourmattes en or... Les autres ne se ridiculiseront pas en ressortant leur costume fin 70, avec sa chemise code-barre à rayures multicolores, au gros col cadennassé par une vaste cravate – à moins qu'il ne bée sur les frisottis du poitrail...

Quelques jours après les présentations milanaises, le Paris de la mode ressuscitait à son tour le bouquet final des « trente glorieuses ». L'agressivité commerciale qu'incarneraient jusque-là Versace et Gucci a fait des émules en France, tant les défilés abondaient en play-boys à l'italienne, gigolos soyeux et minets fatals, style *Mort à Venise*. L'homme du futur est donc un Gatsby vaguelement mafieux qui drague à Monaco en cabriolet rouge. Vert pomme, framboise, turquoise, bleu lagon, et autres tons de cocktails de plage... Timide encore cet hiver, le stroboscope des couleurs s'est emballé de parures : pois géants, imprimés fleurs, micro-carrés, rayures toile à matelas, longs poignets presque rigides, lardés de boutons de manchette en « diamant », empiecements bariolés, ganses et galons, tongs et spartiates, sans oublier ces souliers effilés qui enterrent – en fin – les bouts carrés... Les pantalons rétrécissent en long et en large, ou bouffent au gré de pincés.

Ce cirque somptueux n'a pas trouvé d'illustratrice plus percutante que Sonia Rykiel, dont les pantalons blancs de fin coton, presque transparents, épousaient au plus près les plastiques. Chez elle, les costumes rayés se charment de pastels et les pantalons de daim se zippent à l'amazone, sur

le côté. Avec plus d'humour, Castelbajac mettait en scène un narcotrafiquant aux couleurs d'oiseau amazonien (anis, jaune fluo, fuchsia...), moulé dans des costumes-sahariennes et ceinturé d'étoiles. Ostensiblement chic, Marc Jacobs ressuscitait pour Louis Vuitton le pantalon à pincés que les années 80 avaient emprunté aux zazous. Ses golden boys coiffés de bananes débarquaient du cours d'aérobic en débardeur résille et blouson vert prairie, dynamisés par leurs tennis montantes à élastique latéral.

EXTRAVAGANCES ET MESURE

Les extravagances n'ont jamais rebuté Kenzo, dont la collection, dessinée par Roy Krejber, s'endimanchait ici de décoordonnés – petites rayures sur grandes, chemise longue sur pantalon court, pantalon lavande sous veste turquoise – et de motifs « riches » (soies brodées, micro-jacquards, imprimés dorés...). Tout le contraire de la justesse d'un Paul Smith, habile à marier le turquoise au marron et le parme à l'anis au gré de gracieuses chemisettes à imprimés, pantalons à lacets ou vestes longues à quatre boutons. Ou, mieux encore, la poésie d'un Dries van Noten, dont les orphelins erraient sur le Knokke-le-Zoute du podium en pantalon marin retenu par une ceinture à boucle de ficelle, sage petit pull d'été col en V, et T-shirts parme imprimés de motifs graphiques...

Tandis que Matsushima récitait la vulgate branchée, avec des ensembles veste-pantalon soudés par un zip, des ceintures-jupettes à porter sur le pantalon et des vestes asymétriques, une autre Japonaise, Rei Kawakubo, pour Comme des garçons, urbanisait le confort du vêtement de sport – ses joggings de soie pour surfeur psychédélique rivalisaient d'imprimés aux couleurs



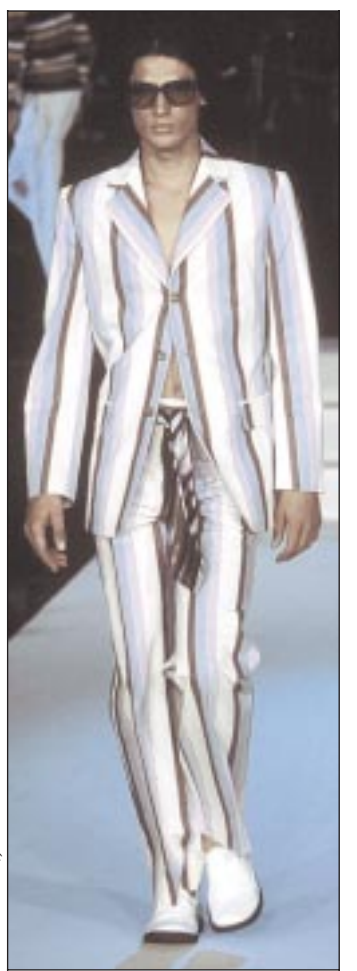
DAN LECCA



AFP



D.R.



F. DUMOULIN/JAVA

magnifiques – non sans continuer d'explorer les textures – tissage double – sur des costumes aux pantalons raccourcis.

S'il présentait aussi, sous la ligne Y's, des vêtements plus décontractés (chemises aux tons d'origamis...), Yohji Yamamoto restait fidèle, sous son propre nom, aux non-couleurs (gris, marron...), spécialement ce noir et blanc qui autorise les calligraphies inoubliables : poches à soufflets sous la ceinture, veste longue à double col, crevés, dos froncés d'aillères...

Après le départ de son styliste Hedi Slimane chez Dior homme, Yves Saint Laurent Rive gauche ne défilait pas. En revanche, c'est à Ivry-sur-Seine, la cité « rouge », qu'Hermès a inscrit, contre le fracas des tendances, sa vision du luxe français, fait de mesure et d'équilibre, servi par des matières (renne, baptiste et crêpe de lin, serge de

laine...) dont l'exquise suavité ne se révèle qu'à ceux qui les portent. Si les couleurs, de magnifiques taupe, pierre, mastic, ne quittent pas le périmètre de la bienséance, les vêtements placent le chic sous le signe du confort avec une chemise ajourée en agneau double face, de magnifiques chemisettes, des shorts longs...

Pour Lanvin, Dominico Morlotti évoluait dans la même veine de simplicité, où les tons sourds (un camaïeu de tons d'humus et de champs automnaux, évoluant de l'absinthe au kaki, en passant par la camomille) et les coupes confortables (polos sans manches, pantalon large à lien coulissant) ne volent jamais la vedette aux matières. C'est à ce prix que le luxe français peut faire valoir sa différence...

Jacques Brunel

De gauche à droite : manteau raglan en renne, pull en laine fine et pantalon droit en coton, Hermès ; toile de coton parachute et rayures par Dries van Noten ; pull en maille fine et pantalon en toile de coton et lin, Armani ; costume en garbadine de coton rayée, Sonia Rykiel.

Milan : rappel à l'élégance et goût de la subtilité

ECARTELÉES entre l'ode aux couleurs et le retour au formel des réclames pour tailleurs – le costume trois-pièces –, les présentations de mode milanaise se sont conclues, dimanche 2 juillet, sur un rappel à l'élégance entonné presque simultanément par les deux vestes du minimalisme. Quand Calvin Klein, en effet, se prend à vouloir habiller – tendance oblige – un gigolo à Saint-Tropez, il lui refuse la chaîne en or et le pantalon collant. Chez l'Américain, la rose pâle et violet de saison sont bien loin de hurler. Travaillés comme des non-couleurs, ils ne suggèrent qu'un angélisme discret, tendrement adolescent. Même s'il préfère évoluer dans les tons crépusculaires – sanguine, rose dense, bleu pâle... –, Calvin Klein serait capable de transformer en ton passe-partout le fluo le plus vénéreux. Car les coupes, elles, n'ont sensiblement pas varié. Ses chemises aux poches structurant le buste, ses pantalons taille basse à ceinture incorporée, ses blousons droits zippés de pompiste américain, ses chemises sans manches près du corps, ses ravissants polos aux manches et cols d'une autre teinte soulignent bien mieux la sensualité des modèles que ne l'auraient fait des froufrous plus « tendance ». Seul – ou presque – à jouer encore les brillances, Calvin Klein évolue avec subtilité dans les camaïeux de blancs cassés, teintés d'un soupçon de rose ou de bleu.

Giorgio Armani, en revanche, sonde les aspirations montantes et oblique en douceur vers de nouveaux rails, sans ébranler les va-

leurs – luxe des matières, confort, sobriété des coupes – qui s'attachent à sa griffe. Présentée sous le slogan d'une « naturalité personnelle et instinctive », la collection du maître de Milan a pris ses distances avec l'exotisme (encore perceptible dans les boutonnages en biais et les chemises sans col) pour oser les fantaisies « de créateur » (veste à double boutonnage presque superposé, chemise spencer, grands carreaux obliques, sweat-shirts à bandes-bourrelets) et les décoordonnés téméraires (pantalon large à lacet porté sous une veste avec cravate...).

Pour l'heure, il n'est jamais si convaincant que lorsqu'il sait rester lui-même, cultivant ses camaïeux délicats aux tons d'aube, ses vestes-serpillières au tombé parfait, ses transparences à peine suggestives et ses coupes larges qui subliment la poésie du corps en mouvement. Si claire est l'eau de ces bassins que l'on n'en saisis pas d'emblée la profondeur...

J. B.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Les défilés de haute couture débutent dans un climat d'euphorie

LAISSÉE pour morte par les Cassandre de la mode en ce début de XXI^e siècle, la haute couture retrouve une aura pour les collections de l'automne-hiver 2000-2001 présentées à Paris du 8 au 12 juillet. Entre hôtels, musées et galeries d'art, la capitale va accueillir 21 défilés inscrits sur le programme officiel de la profession et autant de manifestations off, soit le double de la saison précédente. Un calendrier tellement surchargé que la maison Torrente, outrée de voir son horaire traditionnel depuis vingt ans occupé par Dior, a préféré différer son défilé au 3 août, à Monte-Carlo. Le marathon débutera ainsi avec John Galliano pour Christian Dior dans l'enceinte de l'Ecole des beaux-arts et s'achèvera sur le happening toujours très attendu du duo néerlandais Viktor & Rolf au Palais de Chaillot. Si l'on note l'absence de Thierry Mugler pour la deuxième saison, Jean-Charles de Castelbajac et Maurizio Galante rejoignent quant à eux le cénacle de la couture.

Côté off, beaucoup ne font pas leurs premières armes. C'est le cas d'Elie Saab, couturier libanais connu pour habiller la reine Rania de Jordanie ou de Carlo Ponti, ancien assistant de Claude Montana pour la haute couture Lanvin et responsable d'une collection sous son nom chez Barney's à New York et Beverly Hills.

D'autres privilégient une vision plus expérimentale du vêtement comme Goran y Pejkoski, Macédonien de 27 ans formé à l'académie d'Utrecht, qui s'exerce cette fois sur le chaos, influencé par un voyage récent à Beyrouth.

GENTIL MÉCÈNE

Bernard Arnault, PDG du groupe LVMH, s'achète une image de gentil mécène de la jeune création en donnant « un coup de pouce sous la forme d'une subvention, sans intention aucune de rapprochement immédiat » aux couturiers Pascal Humbert et Franck Sorbier et à cinq intervenants du off, dont les Moscovites de Seredin & Vassiliev et la Coréenne Ji Haye. L'enveloppe – au montant non communiqué – peut aider à financer une location de salle, des mannequins ou du tissu suivant les nécessités de chacun. L'intérêt croissant porté à ces travaux alternatifs marque la consécration d'une couture en appartement plus accessible et l'envie d'une garde-robe personnalisée qui rompt avec la mode standardisée du moment. En témoigne le succès de Michèle et Olivier Chatenet – anciens stylistes de la griffe Mariot Chanet – et leur concept E2 lancé en janvier 2000. Vêtements retravaillés dans des tissus de kimonos, kilts perforés d'œillets ou sélection étudiée de

pièces vintage ont été immédiatement adoptés par des stars américaines et diffusés dans des enseignes aussi prestigieuses que Takashiyama à New York. Installé dans son petit appartement-atelier de 2^e arrondissement, Aparte Pashaï, originaire de Mashad, présentera son premier défilé à la galerie Navarra. « Une collection me revient dans les 30 000 francs parce que je travaille complètement seul 18 heures par jour. Je réalise le moulage, le patronage à plat, la coupe et je couds les prototypes », explique le couturier, 39 ans, exilé en Europe depuis la révolution iranienne. La délicatesse des proportions, l'élégante sobriété des silhouettes mais aussi son sens du contact humain lui ont permis de se constituer en deux collections une clientèle d'une vingtaine de fidèles.

A destination d'un public plus large, l'exposition Motifs propose des photographies étonnantes de maisons de couture dans le métro – surtout la station Bonne-Nouvelle – jusqu'au 18 juillet et du 10 juillet au 28 août à l'Union centrale des arts décoratifs. Réalisées par trente photographes et différentes équipes de stylisme, ces images capturent autant d'interprétations furtives de ces moments de beauté.

Anne-Laure Quilleriet



Le long de la méridienne verte par Emmanuel De Roux.

Du lundi 10 juillet au samedi 15 juillet.

A la veille du gigantesque pique-nique du 14 juillet sur le méridien, Emmanuel De Roux a parcouru à pied cette ligne imaginaire.

Il nous raconte une France aux visages multiples, où le piéton se fait rare.

Et sur tout.lemonde.fr entretien avec Emmanuel De Roux.

Le quotidien qui sort du quotidien.

Le Monde

[de l'été]

* LUNDI 08JULIET/NETC Paris B 292 010 151

FRANCE
info
105.5

Fraîcheur

SAMEDI. La France reste exposée à un flux de nord-ouest frais. La journée de samedi s'annonce relativement épargnée par les mauvais temps entre une perturbation qui s'évacue vers l'Europe centrale et une autre qui frôle le nord du pays.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie. Les nuages défilent en Basse-Normandie, pouvant donner quelques gouttes. Les régions allant du Finistère à la Vendée bénéficient d'un ciel plus lumineux avec des périodes de soleil. Il fait de 18 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Grisaille dans les plaines du Nord et pluie fine sur le Nord-Pas-de-Calais. Les nuages présents en Ile-de-France se déchirent de la Touraine au Berry, favorisant les éclaircies. Il fait de 18 à 22 degrés du nord au sud.

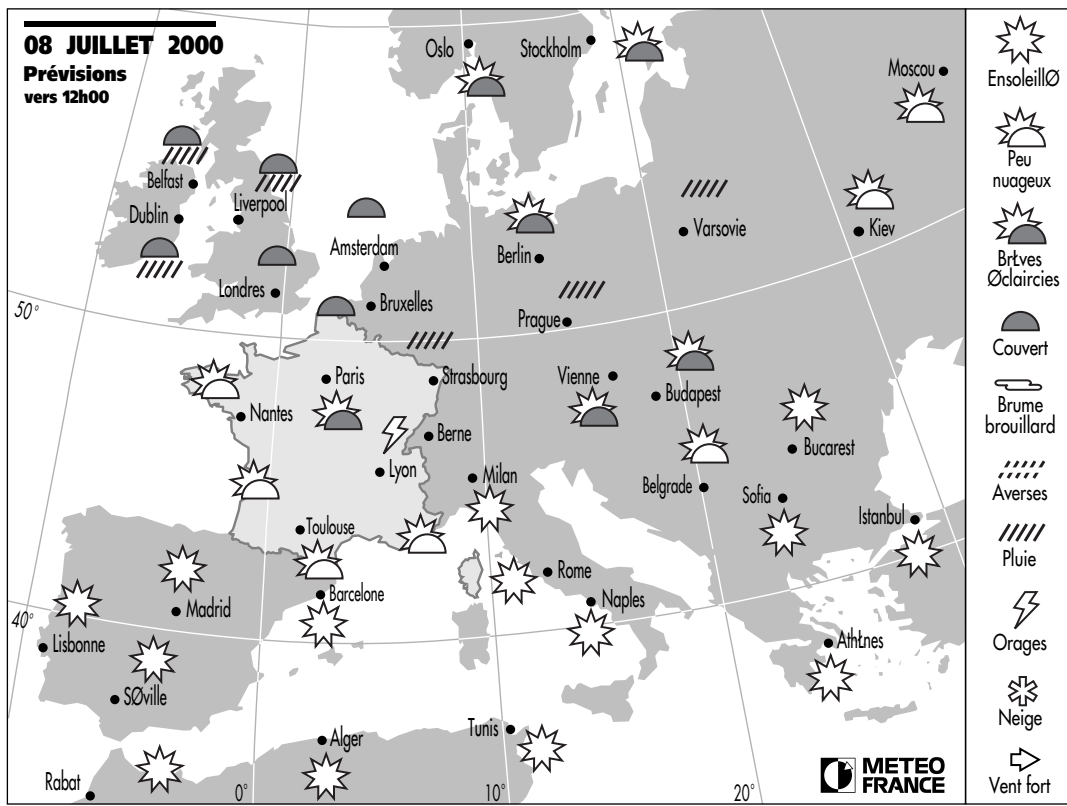
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les pluies présentes en début de journée de l'Alsace à la Franche-Comté

s'évacuent vers l'est et laissent place à un ciel plus variable, agrémenté d'éclaircies, même si les nuages redevennent prédominants l'après-midi en Champagne. Il fait de 18 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées connaît une matinée assez grise, puis les éclaircies apparaissent, parfois belles. Il fait de 22 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Il pleut encore en Rhône-Alpes le matin alors que le soleil fait déjà des percées dans le Limousin. Après-midi agréable sous un ciel partagé entre nuages et soleil et des températures de 20 à 23 degrés (25 degrés à Montélimar avec du mistral).

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil ne chôme pas malgré quelques bourgeonnements sur les Alpes du Sud. Il fait de 24 à 30 degrés et la chaleur est tempérée par le fort vent d'ouest sur les côtes (rafales à 90 km/h).



(Publicité)
http://www.ebookers.com/fr

L'été, les prix des voyages fondent sur ebookers.fr

Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L 3954/9701

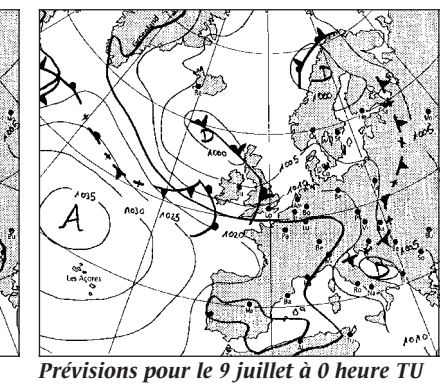
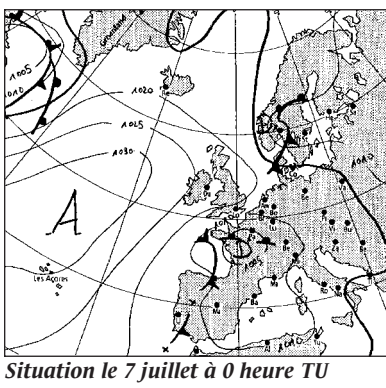
PRÉVISIONS POUR LE 08 JUILLET 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
ANCIJAC	22/28 S	NANCY	11/18 C
BIARRITZ	16/22 N	NANTES	12/22 N
BORDEAUX	15/24 N	NICE	19/29 S
BOURGOS	11/20 N	PARIS	11/20 N
BREST	12/17 N	PAU	14/22 N
CAEN	13/16 N	PERPIGNAN	18/25 S
CHERBOURG	12/17 N	RENNES	12/21 N
CLERMONT-F.	13/20 N	ST-ETIENNE	13/20 N
DIJON	12/20 N	STRASBOURG	12/19 N
GRENOBLE	14/22 C	TOULOUSE	16/24 N
LILLE	10/18 C	TOURS	11/20 N
LIMOGES	11/23 N		
LYON	15/21 N	FRANCFORT	22/31 S
MARSEILLE	20/29 S	GENEVE	16/22 N
		HELSINKI	11/19 N
		ISTANBUL	21/32 S

PAPEETE	23/28 S	KIEV	14/24 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	18/28 S
ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	11/16 P
EUROPE		LONDRES	12/17 C
AMSTERDAM	11/14 C	LUXEMBOURG	9/15 N
ATHENES	25/38 S	MADRID	17/32 S
BARCELONE	20/26 S	MILAN	20/33 S
BEFAST	10/14 C	MOSCOW	14/24 S
BELGRADE	23/34 N	MUNICH	11/16 N
BERLIN	12/17 N	NAPLES	24/33 S
BERNE	11/15 P	OSLO	6/15 N
BRUXELLES	9/14 C	PALMA DE M.	21/28 S
BUCAREST	16/37 S	PRAGUE	9/14 P
BUDAPEST	14/27 N	ROME	21/31 S
COPENHAGUE	9/16 N	SEVILLE	20/37 S
DUBLIN	9/13 P	SOFA	18/38 S
FRANCFORT	12/18 N	ST-PETERSB.	16/20 P
GENEVE	16/22 N	STOCKHOLM	11/18 N
HELSINKI	11/19 N	TENERIFE	15/22 S
ISTANBUL	21/32 S	VARSOVIE	11/16 P

18/29 S	VENISE	26/39 S
12/22 N	VIENNE	15/24 C
18/27 S	AMÉRIQUES	3/19 S
10/11 P	BRASILIA	19/26 S
25/30 S	BUENOS AIR.	26/36 S
18/30 S	CARACAS	
13/18 S	CHICAGO	
16/22 S	LIMA	
13/25 S	LOS ANGELES	
12/22 S	MEXICO	
18/26 S	MONTREAL	
13/19 S	NEW YORK	
4/10 C	SAN FRANCISCO	
17/27 S	SANTIAGO/CHI	
21/30 S	TORONTO	
17/29 S	WASHINGTON	
21/30 S	AFRIQUE	
17/29 S	ALGER	
	DAKAR	
	KINSHASA	

26/39 S	LE CAIRE	26/30 S
15/24 C	NAIROBI	27/29 P
3/19 S	PRETORIA	27/29 P
19/26 S	TUNIS	27/29 P
26/36 S		
	ASIE-OcéANIE	
26/30 P	BANGKOK	26/30 P
28/32 S	BEYROUTH	26/30 P
27/29 P	BOMBAY	26/30 P
27/29 P	DJAKARTA	26/30 P
30/39 S	DUBAI	26/30 P
29/36 C	HANOI	26/30 P
25/29 P	HONGKONG	26/30 P
26/35 S	JERUSALEM	26/30 P
28/34 P	NEW DEHLI	26/30 P
26/32 S	PEKIN	26/30 P
22/30 C	SEOUL	26/30 P
27/31 C	SINGAPOUR	26/30 P
10/17 S	SYDNEY	26/30 P
24/25 P	TOKYO	26/30 P



OBJET

La Swatch s'invite place Vendôme

HAPPENING place Vendôme. Jeudi 29 juin, en fin d'après-midi, le cœur du luxe joaillier de la capitale a été le théâtre d'un acte prémédité de rébellion. L'horloger suisse s'y est livré, sous un élégant chapiteau blanc planté au pied de la colonne érigée à la gloire de l'Empereur, à une « provocation positive ». Traduire : l'inauguration d'une boutique Swatch proposant, entre les enseignes Chaumet et Piaget, des montres dont les tarifs sont compris entre 300 et 1 000 francs environ (de 45 à 150 euros).

Pour mieux souligner le sens de cet événement destiné « à insuffler à ce haut lieu du luxe un ton de simplicité et de liberté », une dizaine d'œuvres inspirées de la thématique de l'échelle et signées notamment Vivienne Westwood et Jean-Charles de Castelbajac ont été exposées. Elles seront mises aux enchères à l'automne prochain et les fonds recueillis versés à l'association Reporters sans frontières. La petite boutique du 16, place Vendôme, a inscrit sur son fronton « Maison créée en 2000 ». Un pied-de-nez aux établissements alentour, multinationaux. A l'intérieur, les montres sont présentées dans des alcôves aménagées parmi

des boiseries patinées à la feuille d'argent. Les invités triés sur le volet se bousculaient parmi les caméras et poussaient de petits cris en découvrant la collection de 41 modèles spécialement réalisés pour y être vendus, à côté du reste de la gamme. Le style bonbon acidulé de Swatch est décliné avec une inspiration très « disco-paillottes » : imitations python, gerbes de plumes et rubans, faux classiques tirant sur les couleurs fluo, verroterie maniériste. Cette marque seulement âgée de dix-sept ans et qui a bousculé le monde de l'horlogerie en inventant des produits à la fois bon marché, créatifs et anticonformistes, se moque des coutumes comme des tics du luxe vieux-jeu. Et tient visiblement beaucoup à le faire savoir.

NOUVEAU LUXE
Comme on oppose l'ancienne et la nouvelle économie, il faut s'attendre à voir un nouveau luxe, accessible et désinvolte, piétiner l'ancien, élitiste et coincé, expliquent avec assurance les dirigeants du groupe. « Nous sommes une marque sans connotation sociale, lance Florence Ollivier, directeur général de Swatch-France. Dans



tous les milieux, on porte nos montres au poignet. C'est cela qui nous permet de sentir les tendances. » Entre deux séries de poses pour les photographes devant sa contribution à cette manifestation « inattendue et insolite » (une échelle de bois naturel constellée de marguerites, intitulée « Flower Power »), Nicolas Hayek Jr, fils du fondateur d'un empire qui pèse aujourd'hui quelque 14,5 milliards de francs (2,2 milliards d'euros), se lance dans un vi-

brant plaidoyer. « Le nouveau luxe est authentique, unique, confortable, accessible. Sa raison d'être est le plaisir et l'on ne peut plus l'identifier à la seule variable du prix. Contrairement à celles qui l'entourent, la boutique Swatch n'effraie personne. Les gens vont rentrer, ils ne vont pas seulement admirer la vitrine. » Conclusion de Nicolas Hayek Jr : « Aujourd'hui, pour le luxe comme pour le reste, tout passe par l'émotion. » Quoique éminemment intéressée et un tantinet outrancière, cette analyse est bien dans l'air du temps. L'appétit de consommer, que ranime le retour tant espéré de perspectives économiques se-reines, exprime en effet de nouvelles préférences. A l'heure où porter un costard-cravate vous met définitivement hors du coup, il est de bon ton de faire simple mais de bon goût en raillant les manières des « bourgeois » comme les us et coutumes de la jet-set. Les parfumeurs, sachant que des catégories sociales nouvelles accèdent à leurs produits – quitte à rogner sur d'autres dépenses – abandonnant une part des codes ancestraux du luxe et, place de la Madeleine, Fauchon s'efforce de rendre

son magasin « moins intimidant ». Quant aux « grosses Mercedes » d'hier, elles s'effacent devant des modèles au design beaucoup plus sophistiqué qui flattent autant l'amour de la belle auto que le désir d'afficher un statut social. **RETOUR À LA « TOCANTE »**
Pour autant, toutes les tentatives iconoclastes ne sont pas couronnées de succès. Swatch, justement, en a fait l'expérience, qui a dû quitter en cours de route l'aventure de la Smart, petite voiture urbaine (deux places) très raffinée se proposant de combiner le prestige et le savoir-faire de Mercedes avec le sens du marketing et les intuitions de la maison suisse. Hélas ! jugée trop chère par ceux qui n'avaient pas tout à fait les moyens de l'acquiescer et trop innovante par les habitués des voitures cossues, la Smart, dont les ventes n'ont décollé que grâce à une baisse conséquente de ses tarifs, ne sera pas rentable avant longtemps. Car si la modernité est au chic décalé, elle est également au culte des racines, qu'il s'agisse de la mode « terroir-bio » dans l'alimentation ou des meubles des années 50. Ce courant, plutôt conserva-

teur, est aussi à l'œuvre dans l'univers de la montre. Stimulé par la croissance, le marché profite beaucoup du renouveau de la « tocante » de tradition. « Les montres mécaniques à l'ancienne reviennent en force. Sans doute, le public retrouve-t-il le goût des belles choses, non pas pour leur côté ostentatoire mais pour la beauté et la signification de l'objet », estime-t-on chez l'horloger suisse Jaeger-LeCoultre. Le glissement n'a pas échappé à Swatch, qui a pris soin de racheter quelques vénérables grandes marques, telle Bréguet, qui s'honore d'avoir depuis fort longtemps pignon sur rue, place Vendôme. Consciente que la « nouvelle montre » ne constitue plus le seul pôle d'attraction du marché mondial qui représente quelque 14 milliards d'euros et que l'imaginaire de la place Vendôme conserve une forte capacité d'attraction, la Swatch manie la « provocation positive » avec subtilité. Il s'agit de re-faire parler de la marque mais aussi de brouiller les cartes, d'estomper les frontières du luxe. Les mécaniques horlogères sont toujours très compliquées.
Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 00 - 162

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

I																			
II																			
III																			
IV																			
V																			
VI																			
VII																			
VIII																			
IX																			
X																			

HORIZONTALEMENT
I. Améliore l'existence, si l'on croit en son pouvoir. - II. Belle prise en mer. Suit avec attention. - III. Sa portée est limitée. - IV. Sur la portée. Bien arrivée. Fournisseurs de pincesaux. - V. Léger dans les airs. Se posent la question d'un prochain mandat. - VI. A boire frais avec modération. Renvois sans délais. - VII. Accessoire pour le maître chanteur. Patrie d'Abraham. - VIII. Informateur souvent déformant. Parfaite dans l'exécution. - IX. Ceinture jaune. Roi des dieux sur le Nil. Donne

du caractère à la récolte. - X. Défie. Fait entrer la mer dans les terres.
VERTICALEMENT
1. La force tranquille. - 2. Sent bon au jardin... sans odeur en poche. Epreuve pour les jeunes loups. - 3. PACS difficile entre Philippe et Charles. Renvois sans délais. - 4. Aime le boeuf et l'homme. Boisson anglaise. - 5. Reste au lit dès qu'il fait froid. Article. - 6. A l'horizontale sur le bâtiment. Prend la pose avec sa gaine. - 7. Fait la « une » à Londres. A un temps d'avance. - 8. Va de

notre poche aux caisses de Bercy. Dans les poches des jeunes. - 9. Belles Hellènes. - 10. Tend ses pièges dans la nature. Regroupement dans l'immobilier. - 11. En fuite. Passer la brosse. - 12. Protège le protecteur.
Philippe Dupuis
SOLUTION DU N° 00 - 161
HORIZONTALEMENT
I. Préprogrammé. - II. Rigueur. Bouc. - III. Op art. Epousa. - IV. Farsi. Valser. - V. Ite. Chéris. - VI. Tombeur. Rève. - VII. Ane. Nm. Aa. OM. - VIII. Notées. Clé. - IX. Lutteur. Caen. - X. Esse. Réadmet.
VERTICALEMENT
1. Profitable. - 2. Ripaton. Us. - 3. Egarements. - 4. Purs. Oté. - 5. Réticente. - 6. Ou. Humeur. - 7. Grever. Ere. - 8. Par. As. - 9. Abolira. CD. - 10. Mousse. Cam. - 11. Muse. Volée. - 12. Ecartement.
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94825 Ivry cedex
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Le petit train jaune de Cerdagne

RÉALISÉ à partir d'un montage de deux photographies, un timbre à 3 francs (0,46 euro) sur le train jaune de Cerdagne (Pyrénées-Orientales) sera mis en vente générale, lundi 17 juillet. Emmanuel Brousse, conseiller général en 1898, et Jules Lax, inspecteur général des Ponts et Chaussées, travaillant à la compagnie des Chemins de fer du Midi, sont à l'origine de ce petit train jaune à voie étroite. Mais le projet lancé en 1883 ne voit son aboutissement que le 10 juillet 1910, avec l'inauguration d'un premier tronçon Villefranche-de-Conflent - Mont-Louis. Latour-de-Carol - Enveitg, le terminus actuel, à proximité de la frontière espagnole, n'est rallié qu'en 1927. La ligne permet au train de parcourir près de 63 kilomètres en... deux heures et demie, passant de 427 à 1 231 mètres d'altitude via Bolquère-Eyne, la gare



SNCF la plus élevée de France, à 1 593 mètres d'altitude. Ce timbre succède à ceux parus en 1993 sur le train d'Artouste (Pyrénées-Atlantiques) et en 1996 pour le centenaire de la ligne Ajaccio-Vizzavona (Corse). Au format horizontal 36 x 22 mm,
EN FILIGRANE
■ Zapping sur le XX^e siècle. Le Musée d'histoire des PTT d'Alsace, installé dans le château des Wurtemberg-Montbéliard de Riquewihr, accueille jusqu'au 5 novembre « Zapping sur le XX^e siècle », une exposition sur la poste et les télécommunications divisée en cinq périodes : jusqu'en 1909, 1929, 1949, 1979 et 1999 (rens. : 03-89-47-93-80).
■ Le Tour de France à Mulhouse. Le Tour de France fait étape à Mulhouse le 21 juillet. L'Association philatélique mulhousienne et l'Union philatélique

ce timbre conçu par Jean-Paul Cousin est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante. Sa vente anticipée se déroulera les 14, 15, 16 juillet, aux bureaux de poste temporaires ouverts à la gare SNCF de Villefranche-de-Conflent et à la salle de la Bergerie à Sainte-Léocadie.
Pierre Jullien
★ Souvenirs philatéliques (cartes postales, enveloppes, 12 francs plus port) : Amicale philatélique roussillonnaise, Raymond Landrain, 7, rue Jacinthe-Verdaguer, 66820 Vernet-les-Bains (tél. : 04-68-05-61-01).
de Mulhouse organisent à cette occasion une exposition qui fera le... tour de plusieurs bureaux de poste de la ville. Un guichet temporaire fonctionnera le 21 dans l'enceinte du village Rétro'Tour, avenue William-Wyler (rens. : Albert Fillingier, au 06-84-18-61-11).
■ Hommage à Hundertwasser. La poste autrichienne rend hommage au peintre Friedensreich Hundertwasser, décédé le 19 février, avec l'émission, le 2 juin, d'un feuillet de quatre timbres reproduisant une de ses œuvres.

DISPARITIONS

Jacques-François Simon

L'élégance du cœur d'un ancien journaliste du « Monde »

« *NE ME SECOUEZ PAS, je suis plein de larmes.* » Dans les très anciennes écoles de journalisme, il était dit qu'en aucune façon un article ne devait commencer par une citation. Jacques-François, qui nous a quittés jeudi 6 juillet, ne nous en voudra pas de déroger à la règle, et en même temps d'avoir oublié le nom de cet auteur si sobrement déprimé, lui qui prenait toujours le plus grand soin à citer ses sources quand il offrait le meilleur du gisement de ses lectures. Eclairé par cette inconsolable passion qu'il nourrissait pour la littérature, il collectionnait les aphorismes, cruels ou tendres, obscurs ou définitifs, qu'il sortait de sa manche comme des papillons magiques, les laissant s'échapper vers tous ceux qu'il aimait.

Il appartenait à cette nouvelle vague de jeunes hommes qui étaient venus s'amarrer à l'anneau du 5 de la rue des Italiens et qui seraient enseignés par les Argonautes fidèles partis à la conquête de la Toison d'or ; du pur journal. 1960 : la semaine des barricades en Algérie, le manifeste des 121, les premières bombes atomiques françaises, le nouveau franc, Kennedy à la Maison Blanche, le séisme d'Agadir. Une année choc et exemplaire pour qui avait la chance d'entrer comme novice dans la communauté et d'approcher la rogue discipline du père prier, celle du fondateur, Hubert Beuve-Méry. Moments intenses. Jacques-François Simon connaissait l'éthique et l'éthique de son *Monde* sur le bout des doigts. On venait le consulter de loin pour ça.

De taille définitivement plus élevée que la moyenne, il aura passé sa vie à se pencher vers moins haut que lui et à entendre avec délicatesse ce que l'on avait à dire en dessous. Il en prenait une manière attentive et humble, timide presque, qui le rendait immédiate-

ment sympathique et pour tous jours fréquentable. Une sorte de M. Hulot habillé chic – il tenait l'accord des tissus et des coloris pour un devoir – dont le seul souci était de dispenser la concorde et d'en redistribuer les effets. Pour ses équipes successives, un patron sans problème : bossueur et partageur, attentif à l'éveil, soucieux d'intelligence, jamais en pétard. Navré seulement.

Né à Brioude – il n'en démordait pas –, il avait gardé de la province bourgeoise cet appareillage de gestes sensibles et de réflexes profonds qui font sensation en ville quand on les sert au bon moment au bon endroit. Mondain et sceptique, gentleman et campagnard. Beaucoup de charme. Il aimait les bords de l'Allier, Pourrat et les chroniques de Vialatte fidèlement données à *La Montagne*, le pâté aux pommes de terre et le vin de Saint-Pourçain. Pareillement, il adorait les chats, ces vieux fauves au passé en attente, qui, à la veillée, devaient beaucoup ronronner sous ses doigts de soucieux tranquillisé.

LA COURTOISIE POUR ARME

« *C'est l'amitié qui fait les hommes égaux* », encore une jolie chose qu'il avait débusquée cette fois-ci chez un autre grand passager des pullmans à ressorts d'acier d'Hubert Beuve-Méry, Eugène Mannoni, dans l'un de ses livres, *L'Insulaire*. L'amitié, les serments, quelle histoire dans un journal ! Tout ça s'enroule, se dénoue, s'étrangle à un rien, à un tout. Lui semblait blindé contre cette haute fatalité, gardant en parade active une arme dont il ne se départait jamais : la courtoisie.

Il n'aimait pas particulièrement la mécanique, mais s'était intéressé assez tôt à l'aviation, à l'aviation commerciale et aux promesses qu'elle suggérait. Sous forme de page hebdomadaire, son Courrier

de l'air devint très vite célèbre ; qu'il doubla d'une couverture effranchée de l'un de ses corollaires, le voyage. Cet esprit fin était prémonitoirement porté vers la notion de service aux lecteurs. Le journalisme de proximité ne lui faisait pas peur.

La régionalisation en marche sera sa grande affaire. Ce Parisien monté très tôt à Paris, qui n'aurait pu se passer des rencontres, des surprises et des lumières de la ville, gardait en tête le peu de cas que la capitale faisait du reste du pays. Certes, la province était un peu moins « *hideuse* » depuis que Malraux l'inspiré avait trouvé la formule, mais tout restait à faire. Jacques-François Simon prend son bâton de pèlerin et, plusieurs années durant (1976-1982), engage *Le Monde* dans une vaste campagne de reconnaissance et d'approche des réalités de l'Hexagone. Titre générique : « Une semaine avec ». Sur plusieurs pages, du lundi au vendredi, les reporters du journal explorent la Franche-Comté, le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace, l'Aquitaine, la Bourgogne, d'autres encore... et jusqu'à l'Île-de-France. C'était un coup, comme on dit dans la presse. Il était sincère. Succès.

Ici, Jacques-François Simon avait pu donner le meilleur de son sens de l'organisation et susciter chez ceux qui travaillaient avec lui l'élan d'une création collective originale.

Originale à ce moment, la situation du *Monde* allait l'être, mais sur son versant le plus sombre. Succès à problèmes ; le journal usait ses forces à trouver un rassembleur. C'est André Laurens qui sort gagnant des urnes : dans l'équipe qui, en 1982, relève le pari, son leader place Jacques-François Simon comme adjoint aux côtés de Thomas Ferenczi, nommé directeur de la rédaction. Mais le courage de ces trois hommes à la détermination et à la pensée proches ne suffira pas.

Membre de la rédaction en chef de 1985 à 1990, il proposera et mettra en œuvre *Le Monde des débats*, dont il est directeur de 1991 à 1994. Ce mensuel de 24 pages qui trouve son indépendance sous l'autorité du quotidien veut, selon son promoteur, « *mieux faire comprendre le sens et les conséquences des événements qui se bousculent sur la scène planétaire en confrontant les points de vue et les analyses d'historiens, d'écrivains, de sociologues, de philosophes et de scientifiques venant de pays et d'horizons différents* ».

C'est à son esprit d'ouverture qu'il devra de faire de cette tribune un point de rendez-vous d'idées chaleureuses, apprécié et recherché. Il en était très fier et l'on peut dire que cette autonomie gagnée et réservée au journal auquel il vouait son travail fut l'une des périodes les plus riches de sa vie professionnelle.

Mais l'on aurait encore besoin de lui. Durant trois années, le *Bilan économique et social du monde* portera, en même temps que le souci de l'ouvrage bien fait, sa griffe de journaliste.

Papier cristal, livres rares, passion discrète. Comme d'autres font de la haute montagne ou de la traversée transatlantique, lui faisait de la bibliothèque. Plus précisément, place du Panthéon, pas loin de ce lycée Louis-le-Grand où il s'était préparé à obtenir une licence de lettres, il était devenu, en 1995, membre fondateur et secrétaire général de la Société des amis de la bibliothèque Jacques-Doucet, gardienne de plus de 20 000 volumes et d'autant de manuscrits.

Jean-Pierre Quélin

[Profondément attristés par la disparition de Jacques-François Simon, nous présentons à son épouse Elisabeth et à ses enfants toutes nos condoléances. – J.-M. C.]

Gustaw Herling-Grudzinski

Un grand écrivain polonais

C'EST À NAPLES qu'il voulait mourir et il est mort à Naples, à quatre-vingt-un ans, là où il avait pris racine depuis 1955, là où il vivait avec son épouse Lidia Croce, la fille du philosophe italien Benedetto Croce. De son *palazzo* qui dominait les toits jusqu'à la mer, Gustaw s'était fondu dans Naples, Gustaw était devenu Gustavo, c'est ainsi que l'on avait fini par appeler, dans son monde d'adoption, le grand écrivain polonais Gustaw Herling-Grudzinski. Il est mort à l'hôpital, dans la nuit du mardi 4 juillet, d'une hémorragie cérébrale.

La vie napolitaine ne lui avait pas fait perdre ses bonnes habitudes polonaises, et il recevait chaleureusement, avec Lidia, sans léziner sur les verres de vodka. Bâti comme un colosse, muni d'un rire aussi énorme que sa conversation était délicate, Gustaw Herling n'avait tiré aucune aigreur de ses deux années passées dans les prisons et le Goulag soviétiques, « *seulement deux* », précisait-il toujours avec une sorte de timidité adorable, refusant d'être comparé à Chalamov.

Il reconnaissait au contraire que l'écrivain qu'il allait devenir était né là, dans les camps, aux fins fonds de la déchéance. Cette expérience radicale, au début de la deuxième guerre mondiale, lui a valu en effet un livre splendide, *Un monde à part*, publié avec succès à Londres en 1951 avec une préface de Bertrand Russell, et qui fut le premier témoignage jamais paru sur l'univers concentrationnaire soviétique. En France, il fallut attendre trente-quatre ans pour le découvrir. L'époque invitait à ne pas contrarier l'avenir radieux des Républiques socialistes. Le livre fut refusé chez Plon, malgré le soutien de Gabriel Marcel, puis chez Gallimard, malgré les tentatives de Camus. En 1985, Jorge

Semprun le fait publier chez Denoël.

Né en Pologne en 1919, fondateur en 1939 d'un mouvement de résistance à l'Allemagne, Gustaw Herling fut arrêté par le NKVD en mars 1940, en tentant de rejoindre l'armée polonaise de France. Du camp de concentration de Yertsevo, dans le grand nord soviétique, il est libéré début 1942, grâce à l'amnistie accordée par Staline à certains détenus polonais dont celui-ci souhaitait soudain faire ses alliés, à la suite de la rupture du pacte germano-soviétique. Après avoir rejoint l'armée polonaise et participé en 1944, sous les ordres du général Anders, à la bataille de Monte Cassino, Herling s'est arrêté à Rome, puis à Londres, à Naples enfin. De sa Pologne natale, où ses livres circulaient sous le manteau, il ne gardera que des liens lointains, en étant l'un des fondateurs, avec Adam Michnik, de la célèbre revue de l'émigration polonaise, *Kultura*.

GÉNIAL INSOMNIAQUE

Et puis c'est de la rédaction de *Kultura* que Gustaw Herling s'est éloigné. Il ne pouvait pas, comme Michnik, se montrer conciliant envers les post-communistes en Pologne, il ne pouvait pas pardonner. Cette intransigeance, qui le rapproche de Vaclav Havel, il l'avait déjà éprouvée juste après la guerre. Sans commentaire, sans en tirer gloire, le terrible épilogue d'*Un monde à part* en est l'illustration : il raconte les retrouvailles d'Herling avec un ancien compagnon de cellule, en 1945. Celui-ci lui avoue avoir dénoncé quatre prisonniers du camp pour sauver sa propre vie. Hanté par la mauvaise conscience, il demande seulement à son ami de le comprendre. Pour toute réponse, Herling lui tourne le dos. « *J'avais retrouvé avec tant de difficultés la compagnie des hommes*, explique l'écrivain, *et il fallait que je les abandonne volontairement* ? »

La « *compagnie des hommes* », Gustaw Herling s'y est dès lors frotté en retrait, sur les hauteurs de Naples. Comme s'il devait toujours se faire son monde à lui, se trouver un monde à part. Ses essais, ses nouvelles et ses récits sont chaque fois le prolongement d'une œuvre unique, son admirable *Journal écrit la nuit* (L'Arpenteur, 1989, Le Seuil pour le deuxième volume, *Les Perles de Vermeer*, 1999) : autant de réflexions, regards et digressions sur la politique, la philosophie, les paysages, la littérature, l'humanité, le mal, la peinture, l'Italie, qu'il a consignées de préférence la nuit, en génial insomniaque, quand les heures n'appartenaient qu'à lui. On attend la suite du *Journal*, ainsi que l'unique roman de Gustaw Herling, *Nuit blanche d'amour* (Seuil), paru en Pologne au début de l'année.

Marion Van Rentergem**NOMINATION**

Jean-Pierre Aubert, inspecteur général de l'industrie et du commerce, a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 5 juillet, délégué interministériel aux restructurations de défense. Il remplace Pierre Pouessel, nommé préfet du territoire de Belfort.

[Né le 28 juin 1946 à Rennes, Jean-Pierre Aubert s'est très tôt intéressé aux questions de formation. Secrétaire confédéral de la CFDT entre 1971 et 1981, puis secrétaire de la fédération de la chimie, il est conseiller technique de 1984 à 1986 au cabinet d'Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur. En 1986, il dirige une société de communication. En 1990, il est nommé directeur du cabinet de Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions. En 1995, il est chargé du reclassement des salariés de l'ancienne usine Chausson à Creil (Oise), avant d'être désigné, par Lionel Jospin, en 1998, pour s'occuper de la reconversion du nord de l'Isère à la suite de l'arrêt de Superphénix. Il y a quelques mois, le premier ministre lui avait confié une mission de conseil et de propositions pour améliorer, avec l'accord de tous les acteurs concernés, l'action publique en matière de mutations économiques.]

AU CARNET DU « MONDE »**Naissances**

Bertrand GALLICHER
et
Stéphanie JORE
sont heureux de faire part de la naissance de

Matthieu,

le 24 juin 2000, à Saint-Cloud.

Valérie CABANNE,
et **Antonio** avec **Louise Carla SALA,**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucas Alessandro Georges,

le 28 juin 2000, à Paris.

Piazza Principessa Clotilde, 4
20121 Milan.

Mariages

– Samedi 8 juillet 2000,
Ainay-le-Vieil,
16 h 30,

Alexis
dit oui,
Anne-Claire
dit oui aussi.

Tous nos vœux de bonheur !

– M^{me} Jacqueline Noblecourt,
M. et M^{me} François Ducouret,
M. et M^{me} Michel Noblecourt,
M^{me} Simonne Macquet,
M^{me} Léone Marion,
M^{me} Colette Macquet,
M. Patrick Macquet,
ont la joie de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Céline
et **Laurent.**

La célébration religieuse aura lieu le vendredi 14 juillet à 16 heures, en l'église Saint-Martin, à Ozouer-le-Voulgis (Seine-et-Marne).

Anniversaires de mariage

– Samedi 8 juillet 2000.

Toute la horde des lousps du Risoux hurle quarante-cinq fois.

Joyeux anniversaire de mariage à

Simone et Pierre.

Famille Berthet,
73100 Aix-les-Bains.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Les collègues et amis de

Michel DEMAROLLE,
professeur d'allemand
au lycée Jacques-Amyot de Melun,

font part de son décès, survenu le 2 juin 2000, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Pierre d'Avon, le 7 juin.

– Yvonne Bollmann,
sa fille, et Jean-Luc Le Toqueux,
ont la douleur de faire part du décès de

Elisabeth BOLLMANN,
née **KUNTZ,**

survenu le 28 juin 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Drusenheim (Bas-Rhin).

– M. et M^{me} André Fossemale,
M^{me} Marcel Fossemale,
ses frère et belle-sœur,
Bruno et Muriel Fossemale,
Natalie Fossemale,
Jérôme et Laurence Fossemale,
ses neveu et nièces,
Amélie, Audrey, Lionel,
Océane et Manon,
ses petits-neveu et nièces,
Les familles Delamare, de Tauzia,
Blanchard, Blaess,
Ses cousins,
Ses filleuls et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard FOSSEMALE,
ancien secrétaire général,
membre du conseil de surveillance
des Galeries Lafayette,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 juin 2000, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 4 juillet, en la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

78, avenue Georges-Clemenceau,
78110 Le Vésinet.

– Denys Millet,
président de la MMJ,
Le conseil d'administration,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis LAMBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président d'honneur de la MMJ,
président d'honneur
de la Mutualité du Rhône,
directeur régional honoraire de la PJJ,

survenu le 30 juin 2000.

Les obsèques ont été célébrées le 4 juillet.

MMJ,
53, rue de Rivoli,
75038 Paris Cedex 01.

– Le président du conseil d'administration du CNRS,
Le directeur général du CNRS,
Le directeur du département sciences physiques et mathématiques du CNRS,
Le directeur du laboratoire de physique des solides d'Orsay,
ont le regret de faire part du décès de

André GUINIER,

membre de l'Académie des sciences,
professeur émérite
de l'université d'Orsay,

survenu le 3 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ils expriment leur profonde sympathie à sa famille et à ses proches.

– Les élèves et collaborateurs du laboratoire de physique des solides d'Orsay ont la tristesse de faire part du décès du professeur

André GUINIER,

membre de l'Académie des sciences,
professeur émérite
de l'université d'Orsay,
premier directeur du laboratoire,

survenu à son domicile parisien le 3 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Sa compréhension profonde des phénomènes régissant l'ordre et le désordre dans la matière condensée et ses innovations expérimentales ont été sources de nombreuses ouvertures originales en radiocristallographie et physique des milieux denses.

Ses découvertes ont fortement influencé la communauté internationale, et sa vision scientifique extrêmement féconde n'a cessé de marquer les travaux du laboratoire depuis sa fondation.

Ils expriment leur profonde sympathie à sa famille et à ses proches.

– L'Association française de cristallographie a le regret de faire part du décès du

professeur André GUINIER,
membre de l'Académie des sciences,
ancien président de l'AFM et de l'Union internationale de cristallographie,

survenu le 3 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

– Monique Mercier,
son épouse,
Didier et Olivier,
ses enfants,
Les familles Delord, Wood, Kauffmann,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marc MERCIER,

survenu le 30 juin 2000, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Un culte a été célébré le mardi 4 juillet.

9, hameau Les Cigognes,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Elisabeth Simon,
son épouse,
Frank et Julien,
ses fils,
M^{me} Jean Simon,
sa mère,
Régine Simon,
sa sœur,
M^{me} Maurice Lesceq,
sa belle-mère,
Le docteur et M^{me} Bertrand Queinnec et leurs enfants,
M^{me} Pierre Malosse et ses enfants,
Les familles David, Brasseur, Mouzon,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jacques-François SIMON,

décédé le 6 juillet 2000, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu en l'église de Lavoite-Chilhac (Haute-Loire), le lundi 10 juillet, à 11 heures.

Une messe du souvenir sera célébrée à Paris, le mardi 12 septembre, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris-14^e.

La famille remercie les médecins et infirmiers qui l'ont soigné à l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif).

3, square Auguste-Renoir,
75014 Paris.

(*Lire ci-dessus.*)

– Jean-Pierre Bardet, directeur du Centre Roland-Mousnier (UMR8596 du CNRS, Paris-IV-Sorbonne).

Ses collègues et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 3 juillet 2000, de

Cécile TARDIEU,

ingénieur d'études.

Ils s'associent à la peine de ses proches.

Anniversaire de décès

– Maurice Girault,
son frère,
Danielle Girault,
son épouse,
invitent tous ceux qui ont connu

René GIRAULT,

disparu le 8 juillet 1999,
parents, amis, collègues de France et hors de France, à s'unir en pensée pour honorer sa mémoire en ce jour anniversaire.

– Il y a dix ans,

Robert NOUCHI

disparaissait brutalement.

Il est toujours présent dans le cœur de ceux qui l'ont tant aimé.

Il nous manque.

– En ce 18^e anniversaire de la mort de

Edouard LABIN,

nous le rappels au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

Armand LABIN,

décédé le 4 juillet 1956,

Emile LABIN,

décédé le 2 mars 1974,

et celle de leurs parents,

Saniel et Charlotte LABIN,

disparus le 13 septembre 1953 et le 18 novembre 1957.

Félicitations

« *17 ans..., l'âge de Rimbaud* »

Papa et maman sont très heureux et embrassent très fort leur fils,

Kim,

qui vient de réussir l'épreuve du baccalauréat S, avec mention.

Papa et maman.

Soutenances de thèse

– Le 20 juin 2000. **Béatrice Berthollet** a soutenu sa thèse de docteur en pharmacie : « **Claude-Louis Berthollet, inventeur de l'eau de Javel, mythe ou réalité** ? », devant un jury présidé par M. Bernard Lacour, professeur de physiologie humaine à la faculté de Châtenay-Malabry, chef de service du laboratoire de biochimie de l'hôpital Necker, et composé de M. Jean-Marc Delafontaine, maître de conférences en chimie physique minérale et bio-inorganique à la faculté de Châtenay-Malabry, et de M. Jean-Marie Darnis, docteur en histoire, historien d'art et des techniques monétaires, archiviste de la Monnaie de Paris.

Cette thèse a obtenu la mention Très Honorable.

Conférences

Université de Paris-Sorbonne

PARIS-IV

Université européenne d'été 2000
en Sorbonne, du 10 au 13 juillet :
l'Europe des Lumières

Lundi 10 juillet 2000 à 14 h 30,
amphithéâtre Richelieu, entrée libre :

Ouverture par le professeur Georges Molinié, président de l'université.
Conférence inaugurale : Roland Mortier, de l'Académie royale de Belgique.
« Un européen des Lumières, le prince de Ligne ».

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC MATHILDE MONNIER

PAR QUENTIN BERTOUX

DIAGONALE

Dans le studio Yano avec Julie Brochen.

« Je ne te suis pas, je ne t'écoute pas, je ne t'écoute éperdument pas, la tête toujours un peu de côté, les propos toujours un peu de côté. »

(Henri Michaux, « La Vie dans les plis », éditions Gallimard)

Mathilde Monnier, chorégraphe, dirige le Centre chorégraphique national de Montpellier depuis 1994. Elle prépare actuellement une pièce, *Signé*, qui sera créée en août au festival Tanz Wochen à Vienne, en Autriche, puis à Montpellier et au Théâtre de la Ville à Paris, en mars 2001. Sa compagnie sera bientôt présente au Lincoln Center Festival de New York, au Festival d'Edimbourg, puis, dans les prochains mois, à l'Exposition universelle de Hanovre, au Mexique, au Portugal, et en France, avec *Pour Antigone*, *Les Lieux de là* et *Arrêtez, arrêtons, arrête*.



Cambrai s'offre une cure de jeunesse en musique

Cambrai/Musique. L'association Juventus sélectionne depuis dix ans des jeunes talents internationaux et reconnus et les réunit chaque été dans le Nord, pour jouer, pour le plaisir, mais au plus haut niveau

CAMBRAI

de notre envoyé spécial

Passer la première quinzaine de juillet à Cambrai ? L'idée pourrait paraître saugrenue au festivalier décidé à ne fréquenter que les régions au-dessous de la Loire... C'est pourtant là que le dixième Festival des lauréats Juventus a décidé de faire entendre son « concentré de talents », ainsi que l'illustrent très suggestivement les affiches de la manifestation, ornées d'un tube de lait (de jeunesse ?) concentré.

Domage, car Cambrai ne manque pas de charme, malgré son abord austère et les coupes claires opérées par certains maires du passé, qui n'ont pas hésité à raser les fortifications historiques pour les remplacer par un boulevard circulaire, en 1905, où à rayer de la carte un merveilleux théâtre à l'italienne du XVIII^e siècle, en 1958.

C'est justement ce manque de charme immédiat de cette ville assez bourgeoise et votant à droite qui a fait la différence et peut-être convaincu Georges Gara, conseiller pour la musique classique du Théâtre de la Ville, à Paris, et fondateur de l'association Juventus, créée en 1991, d'accepter d'y installer ses pénates chaque début d'été, à la demande inspirée du conseil général du

Nord et de la ville de Cambrai. Après six années un peu trop discrètement passées à la Saline royale d'Arc-et-Senans (Doubs), sous l'égide de la Fondation Claude-Nicolas-Ledoux, Juventus a pris ses cliques, ses claques et sa petite équipe enthousiaste et s'est installée chaque été dans les murs d'une école privée de Cambrai, le collège-lycée Notre-Dame.

Lorsqu'on y arrive, le 4 juillet, sous la pluie, on se dit que ce bâtiment de briques a tout de la maison de redressement pour pianistes dissidents ou du séminaire pour musiciens collés pour l'été : c'est austère, pas vraiment avenant ; on déjeune et dîne dans une cantine de rez-de-jardin (pour ne pas dire en sous-sol) ; on y dort sommairement à l'étage ; on n'y reçoit pas la moindre rémunération ; on n'y délivre aucun diplôme. Pourtant, les soixante-deux lauréats sélectionnés depuis dix ans y viennent presque tous jouer, pour le plaisir, entre deux engagements rétribués par les festivals internationaux. Mais qu'on ne s'y trompe pas : on n'y fait pas d'approximatifs béneux entre copains, on l'aura dûment constaté au cours du concert donné le soir, qui nous aura procuré l'une des plus fortes impressions musicales de la saison.

Georges Gara a mis au point un principe de sélection original qui n'a rien d'un concours : « Au départ, j'interrogeais les musiciens que je connaissais, Gustav Leonhardt, Heinrich Schiff, René Jacobs, leur demandant de me signaler des

L'endroit est austère, pas vraiment avenant ; on déjeune et dîne dans une cantine ; on y dort sommairement à l'étage ; on n'y reçoit pas la moindre rémunération...

jeunes musiciens qui les avaient frappés lors de concours ou de concerts auxquels ils auraient pu assister. Puis, au fur et à mesure des années, les musiciens sélectionnés, devenus des "anciens", me signalaient des camarades. Vous savez, il n'y a pas meilleur agent qu'un musicien ! De fil en aiguille, nous avons construit un réseau de cooptation,

théâtre municipal, qui va être restauré et qui sera, si les travaux sont faits comme nous le souhaitons, un merveilleux lieu d'accueil. »

Ce théâtre, fermé depuis trente ans, était demeuré en l'état, avec les décors de la dernière production restés sur la scène, les programmes de l'ultime représentation jonchant le sol – ainsi que des couches de poussière et de souvenirs laissés par des volatiles. Un miracle et une aubaine : « Louis Leprince-Ringuet l'a dessiné, nous raconte Yves Coupé, adjoint au maire chargé de la culture, dans un esprit art déco. C'est un bijou qui peut accueillir entre 700 et 1 000 spectateurs. Nous avons un plan de restauration qui respectera les éléments classés de la salle. Nous sommes prêts, les entreprises sont dans les starting-blocks, mais l'Etat n'a toujours pas débloqué les crédits alors que ces travaux sont inscrits au plan Etat-région. »

Ce théâtre de plan géométrique, où subsistent, presque intacts, des éléments d'équipement des années 20, pourrait être un haut lieu culturel pour Juventus l'été, mais aussi pour le reste de la saison. On souhaite à Cambrai de réparer ses décisions urbanistiques aberrantes du passé en se dotant d'un lieu de mémoire et de modernité.

Renaud Machart

Les lauréats Juventus en parfaits interprètes

Loin du « bœuf » de quelques bêtes à concours, les concerts du festival ont frappé par leur fraîcheur et leur inventivité

CAMBRAI

de notre envoyé spécial

DIXIÈME FESTIVAL JUVENUS. Œuvres de Joseph Haydn, Alban Berg, Max Bruch et Francis Poulenc, par Monique Simon (mezzo-soprano), Marie Hallynck (violoncelle), Radu Blidar (violon), Alexei Ogrintchouk (hautbois), Nicolas Baldeyrou (clarinette), Marc Trénel (basson), Arthur Schoonderwoerd (piano-forte), Lidija Bizjak et Alexandre Tharaud (piano). Théâtre Notre-Dame, boulevard de la Liberté, 59400 Cambrai, le 4 juillet. Prochain concert : le samedi 8 juillet à 19 h 30, par Jordi Domènech (contreténor), Monique Simon (mezzo-soprano), Hadrien Jourdan (clavicin), Elena Rozanova (piano). Œuvres de Frescobaldi, Stefani, Rossi, Gagliano, Sances. Théâtre Notre-Dame, boulevard de la Liberté, 59400 Cambrai. Jusqu'au 14 juillet. Tél. : 03-27-78-36-15. Prix des places : 40 et 60 F (6,10 et 9,15 €).

On s'était rendu avec curiosité à Cambrai mais, à vrai dire, on s'attendait à y entendre des bêtes à concours réunies en vase clos pour quelques soirées entre amis. Fatale erreur : c'est à un concert magnifique que nous avons assisté, un concert très professionnellement préparé – malgré l'absence du clarinetiste Ronald van Spaendonck, qui s'est cassé le bras et s'est vu remplacé au pied intactement levé par Nicolas Baldeyrou – et donné par des artistes complets, dont la plupart sont d'ailleurs aujourd'hui en pleine carrière comme solistes ou membres d'orchestres prestigieux.

Durant ce programme composé au fil des envies, sans nécessité thématique, on trouvait ce dont manquent tant de concerts organisés par les grands circuits : une fraîcheur mais aussi des desseins, des idées d'une netteté enthousiasmante. Monique Simon (lauréate 1994), par exemple, jeune mezzo-soprano

luxembourgeoise, et Arthur Schoonderwoerd (lauréat 1996), formidable pianofortiste, ont idéalement peaufiné les Lieder de Mozart et la cantate *Ariane à Naxos*, de Haydn, inscrits au programme, en en faisant de véritables scènes de genre. Les couleurs raffinées du piano-forte, qui sonne parfaitement dans cette simple mais attachante salle des fêtes de collège privé, permet à la chanteuse de s'exprimer avec des nuances très contrôlées, sans pour autant faire trop de manières dans une musique assez naturellement « affectée », au sens noble du terme. Schoonderwoerd joue avec un luxe de détails, de rebonds, de mini-coups de théâtre, et fait parfaitement corps avec la nature gracieuse de son instrument.

ENTENTE ET ÉCOUTE

Il en va de même avec Alexei Ogrintchouk (lauréat Juventus 1999 et nouveau hautbois solo de l'orchestre de Rotterdam) et Marc Trénel (« musicien ami »,

comme on dit ici de ceux qui, sans être lauréats Juventus, s'associent volontiers à l'aventure de l'association, et nouveau basson solo de l'Orchestre de Paris) : les deux musiciens s'offrent le luxe d'un dialogue d'un formidable raffinement dans le mouvement lent du *Trio pour hautbois, basson et piano*, de Francis Poulenc : leur phrasé, conduit jusqu'au bout des courbes musicales, leur entente, leur écoute laissent pantois. Relayés plus qu'efficacement par Lidija Bizjak au piano (dans une partie redoutable de précision), ils offrent une interprétation idéale de cette œuvre, souvent défigurée par la mièvrerie et le sautillement en guise d'« esprit français ».

On mettra sur le compte de la défection du clarinetiste belge accidenté la moindre impression que nous aura fait l'*Adagio pour clarinette, violon et piano* adapté par Alban Berg lui-même de son *Kammerkonzert* pour piano, violon et orchestre. Non que les musiciens aient démerité, mais

on sentait moins d'assurance, moins de conviction en la compagnie d'une pièce dont quelques auditions nous font penser qu'il ne s'agit pas vraiment d'un chef-d'œuvre de la musique de chambre.

Ce que sont en revanche, à leur manière mais indiscutablement, les *Quatre pièces op. 83*, de Max Bruch, pour clarinette, violoncelle et piano, souvent entendues à l'alto mais qu'un violoncelle peut jouer. Quelle belle lecture de cette partie que celle fournie par une jeune violoncelle belge, Marie Hallynck (lauréate 1996), qu'on ne connaissait pas et qui semble douée d'une personnalité de tout premier plan, généreuse, subtile, profonde. Pourtant, elle n'a semblé à aucun moment vouloir se distinguer. Au contraire, elle n'a eu cesse de faire corps avec ses deux collègues, Alexandre Tharaud (lauréat 1991) et Nicolas Baldeyrou, parfaits partenaires d'une soirée d'élection.

« Utopie » s'est inscrit sur l'écran, capitales noires et fond écarlate.

R. Ma.

La morale de la photo

Arles/photographie. Jean-Michel Alberola, peintre et dessinateur, jette le trouble dans les catégories

JEAN-MICHEL ALBEROLA, « Le Voisin », Chapelle des jésuites, rue Balze, 13200 Arles. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Entrée : 35 F (5,34 €). Jusqu'au 20 août.

ARLES

de notre envoyé spécial

Alberola n'est pas photographe. Du moins pas au sens où ce mot est sans cesse employé à Arles : photographe de profession. S'il lui arrive de se servir d'un appareil, il n'expose pas ses clichés. S'il lui arrive de montrer des photos dans ses expos et d'en introduire dans ses livres, ce sont des images trouvées aux puces, dans des journaux ou des livres d'histoire, les unes anonymes, les autres signées. Il leur ajoute annotations ou dessins, appropriations et détournements associés. Dans ses ateliers, des cartons pleins de photos sont entreposés. Autrement dit, Alberola, peintre et dessinateur, est à la fois un observateur et un utilisateur de photographies comme l'ont été, depuis Courbet, la plupart des artistes.

En lui confiant la première soirée de projections au Théâtre antique le 5 juillet et une exposition dans la Chapelle des jésuites, Gilles Mora a donc placé les Rencontres sous le signe de la distance : distance par rapport aux techniques et aux pratiques, distance qui permet de s'interroger sur les usages de la photo. Dans l'exposition, ironiquement intitulée « Le Voisin », Alberola jette le trouble dans les lieux communs et les catégories. Les photos trouvées et retouchées qui sont là échappent à l'interprétation. Le portrait d'un inconnu, est-ce encore un portrait ? Un paysage sans repère et presque sans haut ni bas, est-ce encore un paysage ? Une peinture murale rappelle en lettres dansantes sur fond vert clair que « la fluidité de l'échange enfantin n'a plus cours », manière de sous-entendre qu'entre photo et réalité les relations sont loin d'être simples. Parce que mécanique, la photo n'est pas irréfutable pour autant, pas plus qu'un dessin ou un tableau. Prolifération des incertitudes.

UNE NÉCESSITÉ POLITIQUE

Lesquelles sont reprises dans « Un passage de frontière », le montage qu'Alberola a conçu pour le Théâtre antique : dans les agences, il a examiné et sélectionné des dizaines d'images, projetées le plus souvent par paires. Il leur a adjoint des reproductions de peintures, deux extraits de film, des musiques et ses mots. Ainsi se trouve dénoncée la séparation entre les arts. Il n'y a pas la photo d'un côté et la peinture d'un autre, mais des connivences, un présent et un passé commun. Ceux-ci importent plus que tout, et beaucoup plus que les divisions entre disciplines. Ce présent et ce passé, on pourrait les appeler la condition humaine. Ce qui compte dans une image, quelle qu'elle soit, c'est ce qui en elle touche à ce point.

Toutes les images assemblées par Alberola disent cette condition humaine au XX^e siècle : fuites, exils, déportations... Elles disent la négation de l'individu perdu dans une foule d'anonymes que définirait malgré eux une nationalité, une religion ou une race. Elles disent la loi écrasante du nombre. Aussi fallait-il qu'elles soient nombreuses et lancinantes. De l'Espagne de la guerre civile au Kosovo d'aujourd'hui, toujours la même humiliation du genre humain. Si les images ont une nécessité, elle ne peut être que de cet ordre, politique et moral. « Un passage de frontière » l'affirme avec une force et une résolution qui ont laissé les spectateurs muets. En guise de conclusion, « utopie » s'est inscrit sur l'écran, capitales noires et fond écarlate.

Philippe Dagen

Fatales pintes

par Pierre Georges

IL FAUT AIMER l'Angleterre, pour cela aussi. Très prochainement, le premier ministre et son épouse, ils l'ont promis, répondront à une convocation d'un commissaire de police de quartier. Objet de cette convocation : le comportement de leur fils aîné, Euan Blair, seize ans.

Mercredi soir, très soir, à Leicester Square, une ronde de police découvrait un jeune garçon allongé sur le sol, manifestement ivre et tout aussi manifestement malade de cette ivresse. Le gamin fut donc emmené au poste, le commissariat de quartier de Charing Cross et, dès qu'il se put, invité à décliner son identité.

Le jeune homme, mentant comme un buveur de bière, prétendit s'appeler Euan John, nom passe-partout, mais quoi, dans l'improvisation, au poste comme au poste ! Il affirma aussi être âgé de dix-huit ans et fournit une fausse adresse. Vaine tentative pour brouiller les pistes et prévenir la douloureuse affaire. Car le mensonge ne prémunit pas contre la fouille. Et le garçon fut fouillé. Il avait des papiers d'identité. Ceux-ci attestèrent que le chenapan n'avait pas dix-huit, mais seize ans. Et surtout qu'il s'appelait Euan Blair, nom connu évidemment dans le plus humble commissariat du royaume.

On imagine ce qui se serait passé ailleurs. En France peut-être. Un fils de premier ministre au bloc pour ivresse sur la voie publique : silence radio, exfiltration en douce, pas de vagues, surtout pas de vagues ! L'Angleterre n'est pas ainsi faite. Le 10 Downing Street fut alerté. Des hommes des services de sécurité se rendirent vivement au commissariat. Ils ne purent que

confirmer l'évidence : ce garçon-là était bien le fils de son père. Il fut ramené, par la peau du cou, à la maison, pour ce qu'on suppose une explication de texte familiale.

L'affaire ne fut pas cachée. Loin de là, puisque la presse anglaise du jour y consacre des pages entières et ses « unes », avec photographies de Tony Blair père et de Euan Blair fils. Les investigations conduites par les plus braves et héroïques reporters permirent d'établir les circonstances du fâcheux écart de conduite. Fêtant avec des camarades leur réussite à des examens scolaires, Euan Blair avait passé la soirée dans un pub, jusqu'à l'extinction des pintes, à 23 heures. Avec les conséquences que l'on sait. Même si la presse magnanime convint qu'il faut bien que jeunesse anglaise se passe. Et que le jeune Blair n'avait nui à personne, sinon à lui-même.

En fait, si. Cet écart juvénile ne pouvait plus mal tomber, sapant, outre l'autorité paternelle, l'autorité du premier ministre. Il se trouve en effet qu'une semaine auparavant Tony Blair avait lancé un appel aux autorités judiciaires et policières pour que celles-ci soient plus vigilantes et plus rigoureuses dans leur lutte contre un fléau insulaire : l'abus d'alcool chez les jeunes gens.

C'est donc un peu embarrassé, mais avec un solide sens de l'humour, que Tony Blair s'en vint, jeudi, prêcher la bonne parole devant des évangélistes, à Brighton. Faisant l'éloge des valeurs comme « la tolérance, la famille, le fait d'élever ses enfants décemment », le premier ministre s'est tu un instant. Puis il a ajouté : « Euh, toute cette partie a été écrite il y a longtemps ».

Espagne : vingt-sept morts dans un accident d'autocar

VINGT-SEPT PERSONNES – notamment des jeunes partant en vacances – ont été tuées, jeudi 6 juillet, près de Golmayo, en Espagne, sur la route nationale entre Saragosse et Valladolid, à la suite d'une collision entre leur autocar et un camion à bestiaux. Les deux véhicules se sont précipités dans un fossé profond d'une dizaine de mètres. Onze personnes, grièvement blessées, ont été hospitalisées. L'autocar transportait un groupe d'une cinquantaine d'adolescents de quatorze à dix-huit ans, élèves de deux collèges religieux de Ripollet et Viladecans, dans la banlieue de Barcelone. Ils se rendaient en colonie de vacances près d'Aranda de Duero. L'autocar, pratiquement neuf, avait été mis en service en décembre 1999 et remplissait toutes les normes de sécurité, selon son propriétaire. Il s'agit d'un des accidents d'autocar les plus meurtriers survenus ces dernières années en Espagne.

La peine de l'abbé Cottard confirmée en appel

LA COUR D'APPEL DE RENNES a confirmé, jeudi 6 juillet, la peine de quatre ans de prison, dont dix-huit mois ferme, prononcée en première instance à l'encontre de l'abbé Jean-Yves Cottard. Le prêtre avait été condamné pour « homicides et blessures involontaires » et « manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence » après le naufrage de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor), en juillet 1998, qui avait provoqué la mort de cinq personnes – quatre scouts et un plaisancier. L'abbé Cottard, qui est ressorti libre de l'audience, devrait se pourvoir en cassation.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Gilbert et Serge Trigano, anciens dirigeants du Club Méditerranée, ont été condamnés, jeudi 6 juillet, par le tribunal correctionnel de Paris, à huit mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende pour « homicides involontaires », après l'accident d'avion du cap Skirring, au Sénégal, qui avait fait 39 morts et 26 blessés en 1992. Cette peine est de fait amnistiée en vertu de la loi du 3 août 1995, qui efface toutes les condamnations inférieures à neuf mois avec sursis, sous réserve du paiement des amendes. Le parquet avait requis deux ans de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende (*Le Monde* du 27 mai).

■ **ROYAUME-UNI** : le fils aîné de Tony Blair, Euan, seize ans, interpellé mercredi 5 juillet en état d'ivresse à Londres, ne doit pas bénéficier de « faveurs particulières », a précisé le premier ministre britannique, jeudi soir, sur la BBC. Euan, qui avait fêté avec ses camarades la fin d'examens scolaires, avait été retrouvé tard dans la nuit de mercredi par la police, « gisant par terre » dans un square. Emmené au commissariat, il avait menti sur son identité, son adresse et son âge, avant d'être confondu. L'affaire, qui a fait la « une » des médias anglais, arrive une semaine après une nouvelle prise de position de Tony Blair sur l'ivresse. – (AFP)

■ **AUDIOVISUEL** : StudioCanal, le studio européen de Canal+ et la société américaine de production indépendante Artists Production Group (APG), ont annoncé, jeudi 6 juillet, la création d'une société de production cinématographique commune. Elle sera présidée par Michael Ovitz – cofondateur d'APG et de Creative Artists Agency, la plus importante agence d'acteurs de Hollywood – et doit produire, d'ici à 2003, une quinzaine de longs-métrages destinés au marché international.

Des députés socialistes envisagent d'allonger le délai légal de l'interruption de grossesse

Ils souhaitent que cette mesure figure dans la proposition de loi concernant la pilule du lendemain

APRÈS la pilule du lendemain, l'avortement. La récente décision du Conseil d'Etat d'annuler une circulaire publiée fin 1999 par Ségolène Royal, alors ministre déléguée à l'enseignement scolaire, qui autorisait les infirmières scolaires à délivrer des pilules contraceptives (ou pilules du lendemain), pourrait conduire, à court terme, à des modifications notables des deux lois de 1967 et 1975 sur la contraception et l'IVG. Vendredi 30 juin, le jour même de l'annonce de l'annulation de la circulaire de 1999, M^{me} Royal avait déclaré que le gouvernement avait l'intention de réviser la loi Neuwirth de 1967 sur la contraception (*Le Monde* daté 2-3 juillet).

La ministre déléguée à la famille et à l'enfance précisait alors que deux articles étaient déjà rédigés. Le premier prévoit que les médicaments qui ont pour objet la contraception d'urgence et ne présentent aucun danger ne seront pas soumis à une prescription médicale. Le second dispose que ces médicaments pourront être prescrits, délivrés ou administrés aux

jeunes filles mineures désirant garder le secret, dans des conditions fixées par décret. Le NorLevo pourrait ainsi être administré dans les infirmeries des collèges et lycées. M^{me} Royal ajoutait que cette modification de la loi de 1967 se ferait « sur initiative parlementaire socialiste, à la rentrée ».

Les députés socialistes de la délégation parlementaire aux droits des femmes voient aujourd'hui beaucoup plus loin et souhaitent que la proposition de loi associe à ces dispositions sur la pilule du lendemain des modifications de la loi Veil de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). La principale disposition porterait sur l'allongement (de deux semaines, voire plus) du délai légal (actuellement de 10 semaines de grossesse, ou de 12 semaines si le calcul est effectué à compter du dernier jour des dernières règles) durant lequel une IVG est autorisée.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, avait, ces derniers mois, fait savoir qu'elle était favorable à une telle modification. Depuis quelques se-

maines, toutefois, M^{me} Aubry hésite à prendre une telle initiative. Cet attentisme résulte notamment des mises en garde faites par le professeur Israël Nisand (université Louis-Pasteur, Strasbourg), qui lui avait remis, en mars 1999, un rapport sur le thème de l'amélioration souhaitable de la pratique de l'IVG.

Le professeur Nisand redoute que cet allongement conduise à des demandes d'avortement résultant des informations (concernant le sexe ou la présence de malformations fœtales mineures) données à partir de dix semaines par les nouvelles techniques d'échographie obstétricale.

PLUS D'AUTORISATION PARENTALE

La position du professeur Nisand est violemment critiquée par les militantes féministes et par les responsables de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception, qui l'accusent de reprendre les arguments anti-avortement développés au début des années 70 par certains responsables médicaux et

religieux. « Entrer dans cette logique, c'est, tout simplement, remettre en cause le droit des femmes à l'avortement. On peut en effet prévoir que les progrès de la science seront tels que, dans quelques années, on disposera, dès les premières semaines de grossesse, d'informations essentielles sur l'état de l'embryon ou du fœtus. Faudrait-il, dès lors, interdire à ces femmes de mettre fin à une grossesse indésirée ? Nous ne le pensons pas, a déclaré au Monde Danielle Bousquet, députée (PS) des Côtes-d'Armor et membre de la délégation parlementaire aux droits des femmes. Nous souhaitons, bien au contraire, que l'on modifie la loi Veil afin que la France, sur ce point, s'aligne sur les autres pays de l'Union européenne. »

M^{me} Bousquet ajoute que le texte de la proposition de loi comportera la suppression de l'autorisation parentale pour les mineures souhaitant avorter. Pour M^{me} Bousquet, « il n'y a là aucune idéologie, mais de simples exigences concrètes ».

Jean-Yves Nau

dessinons
l'Europe
ensemble

Depuis le 1^{er} juillet, la France assure la Présidence de l'Union européenne jusqu'au 31 décembre 2000.

Comment favoriser la croissance, l'innovation et le plein emploi ?
Comment renforcer la cohésion sociale ? Comment répondre aux préoccupations quotidiennes et concrètes des citoyens ?
Comment consolider la paix ? Comment rendre le fonctionnement des institutions européennes plus efficace et plus compréhensible ?
Comment réussir l'élargissement de l'Union européenne ?

Telles sont quelques-unes des grandes questions auxquelles la Présidence française s'efforcera de répondre pour contribuer à faire avancer l'Europe.

Ministère des Affaires Étrangères
www.presidence-europe.fr